Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12413 – 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens MARDI 25 DÉCEMBRE 1984

Succession à Malte

Le retrait de M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, au profit de son dauphin désigné, M. Carmelo Mifsud Bonnici, n'est pas à proprement parler une surprise. Depuis les élections législatives de 1981, remportées de justesse par le Parti travailliste grâce au découpage des circonscriptions, on disait le chef de gouvernement de La Valette décidé à céder la place au *« numéro deux »* du Labour, dont il avait fait, l'an dernier, son vice-premier ministre. Moins pour des raisons politiques qu'en raison de son âge – il a soixante-huit ans et son successeur cinquante et un – et de son état de santé, qui se serait récemment dégradé.

Cette succession ouvre une période de grande incertitude. Sur le plan intérieur, M. Bonnici va devoir préparer les élections de 1986 dans des conditions difficiles. Le succès travailliste de 1981 est apparu bien relatif, et, depuis, la très vive controverse entre le gouvernement et la puissante Eglise catholique, à propos de l'école en particulier, n'a rien fait pour dissiper le malaise, bien au contraire. Il est vrai que c'est précisément l'habileté de M. Bonnici qui avait permis au pouvoir de trouver un compromis et de se sortir, vaille que vaille, d'une querelle où il avait beaucoup plus à perdre qu'à gagner.

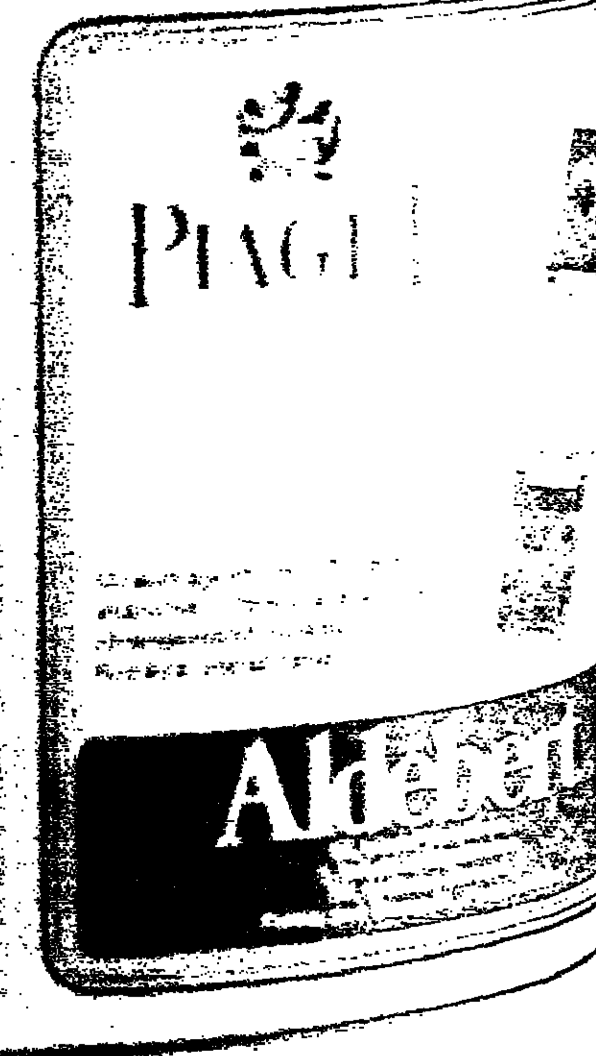
Le Parti travailliste a tout lieu, actuellement, de se craindre minoritaire dans l'opinion, même si certains milieux socio-professionnels, comme celui des dockers, demeurent favorables à la gauche. La crise économique, en outre, a provoqué une flambée du chômage, qui atteint 20 % de la population active selon l'opposition, 10 % selon le gouvernement.

Mais c'est sur le plan diplomatique que l'on s'interroge le plus quant à l'avenir de Malte. Jusqu'au bout, le prédécesseur de M. Bonnici aura réussi à déconcerter les Occidentaux. Après avoir eu sa « période chinoise », marquée par une certaine tension avec l'URSS et pris ses distances avec son encombrant voisin libyen, à la suite d'une controverse sur l'exploitation des fonds marins, M. Mintoff est revenu à des sentiments beaucoup plus compréhensifs à l'égard du Kremlin comme du colonel Kadhafi. Le 19 novembre, ce dernier est venu signer à Malte un nouveau « traité d'amitié et de coopération » qui prévoit notamment que les troupes de Tripoli pourront aider celles de Malte à garantir la sécurité de l'île.

L'idée pour le moins extensive que se fait le colonel Kadhafi de l'assistance militaire autorise à cet égard bien des inquiétudes, d'autant plus que M. Mintoff a déclaré caduc l'accord qui le liait à l'Italie. Des inquiétudes que n'a pas dissipées, c'est le moins que l'on puisse dire, dans le camp occidental, la récente visite de M. Mintoff au Kremlin, où il est allé rencontrer M. Tchernenko le 18 décembre.

Avant de passer le relais à son dauphin, M. Mintoff paraît avoir voulu *« verrouiller »* soigneusement la diplomatie de son pays en direction de Tripoli et de Moscou. Il est vrai que la conception assez zigzagante de la neutralité maltaise qui a prévalu à La Valette ces dernières années ne permet pas, en l'état actuel des choses, d'y voir un choix définitif.

(Lire nos informations page 4.)



Sanglante reprise du terrorisme en Italie

L'attentat contre le train Naples-Milan qui a provoqué la mort d'au moins dix-sept voyageurs est généralement attribué à l'extrême droite

Une bombe à retardement a explosé le dimanche 23 décembre à bord du rapide Naples-Milan, alors que le train se trouvait engagé à l'intérieur du tunnel de Sambro, long de 19 kilomètres, au nord de Florence. Selon un bilan officiel provisoire publié ce lundi matin, dix-sept voyageurs ont été tués, et soixante-neuf blessés. L'attentat a été revendiqué par diverses organisations, la plupart d'extrême droite, mais aussi au nom des Brigades rouges, sans que l'on puisse encore l'attribuer avec certitude à un groupe particulier.

Rome. – Un massacre aveugle dans un train bondé, à la veille des fêtes : dix-sept morts, soixante-neuf blessés. Des chiffres encore provisoires, même si après une nuit d'efforts, pompiers, policiers et carabiniers ont réussi à sortir la plupart des corps coincés au milieu des tôles déchiquetées des deux voitures de deuxième classe détruites par l'explosion d'une forte puissance.

Il y a un peu plus de dix ans, le 4 août 1974, presque au même endroit, un engin explosif dans le train Italicus avait fait douze morts. L'Italie semble à nouveau plongée dans le cauchemar des années de la « stratégie de la tension », menée à coups de bombes par le terrorisme d'extrême droite. D'énormes titres barrent la première page des quotidiens du 24 décembre : *« Un autre*

De notre correspondant

massacre dans le tunnel de l'Italicus » (*Corriere della Sera*), *« Massacre : pire que l'Italicus »* (*Il Messagero*).

19 h 15, dimanche soir : le rapide 905 Naples-Milan était au milieu du tunnel de San-Benedetto-Val-di-Sambro, long de près de 19 kilomètres, qui traverse l'Apennin entre Florence et Bologne. La bombe a éclaté dans la neuvième voiture de seconde classe, où il y avait près de cent personnes, dont de nombreux voyageurs debout dans le couloir. Le chef de train a aussitôt bloqué le convoi au milieu de la galerie. Un autre train venant en direction opposée s'est, lui aussi, arrêté, à l'autre bout du tunnel.

Les voyageurs ont été pris de panique. Ils sont sortis du wagon au milieu d'une épaisse fumée, à demi suffoqués. Un cheminot de Bologne, M. Gioacchino Bianconcini, décrivait ainsi la scène : *« On aurait cru la fin du monde. Des cris, des hurlements. Une femme, le visage ensanglanté, avec une petite fille qui s'agrippait à son manteau, essayait de fuir la voiture pulvérisée. Un passager semblait être pris de folie. Nous avons tenté de les calmer et, grâce au téléphone de secours installé dans le tunnel, nous avons averti les gares les plus proches. »*

Des passagers, sortis presque indemnes des deux voitures détruites par la bombe, témoignaient, à peine arrivés dans les hôpitaux de Bologne. *« Je dormais et j'ai senti brusquement le train s'arrêter comme quand on tire le signal d'alarme. J'avais le visage couvert de sang. Le wagon semblait totalement détruit. Il n'y avait plus de vitre, plus de cloison entre les compartiments »*, a déclaré l'un d'eux.

Les premiers secours sont arrivés aussitôt sur les lieux. On craignait le pire, parce que l'explosion avait eu lieu en plein tunnel, contrairement à ce qui s'était passé il y a dix ans. L'épaisse fumée qui se dégageait des deux voitures touchées avait envahi toute la galerie.

(Intérim)

(Lire la suite page 4.)

La vieille garde l'emporte à Moscou

Le choix du maréchal Sokolov comme ministre de la défense confirme le primat des « anciens »

Les obsèques du maréchal Oustinov, où l'on a remarqué l'absence de M. Tchernenko, se sont déroulées le lundi 24 décembre, à partir de 11 heures (heure française) sur la place Rouge. Pendant deux jours, plusieurs centaines de milliers de Moscovites avaient défilé, par une température de – 15 degrés, devant la dépouille mortelle de l'ancien ministre de la défense, à la Maison des syndicats, où s'étaient rendus samedi les membres du Politburo, notamment M. Tchernenko et M. Gorbatchev, rentré la veille de son voyage en Grande-Bretagne. Le même jour, *le* maréchal Sokolov, jusque-là premier vice-ministre, avait été nommé ministre de la défense.

Décidément, la direction soviétique ne fait pas preuve d'imagination pour combler les vides que la nature inflige à la gérontocratie ambiante.

Parmi les trois candidats possibles pour la succession du maréchal Oustinov au ministère de la défense, le nom du maréchal Sokolov apparaissait comme le choix à la fois le plus « facile » et le moins probable, du moins au regard de l'efficacité et du simple bon sens.

D'abord parce qu'il est, à soixante-treize ans, le plus vieux « nouveau » ministre de la défense que l'URSS ait connu, sur les douze personnes qui se sont succédé à ce poste depuis 1917, de Trotski à Oustinov en passant par Vorochilov, Staline, Boulganine et Joukov. Ensuite parce que, à l'heure des défis de la guerre des étoiles et des nouvelles technologies, cet homme des blindés représente la branche la plus conventionnelle de l'appareil militaire : à défaut du maréchal Ogarkov, connu pour ses prises de position modernistes, mais écarté en septembre, le choix de son successeur, le maréchal Akhromeev, de douze ans son cadet, aurait donné de meilleures garanties de dynamisme.

Du moins, cette nomination marque un retour des militaires professionnels au sommet de leur hiérarchie, la reprise de la formule en vigueur depuis Khrouchtchev (avec Joukov, Malinovski et Gretchko) après l'épisode du « civil » Oustinov.

C'est une satisfaction pour cet Etat dans l'Etat que sont devenues les forces armées, mais celle-ci ne sera complète que si le maréchal Sokolov se voit accorder dans la foulée un siège au Politburo, comme tous ses prédécesseurs depuis le maréchal Gretchko en 1973.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

« Les quatre piliers de la politique industrielle »

Lire, page 18, l'article de Mme EDITH CRESSON, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

Pages 9 à 12

Un bilan de l'activité économique en 1984

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Point de vue — Juridisme et opportunisme

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Flexible droit, choisissait déjà le doyen Carbonnier pour titre d'un ouvrage inspiré par le droit civil. Que dire alors du droit constitutionnel, politique entre tous ? Ses adeptes se réjouiront de la constitutionnalisation de nos débats politiques, qui atteste la légitimité croissante de l'état de droit. Mais ils s'inquiéteront aussi de la détermination politique des prises de position censées se situer du seul point de vue du droit. L'affaire néo-calédonienne l'illustre une fois de plus : la Constitution est souvent lue en fonction des préférences partisanes du lecteur.

S'agissant des hommes politiques, le constat devient, hélas ! rituel (1). On rappellera, par exemple, les débats d'octobre 1977 accompagnant la loi qui créait un siège supplémentaire de député en Nouvelle-Calédonie. C'est la droite qui défendait la « partition » entre une circonscription composée à 88 % de Mélanésiens et une autre à 59 % d'Européens (2). C'est la gauche qui s'indignait de la superposition entre un critère territorial et un critère ethnique. Aujourd'hui, les fronts sont strictement renversés, puisque ceux qui subissaient les contraintes du pouvoir bénéficient maintenant des délices de l'opposition, et réciproquement. La gauche évoque les « *deux* » communautés, canaque et caldoche ; la droite invoque « *la* » population, une et indivisible.

Autre illustration, plus grave peut-être, puisque plus solennelle, la déclaration des sept chefs d'Etat et chefs de gouvernement d'avant 1981 affirmant que *« c'est l'ensemble des citoyens français habitant la Nouvelle-Calédonie qui doivent être appelés à se prononcer sur le statut de la terre où ils vivent. L'insistance mise sur la seule solution de l'indépendance revient à les priver de la possibilité de choisir [...]. Toute démarche qui serait en contradiction avec ces données fondamentales ne peut être que rejetée par le peuple français comme contraire à ses lois, à ses traditions, à ses droits »*. Cette interprétation de la Constitution est défendable, mais à condition de la défendre en tout temps et en tout lieu. Au cas contraire, un juridisme de façade risque de recouvrir un opportunisme fondamental, en vertu duquel les règles strictes de l'Etat de droit ne valent qu'opposées à vos adversaires.

Concrètement, en 1976, le premier ministre, M. Raymond Barre, a présenté, le président M. Valéry Giscard d'Estaing a promulgué une loi pour le référendum préparant l'indépendance de Djibouti, en vertu de laquelle seuls voteraient au référendum les résidents de plus de trois ans. En 1962, le président Charles de Gaulle a voulu, le premier ministre M. Michel Debré a signé un projet de référendum sur la ratification des accords d'Evian organisant l'accession à l'indépendance de l'Algérie, lequel excluait les départements algériens de la consultation référendaire d'avril. Les Algériens attendirent juillet 1962 pour se prononcer.

(Lire la suite page 6.)

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-X-Nanterre, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) Voir « Cohabiter en politique », *le Monde*, 31 octobre 1984.

(2) Voir Pierre Avril et Jean Gicquel, « Chronique constitutionnelle », *Pouvoirs*, numéro 5, PUF, 1978, page 178.

AU JOUR LE JOUR

Cadeau

Pour son petit Noël, chacun espère des présents qui l'aideront à mieux supporter la dureté des temps. Foin des gadgets coûteux et dont on peut se passer : l'heure est à l'utilité.

C'est ainsi que le président de la République a choisi de se faire à lui-même un cadeau dont l'opportunité n'échappera à personne, en ces jours de communication troublée. Il fait installer, sous la salle des fêtes de l'Elysée, une pièce équipée en studio de télévision. De là, le premier des Français parlera aux Français. On ne sait jamais.

BRUNO FRAPPAT.

LE FESTIVAL DE FORT-DE-FRANCE

Carrefour de la guitare

Vingt-huit pays représentés, neuf jours de festival, près de dix mille personnes touchées en tenant compte des concerts et des animations aux quatre coins de la Martinique : le sixième Carrefour mondial de la guitare vient de se tenir au Centre martiniquais d'action culturelle (CMAC) de Fort-de-France.

A l'initiative de Fanny Auguiac, le CMAC s'est encore une fois transformé en point chaud. *« Confluencia mundial »* et *« World Center »* de la guitare sont d'ailleurs les traductions éloquentes du Carrefour.

Martinique : par sa proximité avec les Amériques et son climat, le lieu de convergence ne manque pas d'arguments. Mais l'idée même de concentrer les énergies et les curiosités sur le plus populaire des instruments modernes est à elle seule une idée forte. Une idée liée à la culture profonde de l'arc caraïbe.

Accord de sensibilités, rassemblement d'imaginaires, confrontation de différences et d'usages, tout transite par l'instrument que le Carrefour présente, en tous ses états, depuis 1975.

Des guitares, ici, on en voit de toutes les couleurs et pour tous les goûts : à trois cordes, quatre, romantiques, jazz, basses, avec voisins, ancêtres, parents et alliés (comme le tiple, le balafon ou la cora).

Impensable, ailleurs, de réunir dans la même soirée Arnaud Dumond, musicien délicat à la sensibilité déliée, et Jaco Pastorius, *« le plus grand bassiste du monde »*... ainsi qu'il le dit lui-même, bête de scène emportée par la fureur de jouer, entre free et funk, entre Sonny Sharrock et Hendrix, entre chien et loup, comme pour achever le souvenir de sa gloire (*Weather Report*) ou s'abandonner à une promesse indécidable.

Devant un public curieux et informé, mais peu gâté en spectacles, ce genre de confrontation, d'échange et de circulation est une des fonctions naturelles du Carrefour. Les maîtres de stage, Léo Brouwer, Abel Carlevaro ou Ichiro Suzuki, y contribuent à leur manière, et pas seulement dans leurs prestations remarquables. Les dernières soirées donnent alors la mesure de cette ambition.

Conseiller artistique de festival, Léo Brouwer fait jouer à ses stagiaires une pièce rapidement mise au point ensemble. Point de départ, la pluie des tropiques et le chant des grenouilles : celui qui sert de fond sonore à tous les concerts, contrepoint animal aux musiques savantes, qu'on a déjà commencé de regretter.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 13.)

commentaires

Le Monde

Visages du Kremlin

LES gérontes qui tiennent les rênes du pouvoir à Moscou vont-ils bientôt passer la main ? Le choix d'un septuagénaire, le maréchal Sokolov, comme nouveau ministre de la défense montre qu'ils n'y sont pas encore décidés. Cette désignation apparaît pourtant comme une solution de transition, et la mort du maréchal Oustinov, vieux compagnon de Brejnev et solide pilier du régime, comme l'indice possible de la fin d'une époque.

Au même moment, la découverte par l'Occident d'un *« jeune » dirigeant soviétique* en la personne de M. Mikhaïl Gorbatchev, récent visiteur de Mme Thatcher en Grande-Bretagne, prend valeur de symbole.

On s'était tellement habitué au cours des dernières années à ne voir dans les maîtres de l'URSS que des vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie, incapables d'une pensée neuve ou d'une initiative originale, que l'apparition d'un quinquagénaire alerte, accompagné d'une femme élégante et svelte, sur la scène internationale a fait sensation. Brusquement, un haut responsable du Kremlin cessait d'être un numéro interchangeable dans la « nomenclature » *du pouvoir soviétique et offrait à l'opinion publique* le visage d'un homme doté d'une personnalité propre.

NUL ne peut encore dire si M. Gorbatchev, au cas où il serait appelé à succéder à M. Tchernenko, serait enfin le leader capable de débloquer un système aujourd'hui grippé, de moderniser des structures manifestement inadaptées. Après tout, les espoirs placés en Iouri Andropov se sont révélés — faute de temps, sans doute — illusoires, et M. Tchernenko lui-même, considéré parfois, à l'époque de Leonid Brejnev, comme un possible rénovateur, n'a pas répondu à de telles attentes.

Pourtant, M. Gorbatchev, s'il est bien le dauphin de l'actuel secrétaire général, semble bénéficier d'un atout que ses prédécesseurs n'ont eu que brièvement entre les mains avant d'accéder à la charge suprême : le contrôle du *secteur idéologique, qui a fait l'objet, depuis la mort de* Souslov il y a trois ans, d'une bataille indécise. Or, qui tient l'idéologie a de bonnes chances de tenir le parti, clef de tout changement sérieux. Encore faudrait-il que M. Gorbatchev soit vraiment un partisan du changement — ce que, au-delà des effets d'image, ses propos ne permettent pas encore d'affirmer.

UNE autre clef de l'avenir se situe dans l'armée. Aussi, la disparition du maréchal Oustinov peut-elle marquer également une importante rupture avec le passé. *Avec Andrei Gromyko, Dimitri Oustinov était l'un* des derniers survivants du groupe qui avait entouré Staline à l'époque de la deuxième guerre mondiale. L'influence qu'il avait acquise à la fin de l'ère Brejnev lui avait conféré le rôle de « faiseur de roi », jadis exercé par Souslov, et, même s'il passait pour un modéré au sein de l'équipe dirigeante, il personnifiait assez bien l'immobilisme du pouvoir actuel — contre l'aventure à l'extérieur, mais aussi contre toute remise en cause de la place de l'armée dans la nation et de son développement effréné au détriment du reste de la société.

Les Occidentaux scrutent ainsi avec attention les signes de la relève à Moscou, tout en étant conscients qu'ils savent fort peu de chose sur la réalité des événements dont le Kremlin est le théâtre. Quant aux Soviétiques eux-mêmes, il semble qu'ils en sachent encore moins et qu'ils suivent avec indifférence ces diverses péripéties...

THOMAS FERENCZI.

INVITÉ

Les punks et les cadres

Plus de perspectives, pas d'horizon : le pays vogue entre la révolte et la désolation

par JEAN-PAUL ARON (*)

MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing ont bien tort de se lécher les babines. La France qu'ils appellent à l'impossible revanche — ils ne résoudraient pas le problème du chômage, ne transformeraient pas la sensibilité préindustrielle indécrottable du patronat français, n'endigueraient pas mieux que Delors et Bérégovoy la tendance inflationniste chronique *de l'économie nationale*, — la France dont ils croient représenter éminemment les aspirations conservatrices majoritaires, n'est pas plus authentique que celle, superficiellement progressiste, qui a porté en 1981 la gauche au pouvoir, écume d'une vague profonde que les politiques de tout bord, depuis 1968, échouent à identifier. Sous les débats académiques auxquels les partis dispensent leurs énergies vestigiales, le pays concret prodigue son goût du rien.

Du rien de *rien* érigé en modèle d'existence et en système de représentation. Il naît subrepticement, vers 1955, de la société naïvement appelée « de croissance » dont les produits ne valent pas plus que des mirages. Et il s'épanouit en 1968, quand, sous prétexte de contester les consommateurs, les « révolutionnaires » revendiquent la gratuité tous azimuts du désir, du plaisir, de la pensée. Comme si l'enjeu de la civilisation d'abondance n'était pas dans le règne de *l'inutilité* où les informations se perdent en fumée, les valeurs parmi les gadgets et les idées derrière les apparences.

Aujourd'hui, c'est le vide radical dont les théologies les plus pessi*mistes n'auraient pas osé imaginer* l'horreur. Et je m'étonne que les sociologues, ces nouveaux contrôleurs sociaux toujours empressés à vouloir ramener, à l'abri de leurs concepts, la collectivité sur ses rails, n'aient pas apprécié, avec la considération qu'il mérite, le phénomène punk. En 1977, il surgit en Angleterre, pas encore ramonée par les royalties pétrolières, le *néolibéralisme* et l'ordre *moral de* Mme Thatcher. Une mise en scène provocatrice, des vêtements agressifs, des coupes saugrenues de cheveux rouges, verts, bleus. La dénégation du sens jusque dans son dernier retranchement, le corps repère de nos perceptions affolées. Ils fleurissent en France, dans les milieux populaires, entre 1978 et 1980. Mais, débordant les clivages de classe et la déréliction des cités-dortoirs, c'est une situation générale qu'ils révèlent, *l'esprit* d'un temps frigorifié qu'ils dénoncent. Implacables et glacés, cruels et dérisoires, messagers électifs d'une époque qui me révulse, ils ont cependant mon estime, ils disent une vérité que nos idéologues et nos militants esquivent ou, pis, escamotent à force de théories émollientes sous les faux-semblants de la modernité ou d'une utopique renaissance.

En France, à l'aube de 1985, ils sont peu nombreux, folkloriques ou désuets. C'est qu'ils transfusent leurs désespoirs dans un espace mental et économique qu'on croirait à mille lieues de leurs marginalités équivoques. La France de l'ère post-consommatrice est caractérisée, au-delà des *fonctions* et des *appellations* effectives, par l'esprit « cadre », ce pur produit, dans les années 60, de la civilisation technologique triomphante, cette expression idoine de l'égalité nouvelle, à *mi-chemin* de la hiérarchie bourgeoise des fortunes et de l'échelle socialiste des responsabilités. Le cadre, c'est l'organisateur qui tire sa légitimité du mérite et sa souveraineté du travail. C'est lui qui répercute les décisions du sommet vers les activités parcellisées de la base, qui, entre les propriétaires inconnus et les producteurs anonymes, dessine un champ tolérable du profit où les opérateurs sociaux les plus humbles — ouvriers, contremaîtres, employés, petits fonctionnaires — rêvent d'instituer le régime de croisière de la jouissance : intérieur confortable, éducation des enfants, voiture et résidence secondaire, toujours plus de vacances.

Or le cadre moyen est en crise : baisse de son pouvoir d'achat, gel de ses ambitions, coup de frein à ses tentations. Tout se trame dès 1968, quand, dans l'euphorie du plein emploi et la folie d'acquisition, un débat s'engendre sur la consistance et l'inanité des objets. L'histoire, parfois, pour se faire entendre, utilise des ruses diaboliques : ce ne sont pas les étudiants dépaveurs du quartier Latin qui partent à l'assaut de la société mercantile, c'est celle-ci qui les utilise pour proclamer sa caducité. Et c'est l'équipage des programmateurs, des gestionnaires, des nouveaux producteurs en complet-veston, qui prend conscience de la vanité de ses emblèmes — télévisions, réfrigérateurs et congélateurs, machines à laver le linge ou la vaisselle, fétiches de la prospérité matérielle, colifichets se volatilisant à mesure qu'ils prolifèrent.

A présent que le désir de rien bute sur les obstacles de la restriction ou de la gêne, que le spectre n'est pas de la pénurie, car les appâts de la concupiscence sont aussi nombreux qu'auparavant, mais de la fauche qui les rend illusoires ou inaccessibles, le cadre moyen se pénètre sûrement et impitoyablement de la désignification des choses. Il est aigri et désabusé, voguant entre la révolte et la désolation, n'arborant ni harnachement, ni déguisement, ni coiffure outrageante, mais lisant *Libération*, ce rendez-vous des amertumes avec les modes, où l'impertinence est de rigueur parce qu'elle ritualise l'insatisfaction, où la nouveauté est confondue avec la *facticité des événements*, où la modernité sociale et culturelle est habillée en confection, faute de pouvoir s'offrir la grande mesure, où le simulacre — entendez le signe à la dérive — est élevé à la dimension du monde.

Cependant, nul n'est épargné. La lutte de classes est dépassée par cette sensibilité misérable. Les gosses riches et ceux de l'underground se nourrissent d'une semblable vacuité. Plus de perspectives, pas d'horizon, des tics à la place du vécu, des stéréotypes au lieu de réflexion. Plus même de désirs, hors ceux qui se dévergondent dans les chimères.

Les conséquences politiques de ce désarroi sont si inquiétantes que je suggère à mes amis socialistes d'y prendre garde, de ne pas trop emprunter au giscardisme la logomachie de la modernisation, qui ne fait « tilt » qu'artificiellement, pour tenter plutôt de revivifier nos imaginations. Et ce n'est point davantage en s'arc-boutant aux fantasmes droitiers de la sécurité que la gauche recouvrera sa crédibilité. La mythologie de l'assistance renvoie à l'angoisse d'une communauté déboussolée. Ce n'est qu'au prix de l'aventure, de la confrontation avec le danger, que les sociétés inventent leur devenir. Celui-ci, irréversiblement, se fige quand il est déserté par la témérité.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

COURRIER

Le chapeau de M. Chirac

J'apprécie, en général, beaucoup l'humour de Mme Claude Sarraute. En revanche, il me semble qu'elle ironise mal à propos, dans le cas de son article « Souvenir de Jérusalem » paru dans *le Monde* du *13 décembre 1984*.

« On était écroulé de rire », écrit-elle à propos d'une séquence de TF 1 montrant M. Jacques Chirac coiffé d'un chapeau dans une synagogue, l'accusant de vouloir par là *« rechercher le vote juif »*.

Ayant accompagné M. Jacques Chirac en Israël, je peux témoigner que tous ceux qui l'ont suivi, y compris de nombreux journalistes, ne partageaient pas l'hilarité de *Mme Claude* Sarraute. *La télévision* a filmé, alors que nous étions tous la gorge serrée d'émotion à la suite de la visite du Yad Va Shem, le mémorial de la déportation des juifs où le maire de Paris allait déposer une couronne et ranimer la flamme dans une salle du souvenir où l'obligation est — comme dans une synagogue — d'avoir la tête couverte. C'est ce qui expliquait le chapeau en question. Qu'aurait écrit Mme Sarraute si M. Jacques Chirac avait mis une calotte au lieu d'un chapeau !

CLAUDE-GÉRARD MARCUS,
député de Paris.

Promesses, promesses...

Lors de l'émission « Parlons France », M. Fabius annonçait, le 16 octobre dernier, deux mesures destinées à pallier, dans l'immédiat, les carences subies par les demandeurs d'emploi non ou mal indemnisés, à savoir : des excédents agricoles débloqués pour nous éviter la soupe populaire, une allocation de 40 F par jour aux demandeurs d'emploi âgés de plus de cinquante ans (je n'ai pas encore compris pourquoi ceux-ci sont « plus démunis » que les non-indemnisés de moins de cinquante ans).

Plus de deux mois ont passé, j'ai cinquante et un ans. A toutes mes demandes aux Assedic concernant ces 40 F il me fut répondu : *« Nous ne savons rien d'autre à ce sujet que ce que Monsieur Fabius a dit, aucun ordre reçu, n'y comptez pas trop. »*

Quant aux excédents agricoles, même chose. Il a fallu que j'attende le 3 novembre à la fin de l'émission « Droit de réponse », SOS Solidarité de M. Polac, pour apprendre par le représentant du gouvernement présent que les excédents agricoles *allaient* être *débloqués dans* quatre grandes villes de France. Dois-je demander un billet aller et retour gratuit à la SNCF pour aller chercher mon lot de provisions à Rennes ? Cela me ferait plaisir, je pourrais *aller* voir *mes parents que* je n'ai pas vus depuis quinze mois, faute de moyens.

MARYVONNE GOARANT
Chômeuse sans ressources
(Toulouse.)

• *RECTIFICATIF.* — Deux erreurs se sont glissées dans l'article de M. Jacques Muglioni, « L'école doit instruire » (*le Monde* du 18 décembre). Dans le deuxième paragraphe il fallait lire : *« Car depuis peut-être un demi-siècle... »*, (et non pas *un siècle*). Dans le septième paragraphe : *« Tout se passe comme si les prédicateurs de la rénovation... »* (et non pas les *prédateurs*).

L'information spectacle

Depuis quelque temps, les médias (télévision surtout) nous assènent les informations avec le même rythme et la même insistance que pour le dernier film en sortie nationale, le clip en vogue ou les disques des hit-parades.

C'est le tam-tam sur : l'assassinat du petit Grégory, le Tchad, le CHU de Poitiers, les agressions, dans le dix-huitième, sur les personnes âgées, la Nouvelle-Calédonie, l'Inde, etc.

Ces informations coup d'éponge, l'une effaçant l'autre, sont reprises si elles s'y prêtent par les ténors de l'opposition dès lors qu'ils peuvent donner libre cours à leur vindicte contre le gouvernement socialiste.

Tout ce bruit, certaines fois pour des informations plus que douteuses... *les risques de dérapage sont* énormes surtout lorsqu'on sait que la télévision est l'unique vecteur de l'information dans bien des foyers.

Est-ce trop demander que de souhaiter sérénité et réflexion dans la présentation des événements, messieurs les journalistes ? Votre pouvoir est immense, mais ne jouez pas avec le feu, il y va de la vie des personnes, des régions, du pays.

PIERRE JOUANNEAU.
(La Roche-sur-Yon.)

Pour une allocation de « réemploi »

N'est-il pas incroyable que les syndicats français, face à 2 300 000 chômeurs et une menace croissante de « désemploi » dans les secteurs à sureffectifs, en soient encore à appeler leurs adhérents à lutter pour le maintien du pouvoir d'achat ou pour la réduction du nombre d'heures de travail avec le même salaire ? Alors que la fréquentation de la soupe populaire croît tous les jours ! Est-il pensable que l'Amérique reaganienne ait vu syndicats et travailleurs voter des réductions de salaires *de 25 % pour éviter des licenciements* ? La France de la Révolution, sous régime socialiste de surcroît, n'est-elle pas capable de faire de même ? Et mieux ?

Pourquoi les partenaires de l'UNEDIC ne se mettraient-ils pas d'accord pour octroyer à toutes les PME de moins de cent personnes (par exemple) 50 % de l'allocation ASSEDIC de chaque chômeur embauché ? L'URSSAF pourrait de son côté octroyer 50 % de remise des charges sociales patronales. Elle y récupérerait en tout cas 50 % des charges patronales qu'elle ne touche pas sur les chômeurs et la quasi-totalité des charges salariales des chômeurs redevenant travailleurs.

Un pan important de notre économie pourrait être relancé, notamment dans les services au sens moderne du terme, par ce système qu'on pourrait qualifier d'allocation de « réemploi ». Face aux quelque *500 000 chômeurs qui résulteront* de la modernisation des grandes entreprises des secteurs en perte de vitesse, l'incitation à l'embauche par les PME et à la création de nouvelles entreprises grâce à cette allocation de réemploi peut représenter plus de 500 000 nouveaux emplois.

HUGUETTE IMBERT-VIER.
(Paris.)

Train de vie

De temps à autre, je suis scanda*lisé par le train de vie des agents* de l'Etat ; je l'ai été ce matin au coin de la rue de Lille et de la rue des Saints-Pères, où j'ai vu une femme très élégante sortir d'une maison et serrer la main de deux flics chargés de la surveillance de l'appartement de M. Defferre. C'était, vous l'avez deviné, Mme Defferre. J'ai mesuré le coût d'un ministre d'Etat de soixante-quatorze ans, de même que des épouses de ministre, car une voiture avec un chauffeur l'attendait sur le trottoir. Subitement, j'ai compris la distance qui existait entre eux et moi, citoyen à qui l'on interdit de travailler à cinquante-cinq ans, qui ai été cambriolé trois fois sans qu'aucune autorité s'en inquiète. Veuillez excuser le goût amer que j'ai dans la bouche.

LUCIEN MARMOUGET.
(Orsay.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

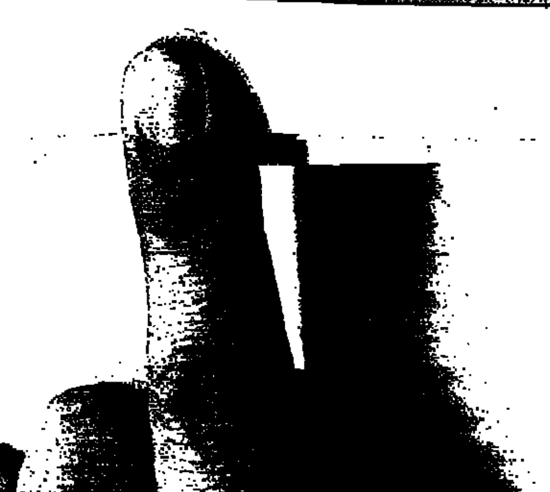
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

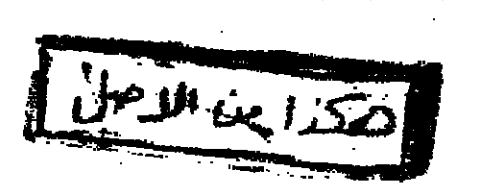
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le général Jaruzelski tire les conséquences de l'affaire Popieluszko

Des décisions d'ampleur modeste

A quelques jours de l'ouverture du procès des quatre officiers de la police politique accusés de l'assassinat du Père Popieluszko, le comité central du parti a tiré les conséquences pratiques de l'affaire, au cours d'un *plénum réuni* les 22 et 23 décembre à Varsovie. Le général Jaruzelski a annoncé un renforcement du contrôle du parti sur les or*ganes du ministère* de l'intérieur, et quelques responsables de rang moyen ont été remplacés au sein du comité central. Ce sont là des décisions modestes, si l'on songe à l'émotion considérable qu'avait soulevée l'assassinat par des policiers d'un *prêtre porte-drapeau de Solidarité* — un acte décrit par le pouvoir lui-même comme une « provocation » lancée contre l'équipe dirigeante.

Aucun changement n'est intervenu dans la haute hiérarchie du parti, même si la situation du géné*ral de la milice Miroslaw Milewski*, membre du bureau politique et du secrétariat du comité central, reste peu claire. La responsabilité de la surveillance du ministère de l'intérieur, qui lui incombait avant que n'éclate l'affaire Popieluszko, ne lui *a apparemment pas été restituée* ; le général Jaruzelski, qui s'en était chargé lui-même au lendemain de l'assassinat, garde en effet le contrôle de la police au plus haut niveau. Et le porte-parole du comité central a refusé de répondre à toute *question concernant les fonctions* actuelles du général Milewski, qui n'apparaît d'ailleurs pas sur la photo officielle du bureau politique publiée par la presse.

Les changements de personnes concernent essentiellement les chefs *de trois départements du comité* central, mais ils ne sont pas forcément tous liés à l'affaire Popieluszko. Un remplacement retient cependant l'attention, celui du responsable du département de l'administration, qui possède un certain *droit de regard sur les organes de sé*curité. Son titulaire, M. Michal Atlas, part à la retraite, au profit de M. Janusz Kubasiewicz. On note aussi la démission du comité central *« pour raisons personnelles »* de M. Zbigniew Ciechan, responsable *du parti à Torun*, c'est-à-dire dans la région où a été commis le crime. Enfin, un nouveau sous-secrétaire d'Etat a été nommé au ministère de l'intérieur, premier civil à côté des cinq généraux qui assistent le ministre, le général Kiszczak.

Tirant la leçon politique de l'assassinat, le général Jaruzelski a souligné qu'il s'agissait d'un cas *« isolé »*, témoignant d'*« un climat de dégénérescence morale et d'extrême indiscipline »* de la part des quatre accusés *« membres du même service et de la même cellule du parti »*. Il a aussi utilisé une étrange formulation en déclarant que les assassins du prêtre *« avaient usurpé de façon inadmissible — et leur erreur a été meurtrière — le droit d'interpréter les raisons morales et politiques qui guident le parti »*.

C'est dire que le parti avait toutes raisons d'en vouloir au Père Popieluszko, *mais que les policiers* ont eu évidemment tort sur la méthode en recourant au meurtre pour régler le problème. Le général Jaruzelski a profité de l'occasion pour lancer de nouvelles mises en garde aux forces d'opposition. *« Nous ne permettrons jamais leur légalisation sous quelque forme que ce soit*, a-t-il déclaré, *et notre réaction sera proportionnée aux besoins déterminés par la situation. »* L'avertissement semble tout particulièrement destiné aux membres des « comités pour le respect de *la légalité* » *qui ont tenté* de se constituer au lendemain de l'assassinat du prêtre.

Au total, le général Jaruzelski semble donc avoir plutôt bien surmonté l'épreuve que constituait pour lui l'affaire Popieluszko. Sa position personnelle au sommet de la hiérarchie du bureau politique semble ne pas en avoir pâti, au contraire, et *l'événement*, pour désagréable qu'il ait pu être, n'a pas très gravement compromis la reprise des relations avec l'Occident, comme en témoigne la récente visite de M. Andreotti *(voir encadré)*.

Quant à l'impact de l'assassinat *dans l'opinion polonaise, il a certai*nement été considérable et très négatif pour le pouvoir (le déroulement du procès, qui s'ouvrira le 27 décembre à Torun, sera à cet égard très important, de même que les peines qui frapperont les accusés). *Mais la manière dont la po*pulation polonaise a pu ressentir cette affaire est sans doute considérée comme relativement secondaire, l'essentiel — à savoir l'autorité et le style actuel de gouvernement — ayant pu être préservé.

JAN KRAUZE.

● *Un militant de Solidarité condamné.* — Un militant de Solidarité de Torun, M. Stanislaw Smigiel, a été condamné, récemment, à un an et demi de prison avec sursis. Ingénieur électronicien, M. Smigiel était accusé d'avoir contribué à la diffusion d'émissions de Radio-Solidarité. *Selon un bulletin clandestin*, M. Smigiel est aussi le principal témoin de l'enlèvement, en février et mars dernier à Torun, de sept militants de Solidarité, qui avaient été violemment battus et menacés de mort par leurs ravisseurs. Ces derniers *se réclamaient d'une « organisation anti-Solidarité »*, et M. Smigiel avait cru reconnaître parmi eux un fonctionnaire de la police politique. Il avait vainement demandé au parquet d'être confronté avec lui. Les activités de l'« organisation anti-*Solidarité » ont été souvent rapprochées* de l'assassinat du Père Popieluszko commis également près de Torun.

M. ANDREOTTI A VARSOVIE

Tout en souplesse

Le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, s'est livré à un exercice tout en finesse au cours de sa visite officielle en Pologne, du 20 au 23 décembre. Sans froisser apparemment personne, il a eu de longs entretiens avec les officiels, une brève conversation avec des représentants de l'opposition, et est allé s'incliner sur la tombe du Père Popieluszko, ce qui n'a pas empêché la presse du régime de commenter avec enthousiasme le succès de cette visite.

En fait, malgré les apparences, il avait la tâche plus aisée que son prédécesseur occidental à Varsovie, le ministre britannique Malcolm Rifkind, arrivé en Pologne au moment où l'émotion suscitée par l'assassinat du Père Popieluszko était à son comble, et qui, par ses gestes et ses prises de position audacieuses en faveur d'un dialogue entre le pouvoir et la « société » polonaise, avait suscité la colère des dirigeants de Varsovie.

Le « précédent Genscher » a aussi servi M. Andreotti : il y a quelques semaines, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères avait annulé à la dernière minute sa visite, refusant de se laisser dicter le comportement qu'il était censé avoir à Varsovie. Cette fois, les autorités polonaises avaient tout intérêt à faire preuve de plus de souplesse.

M. Andreotti a donc eu un long entretien *« empreint d'une grande franchise »* avec le général Jaruzelski, qui s'est déclaré *« particulièrement heureux »* que l'Italie ait été le premier grand *pays occidental à rétablir des* contacts à haut niveau avec Varsovie depuis l'instauration de l'état de guerre (la visite du ministre britannique a apparemment été passée par pertes et profits).

*M. Andreotti a aussi eu un en*tretien avec le primat, Mgr Glemp, et, en bon catholique, il est allé à la messe à l'église où est enterré le père Popieluszko, et s'est recueilli devant sa tombe — mais sans aller jusqu'à déposer une gerbe. Il n'a pas non plus oublié de rencontrer deux conseillers de Solidarité, MM. Geremek et Mazowiecki, *mais de manière peu compro*mettante : il lui a suffi d'un aparté d'une vingtaine de minutes au cours d'une réception à l'ambassade d'Italie, où se côtoyaient *« des représentants du pouvoir, des Soviétiques, des évêques et des « extrémistes »*, selon l'expression amusée d'un archevêque. Reste à savoir si cette habile prestation servira à autre chose qu'à conforter la réputation de M. Andreotti.

J. K.

DIPLOMATIE

M. Reagan a promis à Mme Thatcher de ne pas déployer d'armes spatiales avant des négociations avec Moscou

De notre correspondant

Washington. — L'entretien que M. Reagan et Mme Thatcher ont eu, samedi 22 décembre, à Camp David leur a permis d'estomper sans vraiment les réduire leurs profondes divergences sur les projets américains de défense spatiale anti-missiles.

Tous deux sont en effet tombés d'accord, a indiqué, samedi soir, le premier ministre britannique, pour estimer que les Etats-Unis ne devraient pas mettre en place de systèmes anti-missiles sans négociation préalable avec l'URSS, mais qu'ils doivent en revanche poursuivre leurs recherches en ce domaine.

Confirmée par la partie américaine, la définition de cette position commune présente l'avantage pour Washington d'atténuer l'opposition à la militarisation de l'espace exprimée par Mme Thatcher il y a une semaine en recevant à Londres le numéro deux soviétique, M. Gorbatchev. Le premier ministre britannique avait alors ainsi rejoint, à la grande satisfaction de Moscou, la plupart des dirigeants européens et notamment M. Mitterrand dans leurs critiques de l'initiative de défense stratégique américaine (IDS). L'Europe occidentale et les Etats-Unis étaient en conséquence apparus divisés *sur une question* fondamentale, alors que MM. Shultz et Gromyko doivent se retrouver à Genève les 7 et 8 janvier prochain pour étudier les possibilités de relance du processus de contrôle des armements.

C'est donc au resserrement des rangs atlantiques sur ce point qu'ont œuvré M. Reagan et Mme Thatcher, dans l'apparent espoir que leur concordance satisferait les autres capitales de l'alliance. Ils se sont fait pour cela des concessions réciproques, mais celles-ci ont été plus grandes du côté britannique qu'américain, dans la mesure où il coûtait peu à M. Reagan de s'engager à négocier avec Moscou avant l'éventuel déploiement de ses anti-missiles, lesquels de toute manière ne seront pas mis au point avant la fin du siècle. Mme Thatcher, elle, a publiquement fait siens deux des principaux arguments avancés par Washington en faveur de l'IDS. Elle a d'abord admis que la recherche sur la « guerre des étoiles » était compatible avec le traité ABM, qui limite depuis 1972 le nombre des anti-missiles dont peuvent se doter les deux superpuissances. Elle a *surtout* souligné que les Etats-Unis devaient *« rétablir l'équilibre »* avec l'URSS en raison de l'avance technologique que Moscou a prise, notamment par le biais des armes anti-satellites.

Cela revenait à donner à Wa*shington un feu vert sur* l'essentiel, le développement des recherches. Et cela permettra à M. Shultz de ne pas trouver en face de lui à Genève un interlocuteur trop confiant dans les possibilités de rompre la solidarité occidentale.

Sur le fond pourtant, les points de vue américain et britannique ne se sont nullement rapprochés. Alors que, à Washington, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, et le président lui-même défendent l'IDS en expliquant qu'elle débarrasserait le monde de la terreur d'armes nucléaires rendues « obsolètes », Mme Thatcher a, samedi soir, réaffirmé pour sa part que c'était à la dissuasion que le monde devait d'avoir échappé depuis quarante ans à une nouvelle conflagration générale.

Malgré cet entretien de Camp David, la confusion dans le camp occidental est d'autant plus grande, à deux semaines du rendez-vous de Genève, que le gouvernement américain est lui-même profondément divisé sur les concessions qu'il pourrait faire à l'Union soviétique en matière d'armes spatiales. Presque publique, la bataille est féroce. C'est à elle qu'il faut attribuer les informations publiées dimanche par le *New York Times* et aussitôt démenties par M. Weinberger sur les possibilités d'une limitation des objectifs de l'IDS à la seule protection des sites de lancement des missiles américains.

BERNARD GUETTA.

URSS

La vieille garde l'emporte à Moscou

(Suite de la première page.)

Cela n'est pas exclu, d'autant que le Politburo, avec onze membres de plein droit, est aujourd'hui à son effectif le plus faible depuis dix-sept *ans. D'autre part, M. Tchebrikov*, promu président du KGB peu après la mort de Brejnev, a fait son entrée dans l'instance suprême du parti — comme membre suppléant — en décembre 1983.

Il est vrai que la direction de M. Tchernenko semble incapable de se mettre d'accord pour modifier le fragile équilibre institué à la fin du *règne d'Andropov : non seulement* aucune nomination ou mise à l'écart n'a été décidée au Politburo ou au secrétariat depuis un an, mais l'on peut se demander si l'impuissance à trancher les « questions d'organisation » n'est pas à l'origine de la non-*réunion du comité central du parti* avant la session du Soviet suprême de novembre, comme cela était de tradition.

Après le maréchal Akhromeev, un autre candidat possible était M. Romanov, responsable des questions militaires et de police au sein du Politburo et du secrétariat du parti. Cette candidature n'a pas été retenue, ce qui est peut-être une bonne nouvelle pour les militaires, mais plus encore pour l'intéressé lui-*même*, qui se serait trouvé écarté probablement de ce fait de la lutte pour la succession du secrétaire général. C'est donc une moins bonne nouvelle pour M. Gorbatchev, l'officieux numéro deux du parti, qui conserve à ses côtés un rival redoutable, mais sans doute aussi pour une raison plus générale. Le choix du maréchal Sokolov montre en effet que les septuagénaires, toujours majoritaires (étroitement) au Politburo, sont en mesure d'imposer des membres de leur « confrérie » pour tous les postes dirigeants du parti et de l'Etat, par conséquent que la relève des générations n'est *toujours pas à l'ordre du jour*.

En cas de disparition prochaine de M. Tchernenko, ne jugera-t-on *pas que M. Gorbatchev, avec ses* 53 ans, est décidément bien trop jeune pour occuper ses fonctions et qu'il devra encore « faire ses classes » dans l'ombre d'un autre numéro un plus « sûr », par exemple de M. Grichine, l'éternel chef du parti à Moscou ? Au point de « gérontocratie autoalimentée » où en est parvenu le système, cela ne saurait être exclu.

Des attributions non précisées

Beaucoup de choses sont connues sur la carrière et le profil du maréchal Sokolov, sauf... ce qu'il faisait pendant les dix-sept dernières années. A la différence en effet des deux autres premiers vice-ministres de la défense dont les responsabilités sont traditionnelles et bien définies (l'un dirigeant l'état-major général, l'*autre les forces unifiées du pacte* de Varsovie), les attributions du troisième n'ont jamais été précisées. Sans doute s'occupe-t-il du « reste ».

Selon certaines rumeurs, il superviserait les ventes d'armes à l'étranger — encore que le vrai responsable en ce domaine soit le général d'armée Chabanov, qui accompagnait le maréchal Oustinov en Inde en mars dernier — ; selon d'autres, *il* s'occuperait plus spécialement des opérations en Afghanistan, mais la responsabilité doit relever davantage de l'état-major général et de son nouveau chef, le maréchal Akhromeev. Depuis la maladie fatale de *Dimitri Oustinov en octobre dernier* en tout cas, le maréchal Sokolov avait clairement hérité de la direction générale des affaires du ministère, comme en témoigne son rôle lors de la parade militaire du 7 novembre, où il remplaçait *ex-officio son ministre*.

Les débuts de sa carrière présentent moins de mystère. Né le 1er juillet 1911 (quelques mois avant M. Tchernenko) à Evpatoria en Crimée, dans une famille d'employés, Sergueï Leonidovitch Sokolov a commencé sa carrière, comme la plupart des représentants de sa génération actuellement au pouvoir, en tant qu'agitateur komsomol : alors préposé aux emballages dans une coopérative de production, il est, à la fin des années 30, secrétaire de l'organisation des jeunesses communistes de son entreprise. Ce zèle lui permettra de conquérir ses premiers galons lorsque, en 1932, il s'enrôle dans l'armée rouge. Affecté aussitôt à l'école des blindés de Gorki, il en sort deux ans plus tard comme chef de compagnie, puis de bataillon.

En 1937, année de ses vingt-six ans, mais aussi de la grande purge dans l'armée et de l'exécution de son chef Toukhatchevski, il adhère au parti. Il sert alors dans les troupes blindées d'Extrême-Orient, et participe à sa première opération armée contre les forces japonaises retranchées près du lac Hassan, en août 1938.

Un militaire traditionnel

La seconde guerre mondiale le ramène vers l'ouest. Il servira pendant tout le conflit dans des états-majors de forces blindées sur le front de Carélie (où il a pu rencontrer Iouri Andropov, alors chef komsomol et organisateur de la résistance derrière les lignes finlandaises), puis sur le front occidental. Ce « tankiste », comme ses deux principaux collègues et rivaux d'aujourd'hui, les maréchaux Akhromeev et Koulikov, parfait ensuite son éducation à l'*Académie* militaire des troupes blindées et mécanisées (qu'il termine en 1947, cinq ans avant Sergueï Akhromeev), puis à l'Académie de l'état-major général (en 1951). Ses commandements des années suivantes sont moins connus, et ce n'est qu'en 1960 qu'il émerge à la position plus en vue de commandant adjoint *et chef d'état-major de la région* militaire de Moscou, sous les ordres des maréchaux Krylov d'abord, Beloborodov ensuite.

En 1964, il devient commandant adjoint de la région militaire de Leningrad, que dirige alors le maréchal Kazakov. Un an plus tard, lorsque ce dernier est promu commandant du pacte de Varsovie, il lui succède dans la grande métropole du Nord, ce qui lui vaut d'être promu membre suppléant du comité central en 1966, ainsi que député au soviet suprême. Il a pu alors fréquenter celui qui est aujourd'hui son chef civil au Politburo et au secrétariat du parti : Grigori Romanov, alors deuxième secrétaire du parti pour la région de Leningrad.

C'est pourtant en 1967 seulement, à la mort du maréchal Malinovski, ministre de la défense, que sa carrière prend son véritable tournant. Les militaires professionnels imposent pour sa succession le maréchal Gretchko, déjà premier vice-ministre et commandant du pacte de Varsovie. Ce dernier commandement passe au maréchal Iakoubovski, le chef d'état-major reste le maréchal Zakharov, mais un autre *poste de premier vice-ministre* est créé pour Sergueï Sokolov, qui n'est encore que général. Il sera promu maréchal de l'Union soviétique en 1978 seulement, mais, dès 1968, au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie dans laquelle il semble *avoir joué un rôle, un plénum* du comité central l'a coopté comme membre de plein droit du parlement du parti, sans attendre un congrès.

Une promotion par défaut

Dès lors, Sergueï Sokolov survivra *à tous les changements, aussi bien* à ceux qui se produisent à la tête de l'Etat et du parti, avec les décès de Brejnev et d'Andropov, qu'à ceux qui affectent le ministère de la défense. Ainsi, l'arrivée du « civil » Oustinov à la tête de ce ministère en *1976 entraîne la mutation du maré*chal Koulikov de l'état-major au commandement du pacte de Varsovie et son remplacement par un technicien du génie fraîchement nommé maréchal : Nikolaï Ogarkov. Sergueï Sokolov n'en reste pas moins à *son poste, symbolisant* par là la permanence de l'appareil militaire traditionnel par delà les débats techniques et les querelles de chef.

La rétrogradation récente du maréchal Ogarkov, puis le décès ce mois-ci du maréchal Koutakhov, commandant de l'armée de l'air depuis quinze ans, avaient restreint encore plus les rangs des candidats possibles à la succession du ministre, laquelle semble avoir été décidée bien avant la mort de ce dernier.

Le maréchal Sokolov était en somme *« le plus ancien dans le grade le plus élevé »*. Il est promu *par défaut, si l'on peut dire*, au terme d'une longue patience qui le fait apparaître d'emblée, lui aussi, comme un « pape de transition ».

MICHEL TATU.

EUROPE

Malte

M. Dom Mintoff démissionne de ses fonctions de premier ministre au profit de M. Bonnici

M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte depuis 1971, a annoncé samedi 22 décembre devant le Parlement qu'il démissionnait de ses fonctions. *« Je me retire parce que je me sens trop vieux. Il y a ici des gens plus jeunes et plus forts que moi »*, a notamment déclaré le premier ministre, qui est âgé de soixante-huit ans, mais qui est en mauvaise santé. M. Mintoff, qui préparait sa succession depuis de nombreux mois, restera cependant député et conservera également ses fonctions de président du Parti travailliste.

M. Mintoff, dont la diplomatie « progressiste » l'a conduit tout récemment à se rapprocher encore plus que dans le passé de l'Union soviétique et de la Libye, est remplacé à la tête du gouvernement par son dauphin officiel, M. Carmelo Misfud Bonnici, un avocat de cinquante et un ans, qui devra tenter d'améliorer l'image du Parti travailliste à deux ans d'élections législatives qui s'annoncent difficiles. La situation économique de l'île est mauvaise du fait, notamment, d'une diminution de 25 % des revenus de l'industrie touristique.

Un étrange « exercice solitaire du pouvoir »

Jusqu'à sa démission, M. Dom Mintoff sera resté, non seulement pour les Occidentaux mais aussi pour ses partenaires successifs du monde arabe et du camp socialiste, un personnage énigmatique aux comportements diplomatiques imprévisibles. Comme si le chef du gouvernement de La Valette s'était appliqué à ressembler au stéréotype du « Maltais » des films d'aventure ou d'espionnage, habile à brouiller les pistes, quitte à se prendre parfois les pieds dans les fils de ses propres intrigues...

Il n'en a pourtant pas toujours *été ainsi. Avant d'accéder au pouvoir*, ce brillant ingénieur et architecte, né à Malte en 1906, pouvait passer pour un pur produit de l'éducation britannique, comme les collèges anglais ont réussi à en fabriquer en série chez les peuples les moins faits, *a priori*, pour se couler dans ce moule. Le père de M. Mintoff avait servi comme cuisinier dans la Royal Navy. Lui-même a été, après de solides études à Malte, boursier à Oxford, et a épousé la très britannique Miss Moyra Bentick.

Dans les années 50, lorsque les travaillistes maltais étaient dans l'opposition, et que c'étaient les nationalistes qui faisaient figure d'esprits frondeurs vis-à-vis de Londres, M. Mintoff et ses amis du Labour militaient d'ailleurs pour l'intégration totale de l'île au Royaume-Uni, seule façon, selon eux, d'assurer l'avenir économique d'un pays peu pourvu en richesses naturelles. Revenu au pouvoir, le Parti travailliste avait même organisé un référendum à ce sujet, en 1956. Le « oui » à l'intégration l'ayant largement emporté, comme le souhaitait *M. Mintoff, seule l'importance de* l'abstention dissuada les gouvernements de La Valette et de Londres de donner une suite concrète à ce projet.

Revenu au pouvoir après le succès travailliste aux élections législatives de 1971, M. Mintoff ne devait cependant pas tarder à manifester à l'égard de l'ancienne puissance tutélaire – qui avait accordé son indépendance à Malte en 1964 – *une méfiance attentive*, aux limites de l'hostilité, et qui se concrétisa notamment, en mars 1979, par la fermeture des installations navales dont la Couronne disposait encore à La Valette. Le premier ministre maltais veilla même à donner à la cérémonie de fermeture de la base l'allure *d'une véritable libération nationale*, sur le thème : cette fois-ci, Malte est libre.

Singulière faculté d'oubli, mêlant une pointe de cynisme à l'ingratitude ? Authentique évolution politique ? Revanche tardive du petit boursier d'Oxford devenu le patron, et tenant la dragée haute aux messieurs titrés du Foreign Office ? Il y avait sans doute un peu de tout cela dans le comportement de M. Mintoff. Et, aussi, l'ambition de faire jouer à son pays un rôle *international que ni* sa taille ni sa dépendance économique ne l'autorisaient normalement à briguer.

Avant et après cette « deuxième indépendance » de 1979, M. Mintoff s'est en tout cas employé à trouver à la fois des protecteurs régionaux et d'autres beaucoup plus lointains, susceptibles de garantir politiquement la neutralité de Malte, mais aussi de l'aider financièrement. On l'a vu successivement faire des amabilités à Pékin, dont la générosité s'est notamment concrétisée par l'édification d'un vaste « Red China Dock » dans le *port de La Valette, à Tripoli* – mais les relations avec le colonel Kadhafi ont connu une phase moins cordiale en raison du conflit opposant les deux pays à propos de la délimitation de leurs eaux territoriales, avant de redevenir idylliques, – ainsi qu'à Moscou, Pyongyang, Alger, Rome et Paris.

Une certaine indépendance...

Ces deux dernières capitales étaient elles aussi, malgré les diatribes périodiques de M. Mintoff contre les démocraties occidentales devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, invitées non seulement à garantir cette neutralité de Malte, mais aussi à fournir *une compensation financière au* « manque à gagner » provoqué par la fermeture de la base navale britannique, pour laquelle Londres payait un fort loyer jusqu'en 1979.

Ce comportement n'a évidemment pas manqué de susciter bien des interrogations à l'Ouest : M. Mintoff n'était-il pas en train, malgré sa brouille avec les Soviétiques, d'ancrer à l'Est ce *« seul porte-avion insubmersible en Méditerranée »* que constituait Malte, selon Churchill ? La présence plus que voyante de « conseillers » libyens (y compris culturels, par centaines, au début des années 80) ne préludait-elle pas à une « kadhafisation » de l'île, et cette neutralité n'était-elle pas un leurre ? Finalement, M. Mintoff semble être parvenu, pour autant qu'on puisse vraiment le savoir, à préserver une certaine indépendance, davantage en tout cas qu'on ne le lui prédisait. Il s'est toujours amusé lui-même des *noirs desseins qu'on lui prêtait*, tout en les démentant avec suffisamment d'ambiguïté pour renforcer, et non effacer, le côté machiavélique de son personnage.

Mais cet acpect-là de la personnalité du premier ministre maltais n'était pas le seul. Il a également su jouer, vis-à-vis de ses *interlocuteurs, sur un tout autre* registre : celui de la bonhomie et de la décontraction. Recevant volontiers ses visiteurs en manches de chemise, voire en chaussons, riant de bon cœur, l'œil vif derrière ses grosses lunettes d'écaille, et parfaitement capable de mettre un terme à un entretien en invoquant l'heure sacro-sainte de la sieste, « Dom » (c'est-à-dire Dominic) avait aussi l'art, quand il le fallait, de prendre l'allure d'un brave oncle de province, désarmant de gentillesse tranquille ; à l'opposé de l'intrigant des conférences internationales – voire du manipulateur de suffrages, comme on l'en a accusé lorsqu'il s'est maintenu au pouvoir après avoir perdu, en voix mais non en sièges, les élections de 1981 – ou du pourfendeur de l'Église maltaise, que ses adversaires (nombreux) voient en lui. Son successeur aura à mesurer jusqu'à quel point, et avec quelles conséquences futures, il a pu jouer avec *le feu dans cet étrange exercice* solitaire du pouvoir.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE NOUVEAU CHEF DU GOUVERNEMENT

Un apparatchik habile, venu sur le tard au travaillisme

Le nouveau premier ministre de Malte, M. Carmelo Mifsud Bonnici, a cédé relativement tard à l'attrait de la vie politique comme du Parti travailliste. Né le 19 juillet 1933 près de La Valette, à Conspicua, il s'est tout d'abord orienté vers une carrière juridique, cependant que ses inclinations personnelles et une solide tradition familiale le prédisposaient plutôt à faire partie des milieux catholiques. Ce qui, à Malte, vous situe plus spontanément à droite qu'à gauche, parmi les électeurs du Parti nationaliste davantage que chez ceux de M. Mintoff. M. Bonnici a milité, il y a vingt ans, dans les rangs de la Jeunesse ouvrière chrétienne, et passait alors pour un bon orateur dans les meetings catholiques, où l'on ne ménageait guère les travaillistes. Il a d'ailleurs un frère prêtre, et un autre député de l'opposition.

Il est vrai que c'est précisément l'exercice de sa profession de juriste qui lui a fait rencontrer la gauche. Spécialiste du droit du travail, qu'il a étudié à l'université de La Valette mais aussi à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne, il est devenu, en 1969, conseiller juridique *du plus puissant* syndicat de l'île, la General Workers Union, qui regroupe quelque 70 % des syndiqués du pays. Les liens entre la GWU et le Parti travailliste n'étaient pas encore, à l'époque, aussi étroits qu'ils le sont devenus ; mais un tel employeur ne pouvait que le rappro cher de M. Mintoff.

D'autant plus que M. Bonnici s'est rapidement fait remarquer par ses facultés d'analyse et sa puissance de travail. Peu après son entrée dans l'état-major de la centrale syndicale, *il parvient, par exemple, à empêcher* l'adoption d'un projet de loi soutenu par la majorité nationaliste de l'époque et réglementant les rapports du travail dans un sens moins favorable aux salariés. Ces activités ne l'empêchent pas de faire prospérer son cabinet d'avocat.

C'est en 1980 que le premier ministre lui demande de le seconder à la tête du Parti travailliste. Les élections prévues l'année suivante s'annoncent difficiles pour les travaillistes, et M. Mintoff a bien besoin, pour diriger la campagne, d'un adjoint au savoir-faire incontesté. En pur apparatchik, celui-ci organise ce combat délicat, sans s'afficher lui-même. Quitte à en « arranger » quelque peu les règles, grâce à un redécoupage des circonscriptions qui permettra finalement aux travaillistes, devancés en voix par les nationalistes, de conserver d'extrême justesse une majorité de sièges à la Chambre.

M. Mintoff, qui ne cache plus son intention de se retirer à plus ou moins brève échéance, en fait officiellement son dauphin et le charge de négocier un accord avec l'Eglise catholique maltaise, à laquelle l'oppose un très vif différend, notamment scolaire. L'affaire semble s'éterniser, le Vatican intervient, mais M. Bonnici parvient enfin à un compromis, en octobre dernier, dans des conditions difficiles. Entre-temps, en 1983, il est entré au Parlement (par cooptation) et a été nommé vice-premier ministre, chargé du portefeuille du travail et des affaires sociales, qu'il a troqué au début de cet automne pour celui de l'éducation.

M. Bonnici va devoir incarner le rajeunissement d'un Parti travailliste usé par un long règne, et très largement dominé, jusqu'alors, par la personnalité de son prédécesseur. Il partage avec ce dernier une grande simplicité dans sa vie privée, le refus de tout luxe ostentatoire, mais aussi, semble-t-il, un certain goût du secret. Il n'aura pas trop de toutes ses qualités d'intelligence et de travail pour arrêter le déclin de la gauche maltaise et dissiper le profond malaise créé par les orientations diplomatiques de M. Mintoff.

B. B.

D'une superficie d'environ 320 kilomètres carrés, l'archipel maltais compte quelque 325 000 habitants, ce qui lui vaut une des densités de population les plus élevées du monde. Etat indépendant depuis 1964, République depuis 1974, Malte dispose d'un régime parlementaire avec une chambre unique devant laquelle le gouvernement est responsable, et qui désigne également le président de la République. La vie politique est dominée par le *Parti nationaliste, majoritaire en voix aux élections législatives de 1981, et* le Parti travailliste, majoritaire en sièges grâce au redécoupage électoral, actuellement au pouvoir.

Chypre

M. KYPRIANOU MET FIN A SON ALLIANCE AVEC LE PARTI COMMUNISTE

Nicosie *(Reuter)*. – Le président chypriote Spyros Kyprianou a annoncé, samedi 22 décembre, qu'il *mettait fin à son alliance* avec le puissant Parti communiste Akel, afin d'élargir sa base politique avant sa rencontre avec le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash.

Les deux hommes doivent se retrouver le 17 janvier aux Nations unies à New-York pour les premiers pourparlers directs entre dirigeants des deux communautés depuis cinq ans.

Akel, qui représente le tiers des électeurs chypriotes grecs sans siéger au gouvernement actuel, avait soutenu M. Kyprianou pendant l'élection présidentielle de 1982. Avec 34 % des voix, le Parti communiste est la formation chypriote la plus importante. Il y a douze députés (sur trente-cinq), alors que le Parti démocratique de M. Kyprianou n'en compte que neuf.

La décision de M. Kyprianou est généralement interprétée comme un geste en direction de Washington. D'*éventuelles pressions américaines* sur Ankara – et indirectement sur M. Denktash – pourraient faciliter le déroulement des négociations intercommunautaires, qui ont toujours échoué jusqu'à présent.

Irlande du Nord

GRAVES INCIDENTS AU COURS DE L'ENTERREMENT D'UN MILITANT DE L'IRA

Londonderry *(AFP, AP)*. – Douze policiers et cinq civils, dont un reporter de la BBC, ont été blessés, dimanche 23 décembre, à Londonderry (nord de l'Ulster), au cours d'incidents survenus lors de l'enterrement d'un militant de l'IRA. Quatre personnes ont été arrêtées.

Parmi la centaine de personnes qui assistaient dans l'après-midi aux obsèques, des militants et sympathisants républicains, irrités par l'imposante présence policière, ont jeté des pierres puis des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre. Celles-ci ont fait usage de leurs matraques puis ont tiré des balles de plastique... Sur les cinq civils blessés, qui ont tous été hospitalisés, deux au moins ont été atteints par ces balles, *dont* l'usage est très controversé en Ulster. L'un d'eux, un jeune homme gravement atteint à la tête, a été opéré à l'unité de neuro-chirurgie de l'hôpital de Belfast. L'autre souffre d'une fracture de la mâchoire.

Le militant de l'IRA enterré, Kieran Fleming, vingt-cinq ans, avait été trouvé noyé vendredi dernier dans une rivière du sud-ouest de la province (comté de Fermanagh). Il avait été vu pour la dernière fois alors qu'il plongeait dans l'eau, le 2 décembre dernier, au cours d'affrontements entre des militants de l'IRA et des soldats du SAS (Special Air Service, troupes d'élite de l'armée britannique). La fusillade qui avait marqué ces affrontements avait fait un mort de part et d'autre.

Sanglante reprise du terrorisme en Italie

(Suite de la première page.)

« Pour commencer à dégager les corps coincés dans les voitures, nous avons dû attendre d'avoir des masques à gaz. A peine arrivé à côté du train, j'ai vu quatre cadavres : deux hommes et deux femmes. L'une d'elles était jeune et presque coupée en deux par l'explosion. Tout autour, des blessés hurlaient. Des passagers indemnes essayaient à tout prix de gagner l'air libre et de sortir du tunnel », a raconté pour sa part M. Romeo Marchi, médecin de Vernio, le village le plus proche, arrivé parmi les premiers sur les lieux du drame. Tout au long de la nuit, les *secouristes et les forces de l'ordre* ont travaillé pour dégager les corps. A l'aube, les voies ont été libérées.

L'attentat commis sur le rapide Naples-Milan rappelle, par sa technique aussi bien que par le moment et les lieux choisis, celui de la gare de Bologne, le 3 août 1980 (quatre-vingt-six morts) et celui du train Italicus. Cette terreur aveugle avait été la caractéristique du terrorisme d'extrême droite entre 1969 et 1974. Par cette « stratégie de la tension », le terrorisme « noir », bénéficiant d'obscures complicités au sein de certains corps de l'État, et notamment des services secrets, cherchait à créer le climat favorable à un tournant autoritaire, sinon à un putsch.

Dans la nuit du 23 décembre, sont arrivés les premiers coups de téléphone revendiquant la responsabilité du massacre. A Naples, une voix anonyme a appelé la rédaction du quotidien communiste *Paese Sera*, affirmant : *Ici Ordine nuovo et Ordine nero ; nous revendiquons l'attentat du tunnel de San-Benedetto-Val-di-Sambro.* » Mais une heure plus tard, à Milan, un autre coup de téléphone démentait : *« Ici la colonne Adriano Romualdi d'Ordine nuovo. Nous n'avons rien à voir avec l'attentat contre ce train. C'en est assez des mensonges du régime. On ne peut pas faire porter toutes les fautes au fascisme. Vive le Duce ! »*

Une enquête longue

Ces coups de téléphone se référant aux deux plus fameux groupes du terrorisme d'extrême droite, dissous il y a plus de dix ans, semblent *peu crédibles. Les magistrats* du parquet de Bologne chargés du dossier pensent néanmoins diriger leurs efforts dans la direction des milieux de l'extrême droite terroriste. L'enquête risque d'être longue.

Si, au début des années 70, le terrorisme « noir » assumait la paternité de ses actions, il n'en a plus été de même par la suite. Ainsi le massacre de la gare de Bologne n'a jamais été revendiqué par qui que ce soit, et quatre ans plus tard, beaucoup de mystère entoure encore cette affaire, d'autant qu'une partie des services secrets militaires (SISMI), liés au général Pietro Musumecci, par ailleurs membre de la très spéciale loge maçonnique P2, est désormais accusée d'avoir délibérément cherché à brouiller les pistes.

A la différence du terrorisme rouge, bien structuré et organisé, celui de l'extrême droite a toujours été formé d'un ensemble de petits groupes en rivalité ouverte, bénéficiant de liens avec le milieu ainsi qu'avec certains secteurs périphériques de l'Etat. En février dernier, un rapport de la présidence du conseil lançait déjà un signal d'avertissement quant au risque de la reprise d'une violence « noire ».

Ce document officiel affirmait notamment : *« La vieille garde qui s'était exprimée au début des années 70 dans des mouvements désormais dissous et qui avait joué un rôle important dans la stratégie des massacres semble encore ne pas avoir renoncé à jouer un rôle d'incitation et d'encouragement au terrorisme noir. »* C'est dans cette mouvance que semble résider la plus grande menace d'une reprise de ce *terrorisme. Ce retour tardif d'une* violence aveugle que l'on espérait vaincue, a suscité des réactions indignées dans tout le pays. Le président de la République, M. Sandro Pertini, devait se rendre, ce lundi 24 décembre, sur les lieux de l'attentat. Le président du conseil, M. Bettino Craxi, qui s'est tenu toute la nuit en contact avec les autorités de Bologne, est lui aussi parti pour cette ville.

(Intérim.)

Le précédent de l'« Italicus »

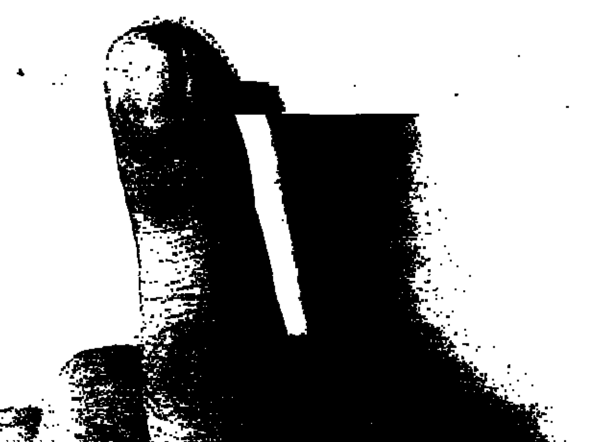
Rome (AFP.). – L'*attentat* de dimanche soir a un précédent : celui commis le 4 août 1974, un peu après 1 heure du matin, contre le train « Italicus ». L'attentat de 1974 avait été commis sur le même parcours que celui emprunté dimanche soir par le rapide 904 et pratiquement au même endroit. Mais comme l'« Italicus » avait quelques minutes d'avance sur l'horaire, l'explosion n'avait pas eu lieu à l'intérieur du tunnel de la « direttissime », mais à quelques kilomètres plus loin. On avait retiré des épaves douze morts et quarante-huit blessés graves. C'est une bombe à retardement, placée dans le cinquième wagon de l'« Italicus », qui avait causé la catastrophe.

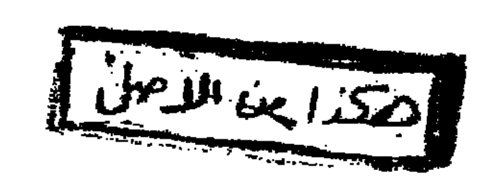
Trois personnes se réclamant ouvertement du néo-fascisme, Mario Tuti, Luciano Franci et Piero Malentacchi, ont été arrêtées quelques années plus tard et accusées de « massacre organisé ». Leur procès devant la cour d'assises de Bologne s'est cependant conclu en juillet 1983 *par un acquittement pour « insuffisance de preuves »*, jugement qui a scandalisé l'Italie.

Tous trois étaient accusés par un délinquant de droit commun, Aurelio Fianchini, d'avoir commis l'attentat. Selon Fianchini, Pietro Malentacchi aurait déposé la bombe dans le train pendant l'arrêt en gare de Florence. L'accusation ne put trouver d'autres témoins à charge.

Un autre procès pour un attentat néo-fasciste ayant fait seize morts et quatre-vingt-dix blessés le 12 décembre 1969 au siège de la Banque de l'agriculture à Milan – le troisième procès dans cette affaire – vient de s'ouvrir devant la cour d'assises de Bari, mais les audiences ont été renvoyées à janvier prochain.

Enfin, dans un troisième attentat néo-fasciste, celui du 2 août 1980 en gare de Bologne, qui a fait quatre-vingt-cinq morts, l'enquête judiciaire n'a pas encore abouti.





ASIE

Chine

M. Arkhipov a jeté les bases d'un vaste programme de coopération entre Moscou et Pékin

Pékin *(AFP)*. – Le premier vice-premier ministre soviétique, M. Ivan Arkhipov, devait quitter Pékin, ce lundi 24 décembre, pour Canton, après être convenu avec les dirigeants chinois d'un vaste programme de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, et avoir décidé avec eux d'une très importante augmentation des échanges commerciaux sino-soviétiques d'ici à 1990.

M. Arkhipov, qui a eu, au cours de sa visite de trois jours dans la capitale chinoise, trois séries d'entretiens approfondis avec son homologue, M. Yao Yilin, et qui a rencontré dimanche le premier ministre, M. Zhao Ziyang, a notamment décidé avec ses interlocuteurs de signer dans la première moitié de 1985 un important accord de coopération économique et commerciale portant sur la période 1986-1990. De source soviétique, on indique que cet accord stipule une augmentation du volume des échanges commerciaux sino-soviétiques de 1,2 milliard de dollars en 1984 à 5 milliards en 1990.

La délégation soviétique, de haut niveau, et la partie chinoise sont également convenues de signer deux accords de coopération l'un économique et technique, l'autre scientifique et technologique et, enfin, un troisième accord sur la mise en place d'une commission mixte chargée de cette coopération, a-t-on expliqué dimanche de source officielle chinoise, sans fournir d'autres détails. La coopération technique s'attachera en particulier, a-t-on précisé de source soviétique, à la rénovation par l'URSS des nombreuses usines qu'elle avait installées en Chine dans les années 50 et qui sont devenues pour la plupart périmées depuis que Moscou, en juillet 1960, a retiré tous ses experts.

Le séjour à Pékin de M. Arkhipov, le plus haut dirigeant soviétique à se rendre en Chine depuis 1969, a par ailleurs été l'occasion pour les dirigeants chinois de lancer un appel solennel à l'URSS pour qu'elle fasse preuve de bonne volonté en ce qui concerne la normalisation des relations entre les deux pays.

« Des obstacles majeurs »

MM. Zhao Ziyang et Yao Yilin ont tous deux reconnu que les perspectives de la coopération sino-soviétique étaient très larges, mais ils ont cependant souligné que des *« obstacles majeurs »* continuaient d'exister dans les relations entre les deux géants du monde communiste, brouillé depuis plus de vingt ans. M. Zhao n'a pas précisé lesquels. Pour Pékin, trois problèmes s'opposent, comme on le sait, à une véritable normalisation des relations sino-soviétiques : l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan, le soutien de Moscou à l'occupation du Cambodge et le stationnement d'un important potentiel militaire soviétique aux frontières nord de la Chine. Il existe donc réellement des *« obstacles majeurs »* dans les relations sino-soviétiques. *« Nous espérons que l'Union soviétique prendra des mesures pour réssoudre ces problèmes »*, a déclaré dimanche le chef du gouvernement chinois à son hôte, selon l'agence Chine nouvelle.

De son côté, M. Arkhipov a invité l'un des vice-premiers ministres chinois à se rendre en visite officielle en URSS, selon Chine nouvelle.

Avant son départ pour Canton, M. Arkhipov aura rencontré M. Chen Yun, l'un des six membres du comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois. M. Chen Yun, tout en étant réformiste, est considéré dans les milieux diplomatiques occidentaux à Pékin comme le chef de file, au sein de l'appareil chinois de la critique suscitée par l'accélération des réformes économiques.

Selon le programme officiel rendu public par les autorités chinoises, M. Arkhipov devait se rendre successivement à Canton et dans la zone économique spéciale de Shenzhen, dans le sud de la Chine, puis à Wuhan, dans le Centre. A Canton et à Wuhan, M. Arkhipov aura l'occasion de visiter deux laboratoires de pointe des réformes économiques en cours en Chine, Shenzhen, situé à la frontière avec Hongkong, étant pour sa part la *« zone économique spéciale »* la plus active des quatre créées en Chine.

Le séjour en Chine de M. Arkhipov, arrivé vendredi 21 décembre à Pékin, doit s'achever le 28 décembre.

Inde

MESURES DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLES POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

New-Delhi *(AFP)*. – Les élections législatives indiennes – la plus grande consultation électorale du monde – ont commencé, lundi 24 décembre, et se poursuivront jeudi 27 et vendredi 28 décembre (*le Monde* daté 23 et 24 décembre). Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises, et les troupes consignées dans leurs casernes. Les autorités tentent ainsi de dissuader toute violence. Les incidents ont fait une cinquantaine de victimes au cours de la campagne électorale, dont treize au moins, dimanche, dans l'Etat du Bihar, où mille cent personnes ont été arrêtées dans le cadre d'opérations préventives. Deux bombes ont explosé presque simultanément, dimanche, à Srinagar, capitale du Jammu-et-Cachemire, sans faire de victimes.

Près des deux tiers des trois cent soixante-dix-huit millions d'électeurs devaient se rendre aux urnes, lundi, dans quelque trois cent soixante-dix circonscriptions de seize provinces et six territoires sous administration fédérale, pour élire cinq cent dix députés des cinq cent quarante-quatre de la Chambre du peuple (Lok Sabha) du Parlement. Les résultats officiels ne seront connus au mieux que le 28 décembre au soir.

Le siège en jeu dans le territoire du Mizoram a été attribué d'office à l'unique candidat représentant du parti du Congrès (Indira) au pouvoir, et les deux députés de la communauté anglo-indienne ont d'ores et déjà été désignés, selon l'usage, par le président de l'Union.

Le Congrès (I), le parti gouvernemental de M. Rajiv Gandhi, présente des candidats dans presque toutes les circonscriptions, tandis que les principales formations de l'opposition, qui n'ont pas réussi à élaborer une stratégie commune, ne contestent que la moitié des sièges à pourvoir. Nul ne met en doute la victoire du Congrès (I), mais il reste à savoir quelle en sera l'ampleur.

● *Fin de l'opération neutralisation du gaz toxique à Bhopal.* – L'opération de neutralisation de l'isocyanate de méthyle (MIC), à l'usine de pesticides de Bhopal, où une fuite a fait environ 2 500 morts, le 3 décembre, s'est achevée samedi 22 décembre. En définitive, 25,5 tonnes de MIC ont ainsi été transformées en pesticide. Le gouvernement de l'Etat du Madhya-Ppradesh a fait savoir, dimanche 23 décembre, qu'il avait officiellement refusé le renouvellement de la licence d'exploitation de l'usine de Bhopal *« en raison de la violation des dispositions sur les mesures prévues en cas de fuite de gaz, ainsi que de l'insuffisance des mesures de sécurité »*. – *(Reuter, AFP.)*

Singapour

MALGRÉ UN RECUL

Le parti gouvernemental conserve la majorité absolue des sièges

Correspondance

Singapour. – Le Parti d'action populaire (PAP) du premier ministre, M. Lee Kuan Yew, a dû concéder deux sièges au cours des élections générales qui se sont déroulées à Singapour, samedi 22 décembre, près de quatorze mois avant la date prévue. Mais, ainsi que l'a fait observer le premier ministre au cours d'une conférence de presse, le plus significatif est sans doute le recul général du PAP sur l'ensemble de l'île. Perdant près de 10 % du soutien populaire, le PAP conserve la majorité absolue des sièges (77 sur 79), mais doit faire face à un électorat jeune qui n'accorde plus une confiance automatique à ceux qui ont conduit la jeune république vers sa prospérité actuelle.

Vainqueur lors d'une élection partielle en 1981, le candidat du Parti des travailleurs (Workers Party), M. J.B. Jeyaretnam, a conservé son siège à Anson, tandis que M. Chiam See Tong, un jeune avocat qui est à la tête du Parti démocratique de Singapour (SDP), remportait une brillante victoire à Potong-Pasir.

Les derniers rassemblements électoraux de l'opposition avaient attiré des foules considérables. Jamais sans doute une élection générale à Singapour ne s'était déroulée dans une ambiance aussi passionnée. Du moins depuis l'indépendance de la république. Tous les observateurs sont d'accord pour constater que les jeunes citoyens, qui constituaient la moitié des votants, n'ont pas hésité à proclamer ouvertement leur désaccord avec certains aspects de la politique du gouvernement.

Quelques décisions récentes des autorités, touchant directement à la vie privée des Singapouriens, ont été au cœur de la campagne et ont sans douté coûté des milliers de voix au PAP. La controverse entourant le Central Providence Funds (CPF) – sorte de caisse de retraite à laquelle contribuent obligatoirement employeurs et employés, – les avantages réservés aux mères dotées d'un diplôme universitaire et, d'une façon générale, ce qui était perçu comme les tendances de plus en plus élitistes du gouvernement ont fait l'objet d'attaques soutenues de la part des candidats d'opposition. La population s'était alarmée d'une proposition du pouvoir visant à reculer l'âge auquel le citoyen peut bénéficier du CPF. Il serait passé de cinquante-cinq ans à soixante-cinq ans. M. Lee Kuan Yew a signalé que l'ajustement se ferait par étapes et que ceux qui pouvaient espérer bénéficier des fonds du CPF dans le proche avenir ne devaient pas s'inquiéter.

Irritation ou mise en garde ?

« La génération qui s'était forgée dans la lutte pour la fusion avec la Malaisie, puis la séparation et le retrait des Britanniques, cette génération qui avait fourni une base ferme et solide pour de hautes ambitions, cette génération a vieilli, diminuant en nombre », a déclaré le premier ministre. *« Une nouvelle génération doit maintenant décider de ses buts, définir ce qu'elle souhaite pour Singapour. »*

M. Lee Kuan Yew a laissé entendre que le système « un homme, une voix » devrait vraisemblablement être revu pour garantir la stabilité du pays. En général, on s'attend surtout à une révision des pouvoirs du président, actuellement honorifiques, ce qui permettrait à l'actuel premier ministre – qui a récemment proclamé son désir de quitter son poste dans quatre ans – de continuer à jouer un rôle-clé dans la sauvegarde de ce qu'il considère comme la seule voie possible pour la survie prospère du pays : la stabilité soutenue par la continuité politique. Parmi les six jeunes candidats nouveaux du PAP qui avaient été signalés par M. Lee Kuan Yew comme étant destinés à être *« plus que de simples membres du Parlement »*, quatre ont été élus, dont le fils du premier ministre, le brigadier général de réserve Lee Hsien Loong, qui, dans sa circonscription, a remporté plus de 80 % des votes.

Seul l'avenir montrera si la jeune génération de Singapouriens, celle qui n'a pas connu les luttes souvent difficiles menées par la vieille garde du PAP, pourra découvrir ce *« nouveau consensus »* désiré par M. Lee Kuan Yew. Et il faudra attendre un prochain scrutin pour découvrir si le vote de samedi marque un tournant décisif en direction de l'opposition (dont le programme est relativement vague) ou si, au contraire, il s'agissait avant tout d'une manifestation d'irritation et d'une mise en garde à l'égard d'un parti qui a parfois tendance à se considérer comme de droit divin.

JACQUES BEKAERT.

AFRIQUE

Tunisie

LA FIN DU CONGRÈS DE L'UGTT

Les syndicalistes ont durci le ton à l'égard du pouvoir

De notre correspondant

Tunis. – Le seizième congrès de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), qui a pris fin vendredi 21 décembre à Tunis, a durci encore un peu plus le ton à l'égard du pouvoir, sans cependant fermer la porte au dialogue ; et la tension sociale enregistrée depuis quelques mois ne paraît pas devoir s'apaiser dans l'immédiat.

Sur bien des points, en effet, la motion de politique générale votée par les congressistes revêt la forme d'un réquisitoire. C'est le cas, notamment, lorsqu'est mise en évidence *« l'intégration progressive de plus en plus nette entre l'appareil de l'Etat et les détenteurs de capitaux tunisiens ou étrangers »*. Cette situation, qui se concrétise, selon l'UGTT, au niveau national et régional sur un certain nombre de questions fondamentales (fiscalité, prix, salaires, dépendance de l'étranger), fait que *« le gouvernement a perdu une grande partie de ses possibilités de tenir son rôle d'arbitre entre les travailleurs et le patronat »*.

Après avoir justifié les différents mouvements de grève qui ont eu lieu récemment, l'UGTT demande à nouveau au gouvernement de se pencher sans tarder sur ses deux principales revendications qui furent d'ailleurs largement évoquées durant les débats : augmentation des salaires, qui sont demeurés bloqués en 1984, et respect des acquis contractuels, qui, dans certains secteurs et entreprises, demeurent lettre morte depuis un an. Faute de quoi l'action syndicale va reprendre, notamment par le déclenchement de nouvelles grèves.

La motion met aussi l'accent sur *« la gravité de la détérioration du climat politique depuis un an »* qu'elle impute à *« l'agressivité avec laquelle le gouvernement se comporte dans le discours comme dans la pratique »* à l'égard de l'organisation syndicale et des forces de l'opposition. Elle insiste sur la nécessité d'un *« exercice effectif »* des libertés individuelles et publiques, et sur le respect de l'autonomie syndicale et du pluralisme politique *« sans exclusive »*. Dans le même temps, toutefois, en allusion à la création l'an passé d'une seconde centrale ouvrière (l'Union nationale des travailleurs tunisiens), le pluralisme syndical est catégoriquement rejeté, car *« il ne répond pas à l'aspiration réelle des travailleurs et constitue une manœuvre gouvernementale pour affaiblir l'UGTT »*. Le congrès a demandé, par ailleurs, la promulgation d'une loi d'amnistie et le retour des exilés politiques et notamment celui du *« frère »* Ahmed Ben Salah qui fut, au lendemain de l'indépendance, secrétaire général de l'organisation avant d'entrer au gouvernement.

Ainsi qu'on s'y attendait, l'idée de la création d'un parti travailliste a été écartée après avoir fait l'objet d'une très large hostilité de la part des congressistes. Il faut dire que l'aile gauche de la centrale, qui militait depuis longtemps en sa faveur, s'est montrée singulièrement discrète tout au long des assises, au point que treize voix seulement se sont élevées contre le maintien de l'exclusion en mai dernier d'une soixantaine de jeune syndicalistes appartenant à la gauche la plus intransigeante et la plus active qui contestait M. Habib Achour. Après le plébiscite de ce dernier au secrétariat général (*le Monde* du 20 décembre), l'élection des douzes membres du bureau exécutif, au terme du congrès, n'a réservé aucune surprise. Neuf d'entre eux, dont l'ancien secrétaire général M. Taieb Baccouche, figuraient déjà dans le précédent bureau, et les trois nouveaux ne font qu'occuper des sièges demeurés libres depuis plus d'un an.

L'UGTT a décidé de réintégrer la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) après que celle-ci ait adopté, voilà six mois, un texte reconnaissant le droit de tous les peuples à l'autodétermination. En juillet 1983, la centrale tunisienne avait gelé ses relations avec la CISL qui avait alors rejeté de ses projets la résolution demandant la reconnaissance des droits des Palestiniens à l'autodétermination.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

Une nouvelle conférence de réconciliation pourrait être organisée

Les chefs d'Etat des pays membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), réunis la semaine dernière à Brazzaville, à l'occasion du vingtième sommet de leur organisation, ont chargé le président congolais, M. Sassou Nguesso, d'organiser une nouvelle conférence de réconciliation entre Tchadiens, a annoncé, vendredi 21 décembre, le président gabonais, M. Bongo. Au cours de son séjour dans la capitale congolaise, le président tchadien, M. Hissène Habré, a eu des entretiens officieux avec les représentants de plusieurs tendances hostiles au gouvernement de N'Djamena. Selon le chargé d'affaires tchadien à Brazzaville, M. Habré aurait donné son accord pour la tenue de cette conférence.

Le comité d'action et de coordination (CAC) du Tchad, qui regroupe des personnalités dissidentes du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) – l'une des principales composantes du GUNT de M. Goukouni Oueddeï – a, d'autre part, lancé un appel pour *« la mobilisation des Tchadiens nationalistes de quelque bord que ce soit pour contrecarrer la politique hégémoniste, expansionniste et esclavagiste de la Libye »*. Cet appel préconise une *« concertation globale en vue de ramener la paix et la stabilité au Tchad »*. A propos du rôle d'une commission d'observateurs internationaux (*le Monde* du 22 décembre), le colonel Kadhafi a déclaré que le GUNT est libre d'accepter ou non que des observateurs français inspectent le nord du Tchad. Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi à Tripoli, le dirigeant libyen a souligné que *« tout le nord du Tchad vit actuellement sur l'aide libyenne depuis qu'Hissène Habré a coupé toutes les possibilités d'approvisionnement de cette région »*. S'agissant du maintien de troupes libyennes, le colonel Kadhafi a estimé que *« tout ce qui est dit à ce sujet n'est que prétexte pour permettre le retour des troupes françaises au Tchad. Si tel est le désir de la France,* a-t-il ajouté, *qu'elle le fasse et qu'elle assume dans ce cas la responsabilité de son action. »* – *(AFP, AP, Reuter.)*

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Front Polisario fait état d'une violente attaque contre l'armée marocaine

Selon un communiqué sahraoui publié dimanche 23 décembre à Alger, le Front Polisario a mené une violente attaque samedi contre les forces marocaines cantonnées dans la région de Mahbès, dans le nord-est du Sahara occidental, à moins de 100 kilomètres de la frontière algérienne. Cette opération, qui a duré deux heures, aurait entraîné la mort de cent trente-cinq soldats marocains et la *« mise hors de combat »* de cent cinquante autres.

En Mauritanie, les dirigeants de Nouakchott ont dépêché des missions d'information dans plusieurs pays d'Afrique et du Proche-Orient pour expliquer les raisons qui les ont poussés à renverser l'ancien président, le lieutenant-colonel Ould Haidalla, le 12 décembre dernier. Une première mission, est arrivée dimanche à Alger.

A Nouakchott, plusieurs centaines de personnes ont organisé samedi une marche de soutien pour approuver l'amnistie générale en faveur de tous les prisonniers politiques, annoncée la veille par le président Ould Taya. Cette amnistie, qui profite notamment aux éléments « prolibyens » arrêtés en mars dernier et aux membres de l'opposition mauritanienne qui bénéficiaient du soutien du Maroc, peut être interprétée comme une volonté de neutralité du nouveau régime. Le colonel Ould Taya a d'ailleurs exprimé vendredi la volonté d'ouverture de son régime, en vue d'un rapprochement des peuples du Maghreb. Les relations entre Nouakchott et Rabat se sont tendues depuis février dernier, lorsque l'ancien président Ould Haidalla a reconnu la République arabe démocratique sahraouie (RADS). – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● VIOLENTS COMBATS AU PANSHIR. – De violents combats se poursuivraient depuis le début du mois de décembre, dans le nord de la vallée du Panshir, pour le contrôle de la garnison de Peshgor, a-t-on appris à Peshawar, de source proche de la résistance. Selon des messages envoyés par les maquisards du Panshir, les forces soviéto-afganes seraient parvenues *« après de lourdes pertes »*, à rétablir la liaison avec le poste assiégé, en larguant deux cents parachutistes. Et une colonne de blindés, venue du sud de la vallée, aurait également réussi à rejoindre Peshgor, où sont stationnés plusieurs centaines de soldats soviéto-afghans, et qui constitue leur tête de pont dans la vallée. Les maquisards du commandant Massoud affirment avoir pris, au début du mois, le contrôle de neuf petits postes protégeant Peshgor et fait prisonniers une centaine de soldats afghans dont une vingtaine d'officiers parmi lesquels le colonel Mohammed Naim, chef d'un régiment de commandos. – *(AFP)*.

Espagne

● M. ARDANZA DÉSIGNÉ PAR SON PARTI POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT AUTONOME BASQUE. – Le Parti nationaliste basque (PNV) a désigné, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 décembre, M. José Antonio Ardanza, quarante-trois ans, aux fonctions de lendakari (président du gouvernement autonome basque), poste rendu vacant par la démission, mercredi, de M. Garaikoetxea (*le Monde* du 20 décembre). La nomination de M. Ardanza doit encore être approuvée, en janvier, par le Parlement de la région autonome, où les formations nationalistes disposent de la majorité. M. Ardanza, qui maîtrise l'euskera (la langue basque), est député général du Guipuzcoa depuis 1983 et membre du PNV depuis 1961. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● DES NAVIRES DE GUERRE SOVIÉTIQUES DANS LA MER DES CARAIBES. – Une flottille militaire soviétique traverse actuellement la mer des Caraïbes en direction de Cuba, sous la surveillance étroite de l'aviation et de la marine américaines, a annoncé, dimanche 23 décembre, le département de la défense. Le principal navire de cette flotte est un destroyer de type Sovremenny, équipé de missiles à tête chercheuse, et d'un hélicoptère de reconnaissance. Les bâtiments sont entrés jeudi dans la mer des Caraïbes. Selon le Pentagone, ils pourraient rester environ un mois dans la région pour participer à des exercices conjoints avec les forces cubaines. – *(Reuter.)*

● EXPULSION VERS L'URSS D'UN CRIMINEL DE GUERRE UKRAINIEN. – Feodor Fedorenko, un ancien gardien du camp de concentration de Treblinka, qui vivait aux Etats-Unis depuis 1949, a été expulsé vers l'URSS dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 décembre (*le Monde* du 22 décembre), a annoncé, samedi, le département de la justice. Agé de soixante-dix-sept ans, Fedorenko, qui est d'origine ukrainienne, avait été déchu de sa citoyenneté américaine en 1981 au motif de fausses déclarations concernant son passé. Il est le sixième criminel de guerre nazi à être expulsé des Etats-Unis depuis la création, en 1979, d'un bureau des enquêtes spéciales au département de la justice à Washington. Il est, toutefois, le premier à être expulsé vers l'URSS. Selon Amnesty International, Fedorenko risque la peine de mort. – *(AFP, UPI.)*

République sud-africaine

● 43 % DES BLANCS FAVORABLES A DES NÉGOCIATIONS AVEC L'ANC. – Le gouvernement sud-africain doit engager des négociations avec le Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid), estiment 42,9 % des Sud-Africains blancs interrogés dans le cadre d'un sondage réalisé récemment par un organisme gouvernemental, le Conseil de recherches en sciences humaines (HSRC). Selon ce sondage (effectué auprès de mille personnes), 43,9 % des personnes interrogées sont hostiles à de telles négociations. 37 % ont refusé de répondre. Près de 75 % des personnes estiment cependant que l'égalité des droits politiques ne réglerait pas le problème de l'agitation dans les cités noires ; 43,3 % jugent que l'action de la police a manqué de fermeté, contre 41,5 % qui l'ont estimée *« suffisamment forte »* et 5,2 % pour qui cette action a été *« trop dure »*. – *(AFP.)*

● DETENTION PREVENTIVE PROLONGEE. – Huit dirigeants anti-apartheid, qui ont comparu, vendredi 21 décembre, devant le tribunal de Durban, et qui sont accusés de *« trahison »* ou de violation de la loi de *« sécurité intérieure »*, resteront en détention préventive jusqu'au 15 janvier, date à laquelle seront examinées leurs demandes de mise en liberté sous caution. Parmi les détenus, qui appartiennent tous au Front démocratique uni (UDF), figurent cinq des six militants anti-apartheid qui s'étaient réfugiés le 13 septembre dernier au consulat britannique de Durban. – *(AFP.)*

Le Monde

politique

Nouvelle-Calédonie : la polémique se poursuit

Après la polémique lancée à l'Assemblée nationale puis au Sénat par le RPR contre le gouvernement, qui serait coupable de *« trahison »*, M. Debré, qui a cosigné avec cinq autres anciens premiers ministres et l'ancien chef de l'Etat une déclaration dénonçant l'action de la France en Nouvelle-Calédonie, persiste et signe : il envisage bien de traduire le président de la République en Haute Cour de justice !

De son côté, M. Dick Ukéiwé, président du gouvernement local, a déclaré, dimanche à Paris, que *« la seule solution pour s'en sortir, c'est simplement de continuer à appliquer intégralement les lois de la République sans tenir compte de la peau et de la race »*. Le président du gouvernement territorial, sur Radio-Monte-Carlo, a accusé René Guiart – fils de l'ethnologue Jean Guiart et frère d'Armand, retenu trois jours en otage avec sa compagne par les anti-indépendantistes à Bourail – d'être un des principaux cerveaux *« de toute cette opération en Nouvelle-Calédonie »*. René Guiart, a dit M. Ukéiwé, *« a poussé mes compatriotes à commettre des actes qui étaient jusqu'ici inconnus par les Calédoniens. Nous avons plusieurs fois alerté les pouvoirs publics pour que René Guiart soit arrêté »*. Cinq habitants de Bourail ont été inculpés lundi de séquestration et d'arrestation illégale pour l'enlèvement de M. Armand Guiart.

Enfin, à Nouméa, où il séjourne quelques jours, M. Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement en Polynésie française, estime *qu'une éventuelle indépendance de la Nouvelle-Calédonie n'aurait pas d'effet de contagion sur la Polynésie*, en raison de la présence sur ce territoire d'outre-mer du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). M. Flosse a toutefois estimé que la Polynésie devait accéder à une autonomie encore plus large. *«Ce que nous souhaiterions, a-t-il dit, c'est un statut semblable à celui dont disposent les îles Cook vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande, celle-ci ne conservant comme seules compétences que celles relatives aux relations extérieures, à la monnaie et à la défense. Tout en disposant de davantage de moyens la Polynésie demeurerait ainsi au sein de la République française.»*

M. Flosse doit s'entretenir avec M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, des modalités d'indemnisation des Polynésiens ayant subi des dommages lors des événements de Nouvelle-Calédonie. 5500 personnes originaires de Polynésie française résident en Nouvelle-Calédonie.

La «libération» du fils de l'ethnologue Jean Guiart

«La route est libre»

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Ce fut un bien curieux week-end où on laissa Bourail, la seconde ville blanche du territoire, s'ériger presque en zone franche. Tout à *la préparation de son* réveillon, Nouméa ne répondait plus. Bourail était une île, avec ses barrages aux allures de kermesse, et ses deux kidnappés qui lui brûlaient les mains. On s'en passait la garde de l'un à l'autre, comme le valet de pique au jeu du pouilleux.

On n'a pas idée de venir en vacances en Calédonie en pleine insurrection quand on s'appelle Guiart. Pour tout ce qui porte la peau blanche dans l'île et circule sous un chapeau de cow-boy, le nom est synonyme d'antéchrist. M. Jean Guiart, ethnologue féru de civilisation mélanésienne, et son fils René, très actif dans les mouvements de revendication de terres de la région de Koné (dans le Nord), se partagent équitablement la haine des caldoches. On imagine le frisson de joie des «stockmen», de Bourail quand on leur annonça l'arrivée au barrage d'une proie de choix : M. Armand Guiart, frère de René, fils de Jean, *en villégiature* dans l'île avec sa compagne, Mlle Charlotte de Damas.

Dès que se présente le couple, il est scrupuleusement fouillé, copieusement insulté et prestement *emmené vers un lieu mystérieux* de détention. Et là, les ennuis commencent. Que faire de cet encombrant trésor? On se creuse la tête pour imaginer une rançon à la mesure des otages. On commence par réclamer que René Guiart vienne se livrer en lieu et place de son frère. Puis les Pieds nickelés de Bourail appellent *«un copain»* à Nouméa, qui donne une brillante idée : exiger le départ en métropole de René.

Mais la négociation ne manque pas seulement de revendications : elle manque aussi de négociateur. Les «cerveaux» du rapt refusent obstinément d'entrer en contact avec les gendarmes. Quant à ces derniers, ils cherchent, bien sûr. Mais sans doute à reculons.

Dès vendredi matin, tout Bourail se murmurait le secret. Les commerçants le chuchotaient aux gendarmes mobiles venus s'approvisionner. On convoquait en douce les journalistes. Mlle Charlotte de Damas, emmenée par ses ravisseurs en visite guidée des fermes alentour, passait et repassait les barrages de gendarmerie. Et ce n'est que samedi soir que les gendarmes de Bourail avertiront enfin le Haut Commissariat de la présence probable des jeunes gens.

Le temps de franchir les quelques centaines de mètres qui séparent la gendarmerie de la maison où est détenu le jeune couple : dès dimanche soir, les otages étaient libérés «sans coup férir».

Charitablement, nous imputerons cette lenteur au souci d'éviter les bavures. *Nous oublierons ce cri du* cœur d'un gendarme voyant monter menottes aux mains les geôliers dans le Puma qui les emmenait vers Nouméa : *« J'espère qu'ils n'y resteront pas trop longtemps. »* Nous oublierons comment, le matin même, des gendarmes se firent un plaisir d'emmener en hélicoptère quatre Caldoches pour rechercher dans la brousse deux fuyards canaques qui venaient de tenter de cambrioler une ferme.

Quant à la convention passée samedi entre gendarmes et barragistes, la pratique du week-end a encore permis de l'affiner. Les caldoches disposent du droit de refouler les suspects, mais se font un devoir d'en référer aux gendarmes. Ces derniers expliquent poliment la situation aux indésirables, qui fort civilement rebroussent chemin. Le fait, dans la seule journée de samedi, s'est reproduit au moins quatre fois. Dans le langage des communiqués du Haut Commissariat, cela se traduit par : la route est libre.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

DÉMISSION AU RPR

M. Gérardin, colonel de gendarmerie du cadre de réserve, vient de se démettre de ses fonctions de chargé de mission à la sécurité territoriale du RPR auxquelles l'avait nommé l'ancien secrétaire général du mouvement, M. Bernard Pons. Il entend ainsi protester contre les propos de M. Godfrain, député de l'Aveyron, qui, à son retour de Nouvelle-Calédonie, avait parlé de *« l'insubordination de certains personnels de la gendarmerie, ignorant sans doute que si la gendarmerie a traversé huit siècles de l'histoire de notre pays c'est parce qu'elle a toujours été loyale vis-à-vis du pouvoir légal »*.

M. Gérardin ajoute dans une lettre à la presse : *« Que les personnels de certaines brigades aient été traumatisés par les ordres d'inertie qu'ils avaient reçus du haut-commissaire socialiste, cela me paraît évident. Que le commandement envisage leur rapatriement en France est dans la logique. Mais, de grâce, ne parlons pas d'insubordination. »*

En tout état de cause, les fonctions de M. Gérardin auraient pris fin du fait de la nomination du nouveau secrétaire général, M. Toubon.

● *Procès de l'ARC : renvoi.* – Le procès, à Pointe-à-Pitre, de six militants présumés de l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe), accusés d'avoir fait sauter les studios de Radio-Caraïbes internationale, en novembre 1983, a été, le 21 décembre, au terme de la deuxième journée d'audience, renvoyé au 31 janvier. Cette décision est le résultat d'une bataille de procédure, engagée par les neuf avocats de la défense. Sitôt la décision de renvoi annoncée, trois cents à quatre cents manifestants ont défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre pour marquer leur satisfaction, alors que les forces de l'ordre qui avaient été placées autour du palais de justice se retiraient sans incident. Un dispositif renforcé avait été mis en place le 21 au matin, des accrochages entre manifestants et policiers s'étant poursuivis jusque fort tard la veille.

Juridisme et opportunisme

(Suite de la première page.)

Le moins que l'on puisse dire est que les Algériens ne furent pas véritablement conviés à *« opter entre deux solutions : l'une hors de la République française, l'autre dans la République française* (3) ».

Autrement dit, ce que les gaullistes purent s'autoriser en fonction des exigences supérieures de l'intérêt national, ce que les giscardiens purent ajuster en fonction des impératifs géopolitiques de la France dans l'océan Indien, les socialistes n'auraient en aucun cas le droit de le faire, fût-ce pour éviter le bain de sang en Nouvelle-Calédonie ou maintenir la France en cet espace du Pacifique...

Certes, MM. Giscard d'Estaing, Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac et Barre sont des hommes politiques. Mais raison de plus pour qu'ils ne se placent pas sur le terrain de la Constitution au seul gré de la conjoncture. Quant aux anciens présidents ou membres du Conseil constitutionnel (4), au demeurant très estimables et estimés, on ne peut qu'éprouver une certaine gêne à l'invocation de leurs titres pour soutenir une conception étroite des exigences constitutionnelles, alors même qu'elle ne fut pas appliquée lorsqu'ils siégeaient. Ils n'en étaient pas directement responsables, n'ayant pas été saisis. Mais ne serait-il pas plus clair que la conception qu'ils défendent aujourd'hui publiquement soit assortie de quelques réserves ou d'une condamnation explicite des précédents algérien et djiboutien ?

Entendons-nous bien : libre à chacun de critiquer la politique suivie par le gouvernement français à Nouméa : ceci ne relève pas du droit. Libre à chacun aussi de soutenir une conception très étroite des exigences constitutionnelles en matière d'accession à l'indépendance. Mais en ce dernier cas, on ne saurait se réclamer de la rigueur du droit à l'encontre de ses adversaires après en avoir pratiqué les souplesses à son avantage. Faute de quoi, sous couvert de réhabiliter le droit constitutionnel, on risque fort de le disqualifier.

OLIVIER DUHAMEL.

(3) Déclaration déjà citée du 21 décembre 1984.

(4) *Le Monde*, 22 décembre 1984, page 2.

Propos et débats

M. Fabius : de l'huile sur le feu

M. Laurent Fabius a répondu par un communiqué, le samedi 22 décembre, à la déclaration rendue publique, la veille, au sujet de la Nouvelle-Calédonie, par M. Valéry Giscard d'Estaing et par les six anciens premiers ministres de l'opposition (le Monde *daté 23-24 décembre). M. Fabius estime que* «la droite veut faire une opération de violente polémique intérieure (...), au lieu de chercher à apaiser les passions et à dégager des solutions pour la Nouvelle-Calédonie». *Selon le premier ministre,* «les partis de droite se déconsidèrent en jetant, de façon irresponsable, de l'huile sur le feu».

M. Debré : le gouvernement ne respecte pas les lois

M. Michel Debré, député (RPR) de la Réunion, ancien premier ministre, a accusé le gouvernement, le samedi 22 décembre sur Antenne 2, de ne pas «respecter les lois qu'il a votées» *pour la Nouvelle-Calédonie, et son délégué, M. Edgard Pisani, d'avoir* «violé les dispositions constitutionnelles». «Que M. Fabius rentre en lui-même et qu'il regarde à quel point le gouvernement n'applique pas les lois qu'il a votées, ne respecte pas les principes qui ont été acceptés par tout le monde», *a déclaré M. Debré, l'un des sept signataires de la mise en garde lancée par l'opposition.*

«Le gouvernement et, même, le président de la République, par leurs propos et par leur comportement (...), montrent une sorte de désaffection des règles constitutionnelles», *a ajouté M. Debré. A M. Pisani, le député de la Réunion a reproché d'avoir qualifié la Nouvelle-Calédonie de* «terre francophone des antipodes, au lieu de territoires français d'outre-mer». «A peine sur ce territoire, voici le délégué nommé par le gouvernement qui viole les dispositions constitutionnelles», *a lancé M. Debré, qui s'est déclaré* «d'accord» *avec M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, pour envisager de faire* «saisir la Haute Cour de justice» *à l'encontre du chef de l'Etat et des ministres, les uns et les autres voulant* «imposer l'indépendance à des populations qui n'en veulent pas».

M. Stirn : malaise

M. Olivier Stirn, président de l'Union centriste radicale, estime, dans un communiqué publié le dimanche 23 décembre, que «la dramatisation qu'entraîne l'appel de l'ancien président de la République et de six anciens premiers ministres», *à propos de la Nouvelle-Calédonie,* «provoque un malaise». «S'il est incontestable que l'ordre doit être rétabli en Nouvelle-Calédonie et que la loi doit être égale pour tous, rien n'interdit aux gouvernement, avant un scrutin d'autodétermination, d'indiquer que, pour lui, l'indépendance est la solution préférable», *déclare l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. M. Stirn souligne que c'est ce qui s'était passé pour l'Afrique noire et, plus récemment, pour les Comores et pour Djibouti.*

Quant au «vote de tous les présents sur le territoire», *demandé par l'appel de l'opposition, M. Stirn fait valoir que pour Djibouti, en 1977,* «le Parlement, unanime, avait alors accepté que les fonctionnaires de passage, présents depuis moins de trois ans, ne participent pas au scrutin». «Cela paraît logique pour des populations de faible importance», *ajoute-t-il.*

M. Stasi : pas de complaisance envers Le Pen

M. Bernard Stasi, député (CDS) de la Marne, dénonce, dans une interview publiée le 23 décembre par le Journal du dimanche, « ceux qui exploitent délibérément, pour conforter leur influence politique, les difficultés vraies et les inquiétudes, plus ou moins justifiées, ceux qui exacerbent les passions, ceux qui n'hésitent pas à réveiller les instincts les moins nobles dans les profondeurs de l'âme française ». *Pour M. Stasi,* « la France est déjà une société multinationale ». « Il faut dire à Jean-Marie Le Pen et au Front national qu'ils se trompent, *déclare-t-il.* Il ne faut pas de complaisance avec ces thèses-là. »

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Crépeau : on peut gouverner avec certains hommes de l'opposition

M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, invité du « Club de la Presse » d'Europe 1, dimanche 23 décembre, a estimé que le vote des députés communistes contre le budget constituait un *« changement radical »*. En effet *« la décennie 70, qui s'arrête en 1984 »*, était caractérisée par *« la politique d'union de gauche et la montée en puissance du PS »*. L'ancien président du Mouvement des Radicaux de gauche poursuit : *« Il y a au niveau politique, au niveau du Parlement, un certain nombre d'hommes qui sont actuellement dans l'opposition, et cela va très au-delà de M. Stirn, qui refuseront de s'allier avec M. Le Pen et, plus encore, de gouverner la France avec M. Le Pen, des gens qui vont s'interroger en face de la montée de l'intolérance. Les Français ont du bon sens ; il y a toujours des majorités silencieuses qui vont au-delà des appareils politiques, il y a des majorités d'idées, dont parlait M. Edgar Faure. Ce que la France veut fondamentalement, à mon avis, c'est l'ordre et le progrès, la générosité qui appartient à la gauche. Mais la gauche a fait aussi maintenant la preuve qu'elle était capable de gouverner, de gouverner dans l'ordre. »*

M. Crépeau estime qu'il y a trois façons de gouverner la France : *« la majorité d'union de la droite que l'on a connue pendant près de vingt-trois ans, la majorité d'union de la gauche que nous avons eue pendant trois ans. Ou bien on coupe l'omelette par les deux bouts. Pour faire une majorité on peut couper à différents niveaux.*

Moi, ça ne me dérangerait pas du tout de gouverner avec un certain nombre d'hommes qui sont actuellement dans l'opposition, et qui s'y trouvent parce qu'ils ont rejeté l'alliance avec le Parti communiste, qui leur a fait peur, ou parce qu'ils n'y croyaient pas. Moi, je fais partie des gens qui ont cru en l'union de la gauche, qui ont joué à fond la carte de l'union de la gauche. Le MRG est né de cela, finalement. Il y a des radicaux qui ont accepté l'alliance avec le Parti socialiste, toujours privilégié, et avec le Parti communiste ; il y en a d'autres qui ont refusé et qui se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition. Mais à partir du moment où le Parti communiste, de lui-même, s'en va, automatiquement, des regroupements vont se faire. C'est lorsque la cause disparaît que l'effet disparaît lui aussi. »

M. Crépeau précise qu'il n'est pas question de revenir sur les nationalisations.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES

Les communistes votent le budget de la majorité de droite

De notre correspondante

Epinal. – Surprise, dans la nuit du 21 au 22 décembre, au conseil général des Vosges : le groupe communiste a voté le budget pour 1985 élaboré par le président, M. Christian Poncelet, sénateur (RPR) et sa majorité d'opposition. Le document a été adopté par 22 voix (l'opposition RPR, UDF, divers droite et les 3 conseillers communistes), contre 6 (le PS). C'est la première fois, depuis des années, que les élus communistes se séparent des socialistes pour approuver un budget élaboré par la droite. *« Cette décision ne sera pas sans conséquences »*, a déclaré M. Poncelet, agréablement surpris.

La caractéristique essentielle du budget des Vosges, pour 1985, est la forte progression de l'investissement (+ 16,3 % par rapport à 1984) et la compression de celle des dépenses de fonctionnement (+ 6,7 %), dans un souci de rigueur. L'augmentation des crédits pour les programmes d'équipement des communes, sans que cela se traduise par un alourdissement des impôts, a emporté la décision des élus communistes.

« Cette décision n'a rien à voir avec l'union de la gauche ; nous nous déterminons par rapport à notre formation, à nos objectifs ; nous travaillons, dans l'indépendance la plus totale, pour l'avenir du département. Notre vote est un vote d'efficacité, dans le sens de la vie des familles, de ceux qui souffrent de la crise », a déclaré le porte-parole du groupe communiste, M. Robert Bresson.

M. Christian Pierret, conseiller général (PS), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, s'est déclaré *« stupéfait par ce vote »*. *« C'est désarçonnant*, a-t-il dit, *les communistes votent contre un budget de gauche à l'Assemblée nationale et, dans les Vosges, ils votent le budget de la droite. C'est de l'incohérence politique. Je me demande comment les électeurs communistes vont y comprendre quelque chose. »*

Cl. C.

AU CONSEIL D'ÉTAT

La délibération du conseil général de la Moselle rangeant le nouveau canton de Metz-IV dans la série renouvelable en 1988, est censurée

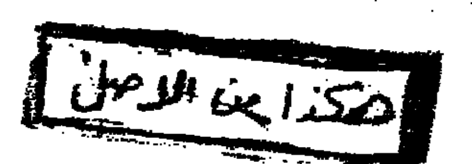
Trois cantons du département de la Moselle : Florange, Hayange et Metz-II, avaient été scindés par un décret de janvier 1982 (Florange et Fameck se substituant au premier ; Hayange et Algrange au second ; *Metz-III et Metz-IV au troisième*). Chacun des conseillers généraux des cantons divisés ayant opté, conformément au code électoral, pour l'un des cantons relevant de la division, des élections partielles organisées *lors du renouvellement triennal* de mars 1982 ont pourvu à la désignation de conseillers généraux représentant les trois nouveaux cantons. Ont ainsi été élus : M. Jambel (PS) à Hayange ; M. Quinqueton (PS) à *Fameck ; et M. Hetnener (RPR)* à Metz-IV.

Au cours de sa réunion du 26 mars 1982, le conseil général de la Moselle appelé, selon la règle, à répartir entre les deux séries, A et B, *les trois nouveaux cantons*, et donc à décider de la durée du mandat des nouveaux élus (celui-ci ne devant aller jusqu'à son terme normal – six ans – que *pour les cantons affectés* à la série A), rangea d'office le canton de Metz-IV dans la série A et tira au sort entre les séries A et B les deux autres cantons. Par jugement du 8 décembre 1983, le tribunal administratif de Strasbourg avait censuré le procédé retenu dans la mesure où le tirage au sort n'avait porté que sur deux des trois sièges nouvellement pourvus. Le Conseil d'Etat a confirmé cette solution le 19 décembre, sans s'arrêter à la considération que le procédé suivi permettait d'égaliser le nombre des cantons rattachés à chacune des deux séries de renouvellement au sein de l'arrondissement de Metz-ville. Le conseil général de la Moselle devrait donc être amené dans les jours qui viennent à tirer au sort la répartition des trois cantons entre les deux séries de renouvellement. Le canton de Metz-IV pourrait ainsi se trouver soumis à renouvellement plus tôt que prévu, c'est-à-dire en mars prochain.

● *Vence : « Immigrés indésirables ».* – Le conseil municipal de Vence (Alpes-Maritimes), dont le maire est M. Bernard Demichelis (RPR), a décidé, le 21 décembre, de *« demander que le gouvernement prenne, sans plus tarder, les mesures nécessaires pour débarrasser la France de tous les immigrés indésirables qui menacent la santé et la sécurité de nos concitoyens »*. La motion, proposée par un conseiller municipal RPR, M. Gérard Prioux, ancien président du conseil d'administration de l'Office national d'immigration (ONI), dont il avait démissionné en 1983, a été adoptée à l'unanimité moins une voix contre (PC) et trois abstentions (PS). *« Le conseil municipal de Vence*, dit la motion, *est légitimement préoccupé par la montée de l'insécurité dans notre région et constate l'apparition, sur son territoire, d'une délinquance nouvelle, dont sont responsables les immigrés maghrébins en situation irrégulière dans notre pays. »*

● *Le découpage cantonal des Alpes-de-Haute-Provence.* – M. Fernand Tardy (PS), sénateur et conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence, nous a adressé, après la parution d'un article consacré au remodelage cantonal de ce département dans nos éditions du 14 décembre, la mise au point suivante :

« En ce qui concerne le remodelage proposé des cantons de Digne, votre correspondant écrit : « Après remodelage, on constate en fait que l'écart de population entre ces deux cantons n'est pas sensiblement modifié, mais simplement inversé. » *Cela est tout à fait inexact. Avant remodelage, le canton de Digne-ouest que je représente avait 11 798 habitants et celui de Digne-Est 6 907. Après le remodelage, les deux cantons auront respectivement 9 658 et 9 247 habitants. » « Lorsque l'on sait*, ajoute M. Tardy, *que Digne se développe essentiellement à l'ouest, il s'agit bien d'un rééquilibrage sans lequel un canton aurait été rapidement le double de l'autre ».*



Le Monde

société

L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FILLES A L'ÉCOLE

Mme Roudy et M. Chevènement ont signé une convention

Une convention sur l'égalité des chances et l'orientation des filles dans l'enseignement a été signée, jeudi 20 décembre, entre Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Cette convention, dont le contenu avait fait l'objet d'une communication au conseil des ministres du 7 novembre (*le Monde* du 20 novembre), s'inscrit dans les efforts menés par le gouvernement en faveur de l'égalité professionnelle. « *Elle doit donner aux jeunes femmes une plus grande liberté d'accès à toutes les professions et leur ouvrir en particulier tous les secteurs scientifiques* », lit-on dans cette convention.

Les initiatives des deux ministères vont porter sur quatre domaines :

● **En direction des jeunes filles et de leurs parents.** – Les campagnes d'information multimédias autour du thème « Les métiers n'ont pas de sexe » vont continuer. L'objectif est d'atteindre dans les trois ou cinq années une augmentation de 10 % à 20 % de la proportion des filles dans les formations scientifiques et techniques, et de dépasser dans la série C (mathématiques) le pourcentage de 40 %.

● **En direction des personnels de l'éducation nationale.** – Une vigilance particulière est recommandée lors de la formation initiale des futurs enseignants. Des stages de formation des formateurs sont prévus, ainsi que des actions de formation continue pour les personnels enseignants, d'information, d'orientation et même des chefs d'établissement.

● **En direction des établissements scolaires.** – Le ministère de l'éducation nationale s'engage à développer les capacités d'accueil dans les formations scientifiques et technologiques. Recteurs et inspecteurs d'académie proposeront des mesures pour l'accueil en internat des jeunes filles, lorsque leur admission en section scientifique, technique ou en classe préparatoire en dépendra. Des « classes-passerelles » seront créées dès la rentrée de 1985 pour permettre aux jeunes filles de se réorienter, si elles le désirent, vers les secteurs scientifiques et techniques.

Enfin, pour la mise en œuvre de la convention, les deux ministres ont décidé de désigner auprès de chaque chef du service académique d'information et d'orientation un responsable à temps plein chargé « *d'animer et de suivre la politique académique sur l'égalité des chances* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

L'abbé Pierre : la crise nous contraint au partage des revenus de l'emploi

L'abbé Pierre, invité, dimanche soir 23 décembre, du Grand Jury RTL-*le Monde*, a, en dehors d'un panorama de l'activité des Chiffonniers d'Emmaüs – deux cents groupes dans vingt-neuf nations, soixante-sept communautés et trois mille personnes en France, apporté quelques précisions sur ses récentes démarches.

S'agissant du premier ministre, M. Laurent Fabius, rencontré tout dernièrement en tête à tête, pendant une heure un quart, le prêtre a dit notamment : « *Toute mesure de l'Etat, toute initiative privée seront vaines tant que l'opinion publique restera entretenue dans cette illusion mortelle, qui consiste à penser que la crise n'est qu'un mauvais moment à passer. Il y en a pour une génération. Nous sommes contraints au partage de l'emploi et au partage des revenus de l'emploi.* »

S'agissant de M. André Bergeron – une polémique s'est instaurée entre le secrétaire général de Force ouvrière et l'abbé Pierre à propos de la sécurité de l'emploi des fonctionnaires, – le fondateur des communautés d'Emmaüs a exprimé son « *désir* » de rencontrer le leader de FO. L'abbé Pierre n'a pas été tendre, au micro de RTL, vis-à-vis de M. Bergeron : « *Il voit rouge, m'a-t-on dit, dès qu'il s'agit d'un curé. Je voyais en lui un homme de sagesse.* »

Le tiers-monde, la violence, une diatribe contre cette « *société de gaspillage et d'égoïsme* », alors qu'il ne rêve que d'une « *société de partage* », ont été les autres principaux thèmes abordés par l'abbé Pierre. Il a conclu par un « *message d'espoir aux jeunes* ». « *Si vous êtes entrés dans la vie avec la volonté d'être heureux, de travailler, d'être compétents pour vous mettre, en équipe, au service premier des plus souffrants, vous avez de la veine d'avoir vingt ans aujourd'hui, parce que les idoles sont cassées et que le chemin est ouvert. Si tel est votre idéal, vous pourrez avoir une vie passionnante. Elle ne sera pas forcément belle, pas forcément drôle, mais elle sera créatrice de l'homme de demain.* »

LANCEMENT A CHERBOURG DU TROISIÈME SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE

Le troisième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) français, le S-603 *Casabianca* a été lancé avec succès samedi 22 décembre à Cherbourg et entrera en service en avril 1987. Beaucoup plus petit que le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), avec 2 650 tonnes de déplacement en plongée (contre 9 000 tonnes pour le SNLE), le SNA est un sous-marin à propulsion nucléaire mais qui emporte des charges classiques à bord de torpilles et de missiles SM-39 pour le combat contre les navires du surface ou contre d'autres sous-marins.

Plus rapide, discret et silencieux que les sous-marins traditionnels à propulsion diesel-électrique, le SNA n'a pas besoin de venir « respirer » à la surface, disposant d'une plus grande autonomie de plongée (entre quarante-cinq et soixante jours).

Conçu dès 1972 et commencé en 1976, le projet SNA a été concrétisé par le lancement du S-601 *Rubis* en 1979 (entré en service en 1982) et du S-602 *Saphir* en 1981 (en service en 1983). Le *Casabianca* est, à ce jour, le sixième bâtiment de la marine nationale à porter ce nom. Parmi ses précédents, il convient de citer le célèbre sous-marin, à propulsion classique, de 1 500 tonnes qui, sous les ordres du commandant L'Herminier, participa durant la dernière guerre mondiale à de nombreuses missions de la France libre. Il fut désarmé en 1947.

● *Trois indépendantistes bretons condamnés.* – Le tribunal correctionnel de Vannes (Morbihan) a condamné, le vendredi 21 décembre, Denis Riou, trente ans, Hervé Barry, trente-deux ans, et Patrick Gardin, vingt-trois ans, à trois ans de prison ferme chacun, pour avoir tenté de détruire à l'explosif, dans la nuit du 4 au 5 août dernier, un transformateur d'EDF, près d'Arzon (Morbihan) (*le Monde* du 7 août).

Une crèche menacée de fermeture à Paris

Père Noël Ubu

Pour cinquante bambins de Paris, le Père Noël prendra peut-être, cette année, le visage d'un fonctionnaire venant les expulser de leur crèche. Dans cette affaire ahurissante, Ubu mène à Kafka.

Tout a commencé en 1952, lorsque de riches Américains léguèrent à l'Université de Paris un bel immeuble de la rue du Faubourg Saint-Jacques, dans le 14e arrondissement : une seule condition, le transformer en une maison pour les étudiants, équipée d'une crèche. Celle-ci fut installée au sixième étage pour profiter des balcons et des terrasses. Grâce à une douzaine de puéricultrices de qualité, il y règne une ambiance familiale qui fait le bonheur des enfants. L'association gérant l'établissement est présidée par un pédiatre, le professeur Guy de Montis. Comme ils sont mal acceptés dans les autres crèches, les étudiants accourent des quatre coins de la capitale pour déposer leurs tout petits rue du Faubourg Saint-Jacques. C'est la seule crèche étudiante de Paris.

Une inquiétude pourtant. L'immeuble appartient au Centre régional des œuvres universitaires (CROUS), qui, invoquant le manque de crédits, néglige de l'entretenir. Alors, peu à peu, dans les étages inférieurs, la bibliothèque, la salle de conférences, les bureaux occupés par les associations étudiantes se sont vidés. Voilà sept ans maintenant que, situation incroyable en plein Paris, la plus grande partie du bâtiment est inoccupée. Seule, tout là-haut, la crèche continue à fonctionner à la satisfaction générale.

Puis, brusquement, le 19 novembre dernier, la commission départementale de sécurité décrète qu'il faut fermer l'établissement avant la fin de l'année. Motif : il manque quelques portes coupe-feu dans l'escalier. Devis : 100 000 francs. Le CROUS affirme que son budget (217 millions de francs par an) ne lui permet pas de trouver cette modeste somme. Le professeur de Montis remue ciel et terre, en vain. Ministère de l'éducation nationale, secrétariat aux universités, rectorat, Caisse d'allocations familiales, Ville de Paris, mairie d'arrondissement, chacun se retranche derrière d'excellentes raisons administratives. Enfin, le pédiatre déniche une association privée qui va peut-être lui prêter ces malheureux 100 000 francs. Sauvé ! Pas du tout.

Voilà que, après des années d'une incompréhensible inaction, le CROUS sort de ses tiroirs un plan de rénovation de l'immeuble. On veut en faire une résidence universitaire de soixante chambres. Début du chantier au printemps 1985. La crèche sera maintenue (c'est la condition du legs), mais on conseille aux étudiants de renoncer aux travaux de sécurité, désormais inutiles, et de déménager leurs enfants pendant la durée des réparations, c'est-à-dire pendant deux ans.

Le CROUS est propriétaire des locaux. Va-t-il reloger ses locataires, comme cela se fait d'habitude ? Impossible, répond-il. Le professeur de Montis entreprend une nouvelle tournée des services publics, aussi infructueuse que la première. Devant ce casse-tête, les étudiants envisagent de passer une petite annonce ainsi rédigée : « *Université cherche d'urgence 400 mètres carrés dans Paris pour accueillir pour deux ans cinquante enfants dont les parents sont à la Fac. Envoyer proposition à M. Chevènement, ministre de l'éducation nationale.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Christian Goudineau inaugure la chaire des antiquités nationales

En inaugurant au Collège de France sa chaire des antiquités nationales, le 14 décembre, M. Christian Goudineau (1) a commencé par lancer un cri d'alarme : « *Si je vous disais que la décision venait d'être prise en haut lieu d'autoriser la destruction d'un tiers de la Bibliothèque nationale pour construire le parc de stationnement automobile qui fait si cruellement défaut au 2e arrondissement* [...] *vous n'en croiriez pas un mot* [...et pourtant] *des destructions de ce genre, aussi graves, non pas accidentelles mais autorisées, organisées par notre société, nous en connaissons dans ce pays depuis des années. C'est vrai, elles ne se sont pas attaquées aux archives de parchemin ou de papier, mais à celles que l'on appelle couramment nos archives matérielles, celles qui ont pour support la pierre, la terre* [...], *le métal, des matières organiques.* » Et l'on crie rarement au scandale !

Certes, en vingt ans, les autorisations de fouilles de sauvetage se sont accrues de 500 %. Mais « *en l'espace d'une génération, nous avons plus détruit que ne l'avaient fait, depuis les invasions de la fin de l'Antiquité, toutes les générations qui nous ont précédés* ».

C'est pourquoi M. Goudineau a repris le nom de la chaire antiquités nationales, illustrée de 1905 à 1948 par Camille Jullian et Albert Grenier. Il ne veut pas ainsi marquer une rupture avec son prédécesseur, M. Paul-Marie Duval, professeur d'archéologie et histoire de la Gaule, de 1964 à 1982, mais, au contraire, continuer l'enseignement de celui-ci. En reprenant l'ancien nom de la chaire, M. Goudineau pense que l'expression *antiquités nationales* qui détient une « *forte charge affective* », lui permettra de mieux alerter ses collègues et l'opinion sur les très graves menaces qui pèsent sur notre patrimoine.

M. Goudineau a ensuite expliqué le but des recherches archéologiques modernes. Longtemps ce but a tenu essentiellement à deux questions : Qu'est-ce que c'est ? Quelle en est la date. Actuellement ces deux questions sont toujours légitimes, mais le « *but ultime* [...] *c'est de restituer un sens à des existences passées* ».

Les méthodes scientifiques d'analyse et d'identification ont fantastiquement progressé. Le matériel récupéré augmente dans des proportions fabuleuses. Mais il ne faut pas s'égarer dans « *la folie et le dessèchement* ». L'archéologue est contraint à faire des choix – toujours entachés de subjectivité – et, il doit en même temps faire appel aux méthodes de fouille et de réflexion dont M. André Leroi-Gourhan a été l'extraordinaire promoteur dans le domaine de la préhistoire, qui sont fondées sur une recherche pluridisciplinaire et qui, seules, permettent de dresser des panoramas des vies passées, dans leur environnement et dans leurs contextes économiques et sociaux.

Les antiquités nationales, qui vont, pour M. Goudineau, de la Gaule des âges du fer à des périodes postérieures à l'époque romaine, constituent donc un domaine immense. « *Il reste beaucoup de place. Trop pour moi seul. Mesdames, Messieurs, vous tous qui, sur le terrain, dans nos dépôts de fouilles, dans nos musées, dans les bibliothèques et les laboratoires, dans les universités ou ailleurs, travaillez à nos antiquités nationales ou vous passionnez pour elles, si vous le voulez, cette place, elle sera vôtre* », a conclu M. Goudineau.

YVONNE REBEYROL.

[Né le 5 avril 1939 à Neuilly-sur-Seine, M. Christian Goudineau a été élève de l'Ecole normale supérieure et membre de l'Ecole française de Rome. Agrégé de lettres classiques et docteur ès lettres, assistant puis professeur (chaire des antiquités nationales) à l'université de Provence à Aix-en-Provence, il a été élu au Collège de France en 1984. Il a fouillé, notamment, les sites de Bolsena (Italie), de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), de Taradeau (Var) et de Fréjus (Var). En 1981, M. Goudineau a reçu le grand prix national d'archéologie.]

Des spécialistes préconisent de généraliser la vaccination contre les oreillons

Les responsables de la Ligue française contre les maladies infectieuses, que préside le professeur Michel Rey (Clermont-Ferrand), préconisent la mise en place d'une vaccination généralisée des enfants contre les oreillons. Un vaccin fabriqué par l'Institut Mérieux existe depuis déjà un an sur le marché français. Un dossier d'autorisation de mise sur le marché a, d'autre part, été déposé auprès du secrétariat d'Etat à la santé, concernant un vaccin protecteur à la fois contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.

La vaccination contre les oreillons n'est pas une nouveauté. Elle a notamment été mise en œuvre dès 1967 aux Etats-Unis où, depuis, l'incidence de cette maladie a baissé de plus de 90 %. Pourquoi vacciner ? Les « oreillons » (infection d'origine virale quasi obligatoire et qui apparaît le plus souvent dans l'enfance) sont en général une maladie bénigne. Il semble néanmoins que, lorsqu'elle atteint les garçons à l'âge de la puberté, cette inflammation des glandes parotides peut être à l'origine de complications (encéphalite, surdité, atteinte des testicules à l'origine de cas de stérilité). De même, il semble que les oreillons, lorsqu'ils apparaissent au cours du premier semestre d'une grossesse, augmentent le risque d'avortement spontané.

Toutes ces complications, dont les fréquences restent faibles, sont fort mal connues. Justifient-elles la mise en œuvre de vaccinations généralisées ? Les responsables de la Ligue française pour la prévention des maladies infectieuses le pensent, comme ceux de l'Institut Mérieux. Les premiers viennent de rendre publique leur décision de proposer aux autorités sanitaires une généralisation de la vaccination après que les seconds ont obtenu, il y a un an, l'autorisation de mise sur le marché français d'un vaccin préparé à partir d'un virus vivant. A l'appui de cette décision : deux enquêtes épidémiologiques menées en Isère et dans le Val-de-Marne.

L'objectif des responsables de la Ligue est d'obtenir une vaccination généralisée des enfants contre les trois maladies virales que sont la rougeole, la rubéole et les oreillons. Mais tous les spécialistes ne sont pas d'accord. Pour certains, il n'est nullement démontré que les avantages l'emportent sur les inconvénients. D'autres encore proposent pour les oreillons la seule vaccination des adultes et des enfants prépubertaires de sexe masculin qui n'ont pas présenté les symptômes de la maladie (1).

Comme toujours en matière de prévention vaccinale, il restera aussi à convaincre médecins et parents de l'utilité d'un geste dont le coût financier n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, lire le numéro daté août-septembre 1984 de la revue *Prescrire*.

EN BREF

De nouveaux vices de forme dans l'affaire Grégory Villemin

Après l'annulation, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, des expertises en écritures, graphologie et sonographie (*le Monde* du 21 décembre), de nouvelles irrégularités viennent d'être mises en évidence, par les avocats de la défense, dans le dossier instruit contre Bernard Laroche, inculpé d'assassinat après le meurtre du petit Grégory Villemin.

Ainsi, Mes Stasi, Welzer et Prompt assurent-ils notamment que le juge d'instruction d'Epinal chargé de l'affaire, M. Jean-Michel Lambert, n'a pas motivé le prolongement de la garde à vue de Muriel, la jeune belle-sœur (quinze ans et demi) de Bernard Laroche, dont le témoignage – avant qu'elle ne se rétracte – avait été accablant pour ce dernier.

La pièce adéquate ne figure pas au dossier et, les gendarmes de Bruyères (Vosges) ayant fait des déclarations inexactes à propos de cette garde à vue, les avocats de Bernard Laroche ont, d'une part, demandé l'annulation du témoignage de Muriel et, d'autre part, porté plainte pour faux contre ces gendarmes. De plus, lors de la reconstitution du scénario du meurtre, le 5 novembre dernier, le juge d'instruction et son greffier ne circulaient pas dans le même véhicule, ce qui constitue, aux yeux de la défense, une autre erreur de procédure, le témoignage de Muriel n'ayant pas pu être enregistré directement.

De leur côté, les enquêteurs font valoir que les contestations des avocats de Bernard Laroche portent sur la forme et non sur le fond de leurs investigations. Il n'empêche que, depuis le déclenchement de cette affaire, les vices de forme paraissent s'accumuler.

Moins de cocaïne saisie en 1984

Les saisies de stupéfiants opérées au cours de l'année 1984 par les services des douanes françaises ont augmenté de 24 % par rapport à 1983, indique le bilan annuel récemment publié par cette administration. En collaboration avec la police et la gendarmerie, la douane a interpellé 2 568 personnes en 1984, soit 27 % de plus que l'année précédente, et confisqué au total 28,5 tonnes de drogues diverses.

L'analyse par substances montre que les quantités d'héroïne saisies (en provenance de l'Inde, du Népal et de la Thaïlande) ont augmenté de 30 % (151 kilos cette année contre 116,6 kilos en 1983). En revanche, la cocaïne, originaire de la Colombie et du Brésil, marque un net recul (– 43 %). Les douanes ont saisi d'autre part 19,8 tonnes de résine de cannabis provenant du Liban, du Maroc, du Népal et de l'Inde, soit 90 % de plus que l'an dernier : 19,8 tonnes en 1984 contre 10,2 tonnes en 1983.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Annie TROMEUR** et **Jean-Luc GAGET** sont heureux d'annoncer la naissance de

Jules, Baptiste,

le 19 décembre 1984.

Mariages

– **Isabelle DAVIGNON** et **Bruno DETHOMAS,** sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 21 décembre 1984 à Paris.

Décès

– Mme G. Langevin,
M. Jacques Brossier,
Sophie, Nicolas et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicole BROSSIER,
née Langevin,

rappelée à Dieu le vendredi 21 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 24 décembre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Benigne de Dijon.

26, rue du Château,
21000 Dijon.

– Mme Odette El Hoss,
M. et Mme Ragi El Hoss
et leurs enfants,
M. Marwan El Hoss
et ses enfants,
M. et Mme Fouad El Hoss,
Ainsi que toute la famille El Hoss,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Salah EL HOSS,
avocat à la cour de Beyrouth,

leur époux, père, grand-père et frère, survenu à Paris le 21 décembre 1984, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques ont lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, quai André-Citroën, 75015 Paris.
56, avenue de Suffren, 75015 Paris.

– Mme Madeleine Marti,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isidore MARTI,
fondateur de la Fédération
libre pensée locale,
vétéran de la Ligue
des droits de l'homme,

survenu dans sa soixante-seizième année, le 14 décembre 1984, à Aix-en-Provence.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– *Il y a aujourd'hui neuf ans* déjà

Annette LANOIX,
née Suchowolski

nous quittait.

– Le 25 décembre 1983

Pierre Patrick LE GOFF

disparaissait de son voilier dans le lagon de Nouvelle-Calédonie.

En ce jour de Noël 1984, il reste vivant dans le souvenir de toute sa famille, Sarlat, Alsace, Bretagne, Lorraine, Paris, et de tous ses amis.

Communications diverses

– Les associations, les groupes, les centres culturels, les Eglises catholique ou protestante qui organisent des conférences, voire des sessions, sur des thèmes tels que la presse, l'information religieuse et les mass media laïcs, le renouveau des Eglises, la foi dans le monde moderne, etc., peuvent s'adresser à Henri Fesquet, *le Monde*, Paris.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

(Reconnue d'utilité publique)

CAS no 3

Handicapé des bras et des jambes, ce jeune homme de dix-neuf ans a besoin d'un fauteuil électrique : seul moyen pour acquérir un peu d'indépendance.

La Sécurité sociale rembourse 14 000 F sur cet achat de 18 500 F. La famille ne peut pas financer cette différence, et le jeune homme, qui vient d'entrer dans un Centre d'aide par le travail, n'a pas encore de salaire.

Il faudrait 2 000 F pour compléter *l'aide déjà apportée par la* Semaine de la bonté.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

Le Monde

sports

FOOTBALL

Les élections à la Fédération française

Jean Fournet-Fayard «héritier» de Fernand Sastre

Tandis que les footballeurs professionnels disputaient leurs derniers matches avant la trêve hivernale qui se prolongera jusqu'au 19 janvier, la Fédération française de football (FFF) procédait, samedi 22 décembre, à l'élection du successeur de M. Fernand Sastre (*le Monde* daté 23-24 décembre). Après que Georges Favre eut retiré sa candidature au dernier moment par *«souci d'unité»*, c'est à l'unanimité des vingt-trois membres du nouveau conseil fédéral que M. Jean Fournet-Fayard a été élu pour quatre ans à la présidence de la FFF.

Après une année 1984 exceptionnelle, le football français abordera donc 1985 avec une nouvelle direction. Comme Henri Michel l'avait fait en succédant l'été dernier à Michel Hidalgo à la tête de l'équipe de France, M. Fournet-Fayard entend aussi *« agir dans le sens de la continuité, de façon que le plan d'action prôné par Fernand Sastre soit mené à bien»*. Parmi les premières préoccupations du nouveau président de la FFF pourrait figurer la défection du public pour les matches de première division (120 000 spectateurs de moins qu'en 1983 à la mi-championnat) qui entraîne une aggravation du déficit du football professionnel (95 millions de francs).

Un ancien coéquipier de Kopa

C'est un ancien footballeur professionnel qui succédera, le 1er janvier 1985, à M. Fernand Sastre, comme huitième président de la FFF. Après avoir fait partie de la première équipe de France de football championne d'Europe juniors en 1949, M. Jean Fournet-Fayard a joué pendant deux saisons au poste d'arrière latéral ou de demi-centre dans l'équipe professionnelle d'Angers, de 1950 à 1952. *« J'ai même joué un an aux côtés de Kopa,* précise-t-il. *Un problème de ménisque m'a en partie incité à privilégier mes études de pharmacie. Le football a payé mes études à une époque où les gains n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. »*

Devenu directeur d'un important laboratoire pharmaceutique lyonnais qui emploie deux mille salariés, le nouveau président de la FFF n'a jamais cessé de s'occuper de sport puisque, après avoir été joueur, entraîneur, puis dirigeant de club de football, il a même été arbitre et vice-président de la section de basket-ball du F-C Lyon.

Appelé à la présidence de la plus importante fédération sportive de France, avec plus de 1 700 000 licenciés, M. Fournet-Fayard ne pourra pas se dégager de ses obligations professionnelles, comme son prédécesseur.

« Il serait anormal que la présidence d'une telle fédération ne soit réservée qu'à des fonctionnaires ou à des retraités, estime-t-il. *Depuis huit ans que je préside la ligue Rhône-Alpes de football, je dirige à temps partiel la deuxième ligue de France avec ses 1 800 clubs, 150 000 licenciés, 13 millions de francs de chiffre d'affaires, 18 salariés permanents et 10 cadres techniques. La qualité numéro un d'un patron est de savoir déléguer et d'être informé. »*

Ce manque de disponibilité, l'ambition et l'absence de souplesse dans les rapports parfois manifestés par M. Fournet-Fayard, avaient suscité quelques réserves, notamment chez les responsables de la Ligue nationale du football professionnel. Il aura fallu toute l'influence de M. Sastre, qui le préparait à sa succession depuis plus de deux ans, et le souci de voir préservée l'unité du football pour que M. Georges Favre, le deuxième candidat à l'élection, accepte de se retirer au dernier moment et de permettre un vote unanime du conseil fédéral, aussitôt ratifié en assemblée générale (1 071 oui ; 168 non ; 31 abstentions).

Après son élection, le nouveau président de la FFF a confirmé son intention de réaliser le programme d'action défini par M. Sastre avec quelques priorités : la préparation de l'équipe de France pour la Coupe du monde 1986 ; la négociation de la nouvelle charte du football professionnel pour privilégier la formation par rapport au recrutement ; la construction du centre technique national ; la préparation d'une candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde 1998.

[Né le 21 décembre 1931 à Lyon, M. Fournet-Fayard est directeur d'un laboratoire pharmaceutique dans cette ville. Il a été joueur à Pont-de-Chéruy, au Lyon OU, à l'ASU Lyon et professionnel à Angers (1950-1952).

Il est président de la Ligue Rhône-Alpes de football depuis 1976 ; membre du Conseil fédéral depuis 1977 et vice-président de la FFF depuis 1981.]

Des places vides sur les gradins

Dans l'euphorie du double couronnement européen et olympique, les principaux responsables du football français espéraient que leur compétition nationale bénéficierait des effets prolongés de cet «été de grâce». Las ! A l'heure du premier bilan hivernal, seule l'équipe de France a tenu ses promesses en gagnant ses trois premiers matches de qualification pour la Coupe du monde 1986. Dans les coupes européennes, les Girondins de Bordeaux seront les seuls au rendez-vous des quarts de finale avec, il est vrai, une équipe bien armée pour aller plus loin encore. Mais c'est au niveau du championnat que la situation est la plus préoccupante.

Comme la cigale de la fable, le football français se trouve un peu dépourvu à l'approche de l'hiver. Alors que la capacité accrue des stades de «l'Euro 84» et le retour en première division de l'Olympique de Marseille et du Racing Club de Paris pouvaient favoriser un nouvel essor, une baisse de fréquentation par rapport à la saison dernière est enregistrée à mi-chemin de la compétition.

Quelques chiffres permettent de *mieux mesurer le reflux.* Avec 2 107 532 spectateurs, ce recul est de 122 885 par rapport à 1983 et de 170 703 par rapport à 1982. Le coefficient de remplissage des stades est passé de 45 % à 38 % cette saison. Sur cent quatre-vingt-dix matches, seize seulement ont attiré plus de 20 000 spectateurs avec un «petit» record pour le derby parisien suivi par *34 504* personnes. A l'autre extrémité, Bastia, pourtant bien placé depuis le début de la saison, a joué cinq de ses onze matches à domicile devant moins de 2000 supporters.

Nantes l'exception

Un examen de la situation club par club démontre qu'il convient de ne pas généraliser cette baisse d'intérêt pour le championnat. Ainsi, le Football-Club de Nantes, qui bénéficie du nouveau stade de la Beaujoire et partage la première place du classement avec les Girondins de Bordeaux, a attiré 198 165 spectateurs en dix matches, contre 139 165 la saison dernière (42,40 % de progression). Ses recettes sont passées de 5600000 francs à 9200000 francs (65 % de progression).

Le classement et le comportement de l'équipe locale deviennent des critères déterminants pour l'assiduité du public. La chute globale du nombre des spectateurs est essentiellement provoquée par les déceptions causées par quatre équipes à fort potentiel : le Paris SG, dont la moyenne de spectateurs est tombée de 23000 à 18000, le Racing de Paris, dont la moyenne est inférieure à 10000, l'Olympique de Marseille et Toulouse.

Ces baisses d'affluence peuvent avoir des répercussions alarmantes sur la trésorerie des clubs concernés. Ainsi, à *Toulouse, M. Visentin,* le président, a-t-il lancé, au début de décembre, un appel au maire ainsi qu'au président du conseil régional et à celui du conseil général pour définir une nouvelle politique d'aide financière. Avec un budget prévisionnel de 28 millions de francs, dont 9 500 000 F de masse salariale pour la saison, le déficit du club avoisine les 10 millions de francs.

Pour expliquer la « désertion » de ces cent vingt mille spectateurs, certains présidents de club mettent aussi en cause... l'équipe de France. Afin de préparer dans les meilleures conditions les rendez-vous européen et olympique de l'été, la reprise du championnat a été plus tardive. Déjà contestable les années précédentes, le calendrier de la saison a été encore plus anarchique ; les clubs ont dû jouer jusqu'à dix matches en trente-trois jours. Emportés dans ce tourbillon, entraîneurs et joueurs n'ont pu se soumettre à l'indispensable travail de préparation et de récupération. Le public ressent d'autant plus cette baisse de la qualité du spectacle qu'il a été gâté l'été dernier par l'Euro 84

95 millions de déficit

Ce resserrement du calendrier a peut-être eu d'autres conséquences négatives, compte tenu de la crise économique qui touche en priorité les couches sociales les plus concernées par le football. Si on se réfère au prix moyen des places en première division (45,65 F la saison dernière), il est évident que bon nombre de spectateurs potentiels doivent faire des choix, surtout s'ils sont sollicités deux fois par semaine, comme c'est le cas à Paris.

Le déficit cumulé du football professionnel, qui atteint 95 millions de francs, n'inquiète pourtant pas trop les responsables de la Ligue nationale, qui regroupe les cinquante-six clubs de première et de deuxième division. Pour justifier son optimisme, M. Sadoul, *triomphalement* réélu le 15 décembre à la présidence de la Ligue pour un cinquième mandat consécutif, fait valoir la progression des recettes annexes : la publicité, passée en quelques années de 5 à 70 millions de francs; les accords signés avec TF1 et Canal Plus qui rapporteront dès cette saison près de 20 millions de francs (en Italie, le football a reçu *110* millions de francs de la RAI l'an dernier) ; le loto sportif qui sera institué dès 1985. Parmi ses projets pour attirer le public dans les stades, le président de la Ligue envisage encore de créer une loterie avec une automobile tirée au sort parmi les acheteurs de billets d'entrée pour chaque soirée de championnat.

Devant la progression de ces recettes annexes, M. Sadoul, qui, à soixante-treize ans dont trente passés à divers postes de responsabilité de la Ligue, n'ignore pourtant rien de la boulimie des dirigeants de clubs, a d'ailleurs pris le risque de pronostiquer la résorption du déficit du football professionnel pour la fin de son cinquième mandat en 1988.

GÉRARD ALBOUY.

DEUXIÈME DIVISION

Le contraste Lyon - Saint-Etienne

De notre correspondant régional

Lyon. — Il n'est décidément pas facile de gérer une descente en deuxième division du championnat de France de football. Les deux clubs voisins et traditionnellement rivaux de l'Olympique lyonnais et de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) en font — depuis deux saisons pour les premiers, depuis une seule pour les seconds — une difficile expérience. Mais les réactions et, depuis peu, les résultats sportifs divergent très nettement.

L'ASSE a choisi le «profil bas» sur le plan financier : la subvention minimale de la municipalité — 1 million de francs — et le soutien très tardif d'un sponsor (1) ont obligé les dirigeants, dont le président M. André Laurent, à n'opérer qu'un recrutement sportif minimum,mais qui s'est révélé judicieux. Un départ en demi-teinte, qui fut surtout marqué par une défaite à domicile contre Limoges, n'a pas démobilisé une équipe très motivée par un entraîneur qui se veut surtout un «éducateur», l'ancien Messin Henry Kasperzack. Deux joueurs, l'ancien Marseillais Didier Gilles, stoppeur, et surtout le Camerounais Roger Milla, avant-centre, ont largement participé au redressement d'une équipe qui talonne aujourd'hui les formations de tête du groupe B. Avec les «anciens» Jean Castaneda et Jean-François Daniel, ils composent une ossature solide, confirmée par la position symbolique de meilleure défense de deuxième division.

Pour les Stéphanois, le signe le plus encourageant est la fidélité du public, qui vient en plus grand nombre que la saison dernière dans le gigantesque «chaudron vert» de Geoffroy-Guichard ! Près de onze mille spectateurs de moyenne, mille de plus qu'en 1983-1984. Un chiffre éloquent, qui ferait le bonheur des voisins lyonnais, qui semblent, eux, au bord de la crise...

Dix points de retard sur le leader, Nice, huit sur le premier «barragiste» potentiel et une treizième place peu reluisante : le bilan sportif de l'Olympique lyonnais est catastrophique. L'O.L. de Robert Herbin *a même touché le fond en se faisant* battre dans son stade «européen» de Gerland par la modeste équipe du Puy !

Subventions très élevées de la mairie (5600000 francs) ; politique coûteuse de transferts (Jean-François Larios, Félix Lacuesta) ; public en baisse qui paraît avoir *reporté ses émotions* sportives vers les basketteurs villeurbannais, et cela malgré un carré de «fidèles» qui viennent à plus de cinq mille assister à une rencontre Lyon-Grenoble : le bilan est très amer. La municipalité fait, pour quelques semaines encore, le dos rond. Le recrutement a eu pour effet secondaire de paralyser de réels espoirs du club (Joël Frechet ou Laurent Fournier) qui n'ont pas dû apprendre sans surprise le montant excentrique des salaires versés aux deux joueurs «vedettes» : 62 000 F mensuels pour Lacuesta, 35 000 F pour Larios (2) ! Le contraste entre ce club, riche *«sur le papier»* uniquement, et des «verts» stéphanois qui pratiquent un des meilleurs footballs de deuxième division, rappelle une nouvelle fois que l'argent et le sport ont des logiques qui ne se rencontrent pas à tout coup...

CLAUDE RÉGENT.

(1) Ce n'est que vendredi 21 décembre que l'ASSE a passé un contrat portant sur une subvention de 2,5 millions de francs pour dix-huit mois avec un fabricant de pâtisseries de la Loire portant le nom... du président déchu Rocher. Une homonymie qui est un clin d'œil à l'histoire tourmentée du club. Le procès de la «caisse noire» est prévu pour la fin du printemps 1985.

(2) Déclaration de M. Charles Mighirian, président de l'Olympique lyonnais, recueillie sur Antenne2.

BASKET-BALL

Les Français trop en dessous du panier

L'équipe de France a été battue, dimanche 23 décembre, en finale du *Tournoi de Noël de basket-ball,* organisé au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, par le club néerlandais de Leyde (87 à 86). Pour la troisième place, l'équipe des All Stars, composée des meilleurs étrangers jouant en France, a battu les Brésiliens du Corinthians de Sao-Paulo (122 à 104). La veille, les Français avaient gagné leur match contre les Brésiliens, et les Néerlandais avaient battu les All Stars.

La défaite de l'équipe de France, qui dispute actuellement le tournoi qualificatif pour le championnat du monde de 1986 en Espagne, souligne l'absence de joueurs de grande taille dont le rôle, dans le jeu moderne, est de conquérir le ballon.

Faute de trouver d'autres équipes nationales, la Fédération française de basket-ball a été réduite à inviter les Néerlandais de Leyde et les Brésiliens de Sao-Paulo. Elle a pris le risque de voir l'équipe de France se faire battre par l'une ou l'autre. Une défaite n'est jamais très bien ressentie.

Jean Luent, l'entraîneur national, a coupé court à toutes les critiques. A la question : *« Les Français ont-ils été convaincants ? »,* il a tranché après le match contre les Brésiliens : *« Je ne pavoise pas, mais je ne considère pas que nos adversaires étaient des faire-valoir. Les Brésiliens, qui pratiquent un jeu rapide autour d'un pivot mobile et d'une défense rigoureuse, nous ont posé des difficultés. Nous connaissons les formes de jeu que nous appliquons. Il nous reste encore à apprendre quand nous devons les déclencher. »*

Le lendemain, l'équipe de France, moins athlétique et moins adroite que les Néerlandais, n'échappait pas à la défaite. Dans le jeu moderne, le pivot, dont le rôle consiste notamment à récupérer la balle sous les paniers, mesure au moins 2,10 mètres. Les Français ne comptent pas dans leurs rangs de joueurs de ce gabarit. Philippe Szaniel et Stéphane Ostrowski, les plus grands, ne dépassent pas 2,04 mètres. Jean Luent, qui a écarté de la sélection Georges Vertris, l'un des rares Français à mesurer 2,10 mètres, reconnaît que l'absence de véritable pivot est préjudiciable au basket-ball. *« Cette situation impose notamment aux joueurs de l'équipe de France un travail supplémentaire qu'ils n'assurent pas dans leur club, où ils jouent aux côtés d'un Américain de grande taille. »*

Rigueur nouvelle

On ne tirera pas pour autant de conclusions définitives après cette défaite. Moins de six mois après l'échec de Los Angeles, il y a quelque chose de changé dans le basket-ball français. La FFBB et les joueurs de l'équipe nationale ont admis, semble-t-il, que le succès passait par le travail et la rigueur. A défaut d'être parfaite, la situation est devenue plus saine.

Jean Luent, dont la compétence et l'autorité avaient été mises en cause par certains joueurs, a passé l'éponge. Richard Dacoury, qui avait tenu les propos les plus virulents, a été rappelé dans la sélection. Pour autant, l'entraîneur français n'a pas fondamentalement changé de politique. La discipline fait toujours partie de son vocabulaire. Son objectif est, d'une part, de maintenir son équipe parmi les huit premières du championnat d'Europe en juin prochain en RFA et, d'autre part, de se qualifier pour le championnat du monde en juillet 1986 en Espagne.

Vingt-quatre équipes participeront à *cette compétition.* L'URSS, détentrice du titre, et l'Espagne, pays organisateur, sont qualifiées d'office. La phase qualificative a déjà commencé en Europe. Quatre groupes ont été constitués : Italie, RFA, Turquie, Albanie (groupe A), Pays-Bas, Yougoslavie, Hongrie, Belgique (groupe B), France, Pologne, Grèce, Bulgarie (groupe C), Israël, Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, Suisse (groupe D). Les deux premiers des groupes A et B et le premier des groupes C et D seront qualifiés pour la phase finale.

Au terme de ses deux premiers matches, la France, qui était privée de bons meneurs de jeu et de son meilleur marqueur, Hervé Dubuisson, a été battue par la Grèce à Athènes et a gagné son match contre la Pologne à Nancy. Cette phase qualificative prendra fin le 13 février 1986.

Pour être difficile, la tâche des Français n'est pas insurmontable. La FFBB et son président, Robert Founs, ont élargi le nombre des entraîneurs. André Buffière est devenu l'adjoint de Jean Luent ; Georges Fischer (Orthez), Jean Galle (Vichy) et Francis Jordanne, qui est conseiller technique régional et responsable des espoirs, ont été appelés en renfort. Le temps, guère lointain, n'est plus où les entraîneurs successifs de l'équipe de France et ceux des clubs dénonçaient, chacun à sa façon, leurs carences.

GILLES MARTINEAU.

UNE COURSE A PIED DE 6 600 KILOMÈTRES

L'autre Paris-Dakar

Une vingtaine de kilomètres en moyenne par jour pendant quatre semaines. Ce n'est plus tout à fait un pari, ce n'est pas encore une réalité. Douze hommes et trois femmes ont pris, samedi 22 décembre, au pied de la tour Eiffel, le départ de l'autre Paris-Dakar, une course à pied longue de 6 600 kilomètres. Leur objectif est d'atteindre, en se relayant, la capitale du Sénégal le 22 janvier, jour de l'arrivée du Paris-Dakar auto-moto. Ils étaient, dimanche soir 23 décembre, à Marigny-l'Eglise (Nièvre).

Marc Bouet, l'organisateur de cette aventure, dit : *« La course à pied a délaissé les stades exigus pour des horizons plus larges. Les grands marathons prolifèrent aux différents coins du monde. »* Ce Paris-Dakar n'est pas la première expérience de Marc Bouet. En 1978, il a mis sur pied un Paris-Londres : *« Nous étions alors dix coureurs et notre public, à l'arrivée à Trafalgar Square, était constitué de deux journalistes. »*

Cheveux en bataille, le regard vif derrière de fines lunettes, ce technicien de la faculté des sciences d'Orsay a, par la suite, organisé le premier Paris-Olympie (2 000 kilomètres) en 1983 et le premier Paris-Cap-Nord (4 000 kilomètres) en 1984. Dix coureurs ont participé à la première épreuve qui a duré sept jours et sept nuits. l'équipe qui a participé à la seconde, a rallié le cercle polaire en quatorze jours et quatorze nuits. *« Expérience inoubliable. Nous avons du sport une nouvelle conception »,* disent les concurrents. Les deux épreuves devraient devenir, selon leur promoteur, des *« classiques »* et *« le rendez-vous des amateurs de vacances sportives ».*

Médecin, photographe, ingénieur, boulanger ou retraité, les concurrents, âgés de vingt à cinquante-sept ans, ont tous en commun la passion de la course d'endurance. Attaché d'ambassade, Dominique Bourdillat, trente-neuf ans, estime que c'est une nécessité : *« Je parcours quinze kilomètres trois fois par semaine. J'ai participé à Paris-Olympie, et j'emmène cette fois mon fils de vingt ans qui est étudiant en droit. »* Michel Kaczorek, trente-quatre ans, est chercheur en biologie. Il a commencé à courir autour de l'hippodrome de Longchamp : *« Je travaille plus et mieux qu'avant de tenter ces expériences. La course-relais est une école de volonté. Pas question d'abandonner une épreuve qui réclame la participation de chacun. »*

Cette tentative pourrait cependant poser plus de difficultés que les précédentes aux participants. Les routes de l'Yonne, du Morvan, au rythme de dix kilomètres à l'heure, ne les inquiètent pas. En revanche, le désert et le sable *« dans des conditions que nous ignorons totalement »* pourraient leur réserver des surprises désagréables. Les entraînements que deux jeunes Landaises, Anne-Marie Mendiboure et Nicole Mercapide, ont effectués ces dernières semaines dans les dunes de leur région ne rendent pas les concurrents du Paris-Dakar plus optimistes pour autant. Mais rien ne saurait décourager les nouveaux aventuriers du grand fond.

G. M.

RÉSULTATS

Athlétisme

CORRIDA D'ISSY-LES-MOULINEAUX

La Corrida d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), disputée contre la montre sur 5,730 kilomètres, a été gagnée par le Britannique Hutchings (15 mn 49 s) devant son compatriote Clarcke (15 mn 58 s), Boxberger (16 mn 9 s 60), Mahmoud (16 mn 9 s 93) et Alex Gonzalez (16 mn 16 s).

Football

COUPE DE FRANCE

(Septième tour)

Huit équipes de deuxième division ont été éliminées dès leur entrée en Coupe de France.

*Istres (div. 3) b. Le Puy 2-2
(4 tirs au but à 3)
*Rodez (div. 3) b. Limoges 1-0
*Creil (div. 4) b. Dunkerque 1-0
*Douai (div. 4) b. Abbeville 1-0
*Vauvert (div. hon.) b. Alès 1-0
*Rennes (div. hon.) b. Angers 0-0
(4 tirs au but à 3)
*Albertville (pr. h.) b. Thonon 2-1
*Avon (pr. d. h.) b. Châteauroux .. 2-1
(après prolongation)

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Neuvième journée)

Gagny b. *Stade Marseil. UC . 26-21
Nîmes b. *Paris UC 24-22
*Saint-Maur b. Dijon 21-16
*Saint-Martin d'Hères et Ivry .. 25-25
*Boul.-Billancourt b. St. Messin . 19-15

Classement. — 1. Gagny, 26 pts ; 2. Saint-Maur, Nîmes, 20 ; 4. SMUC, AC Boulogne-Billancourt, 19 ; etc.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Dix-neuvième journée)

*Chamonix b. Tours 8-4
*Français Volants b. Gap 9-5
*Grenoble et Megève 2-2
*Viry b. Villard-de-Lans 6-2
*Saint-Gervais b. Amiens 2-0
*Caen b. Briançon 10-6

Classement. — 1. Saint-Gervais, 32 pts ; 2. Gap, Megève, 27 ; 4. Grenoble, 26 ; 5. Français Volants, 25 ; 6. Chamonix, 24.

Ces six équipes sont d'ores et déjà qualifiées pour la poule finale du championnat.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Treizième journée)

Poule 1

*Tyrosse b. Tarbes 19-6
*Racing CF b. Aire-sur-l'Adour .. 17-9
*Stade Toulousain b. Narbonne .. 16-3
*Montauban b. Aurillac 18-6
*Béziers b. Carcassonne 45-4

Classement. — 1. Stade Toulousain, 35 pts ; 2. Béziers, 34 ; 3. Montauban, 29 ; 4. Tarbes, 27 ; etc.

Poule 2

*Oloron b. La Rochelle 22-9
Dax b. *Romans 9-6
*Biarritz b. Valence 24-10
*Agen b. Boucau 23-7
*Bègles-Bordeaux b. Hyères 15-6

Classement. — 1. Agen, 33 pts ; 2. Biarritz, 31 ; 3. Dax, 29 ; 4. Oléron, 28 ; etc.

Poule 3

*Le Creusot et Montferrand 6-6
*Brive et Grenoble 3-3
Pau b. *Angoulême 19-13
Lourdes b. *Bagnères 30-9
*La Voulte b. Bayonne 21-9

Classement. — 1. Montferrand, Lourdes, 34 pts ; 3. Bayonne, Brive, La Voulte, 26 ; etc.

Poule 4

*Mont-de-Marsan b. Castres ... 19-13
*Bourgoin b. Tulle 18-12
*Toulon b. Nîmes 24-8
*Graulhet b. Albi 34-3
*Nice b. Perpignan 20-6

Classement. — 1. Nice, Toulon, 35 pts ; 3. Graulhet, 31 ; 4. Bourgoin, 28 ; etc.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Huitième journée)

Asnières b. *Bordeaux 3-0
Grenoble b. *Racing CF 3-0
*Sète b. Stade Français 3-0
*Cannes b. Montpellier 3-2
(Match en retard)
*Asnières b. Grenoble 3-1

Classement. — 1. Asnières, 15 pts ; 2. Montpellier, Cannes, 14 ; 4. Grenoble, Stade Français, 12 ; etc.

ÉCONOMIE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 1984

Dérive déflationniste

CE n'est pas la première fois que les Européens ont le sentiment de se laisser distancer par leurs concurrents – et partenaires – américains, et plus récemment japonais. Ce n'est pas la première fois non plus, particulièrement en France, que le « retard » abondamment dénoncé est imputé au premier chef à une avance, supposée de plus en plus difficile à combler, des capacités industrielles et surtout technologiques des Etats-Unis ou du Japon. Qu'on se souvienne du fameux « gap » du même nom dont il était tellement question à la fin des années 60.

Le caractère peu convaincant de ce type d'explication tient d'abord au fait que personne, en tout cas ni des techniciens ni des savants, n'a jamais analysé ce concept finalement très vague de « retard » technologique cumulatif. Un examen des seuls facteurs économiques et financiers en jeu est capable de rendre compte en bonne partie des évolutions divergentes qu'on constate entre l'Amérique du Nord, qui a incontestablement, depuis la fin de 1882, le vent en poupe, les pays d'Europe occidentale, dont la croissance est globalement deux ou trois fois moins rapide (avec les graves effets sur l'emploi de cette allure trop lente), le Japon, qui continue à faire bonne figure dans la compétition, bien que sa progression, de l'ordre de 5 % en 1984 (6,7 % environ aux Etats-Unis), soit la moitié de ce qu'elle était jusqu'à la récession de 1974-75.

Même de l'autre côté de l'Atlantique, où l'on a vu, pendant la première moitié de l'année, le rythme d'activité s'élever à un niveau rarement égalé (10,1 % au deuxième trimestre), ce qui a permis, malgré la persistance de la crise dans des secteurs parfois très étendus (l'agriculture) de l'économie, un nouveau et spectaculaire recul du chômage, le phénomène dominant est sans doute encore la désinflation. La publication à peu près simultanée de l'indice des *prix à la production pour novembre* – + 0,2 % seulement – et de la première estimation pour la progression du produit national brut américain pour le quatrième trimestre – *un taux de l'ordre de* 2,8 % après le maigre 1,6 % du troisième trimestre – tend à montrer combien est faible le risque de dérapage inflationniste au cas (assez probable) d'une remontée du « tonus » économique succédant à la relative baisse de tension de l'été.

*Il en est de même dans les au*tres grands pays industriels, indépendamment de l'état de leurs économies respectives. En France, où le taux de croissance est particulièrement faible (moins cependant qu'on n'aurait pu le craindre), le mouvement de désinflation est bien engagé, comme en témoigne la décélération progressive des salaires (dans beaucoup de secteurs, la hausse est désormais inférieure ou égale à 1 %).

Le contraire des années 70

C'est qu'à plus d'un égard les années 80 se présentent comme le contraire des années 70.

Les banques ont cessé de solliciter les clients, et leur souci prioritaire est d'améliorer la composition de leurs actifs ; celles qui, telle la Continental Illinois de Chicago, dont la faillite a eu un grand retentissement en juin, étaient le plus lourdement engagées dans des activités en perte de vitesse (pétrole par exemple) ont été victimes d'une chose qu'on croyait appartenir à un au*tre âge : la soudaine défiance* des déposants, dont les retraits n'ont pu être compensés que par une vaste opération de secours des autorités fédérales mobilisant autant de ressources qu'en avait nécessité le sauvetage du Brésil ou du Mexique. Quant aux innombrables débiteurs, ils s'efforcent d'améliorer leurs bilans, ce qui amène plus d'une société à renoncer à des investissements et à licencier du personnel. Même dans la prospère Amérique, le nombre des faillites est encore très au-dessus de la normale. La désinflation, c'est le dénouement, plus ou moins forcé, des dettes énormes accumulées dans la période précédente, ce qui n'empêche pas certains débiteurs, tels les Trésors publics des pays les plus riches dont la signature est encore appréciée, de continuer à emprunter massivement.

Une importance particulière est à cet égard justement reconnue au financement des considérables déficits de la balance des paiements et du budget américains. Les conditions dans lesquelles il s'opère sont à l'opposé de ce qu'elles étaient dans le passé. On ne doit pas s'étonner non plus qu'elles aient des effets inverses. Dans les années 60, le dollar était déjà surévalué (ce qui permettait aux Américains d'acheter les firmes européennes), et la balance des paiements américaine en déficit. Les banques centrales d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Suisse, du Japon, etc. soutenaient la devise américaine en en rachetant aux banques commerciales de grosses quantités qu'elles accumulaient à titre de réserve. Ces rachats procuraient aux banques commerciales d'énormes liquidités, qui leur permettaient d'étendre leurs crédits, processus éminemment *inflationniste* car le point de départ était le comblement d'un déficit (celui des Etats-Unis) par les instituts d'émission européens et japonais, autrement dit *la création monétaire ex nihilo.*

De nos jours, ce sont des investisseurs privés qui se portent directement acheteurs des titres *de la dette publique américaine,* une pratique que le Trésor des Etats-Unis a en quelque sorte officialisée en organisant pour la première fois cet automne une adjudication de bons ouverte aux seuls non-résidents. Le système a cessé d'être inflationniste, puisque le financement du déficit est assuré par un formidable drainage de l'épargne, américaine et non américaine. Mais il est déflationniste pour les pays qui voient leurs capitaux fuir à New-York. Quelque 90 milliards de dollars, soit, *grosso modo,* un montant égal aux deux tiers de l'épargne brute de la France auraient en 1984 afflué vers les Etats-Unis. Ces derniers n'échappent aux conséquences inflationnistes qu'un tel apport pourrait produire que grâce à la surévaluation du dollar (importations bon marché) dont la conséquence est d'aggraver le ... déséquilibre extérieur.

Il reste, au-delà des nouveaux dysfonctionnements du système *monétaire* et financier, des différences de « structures » (entendez : habitudes sociales, législations, etc.) qui jouent globalement au détriment de *l'Europe.* Mais c'est à l'Europe, dans ce domaine, de s'en prendre à elle-même. Dans l'ensemble, l'économie américaine s'est montrée beaucoup plus souple et *plus adaptable,* d'où un climat plus favorable à l'emploi (réglementation moins contraignante, salaires mieux ajustés à la conjoncture, sauf peut-être dans *les grandes entreprises, etc.*) et à l'essor des industries de pointe. Cette souplesse préexistait à Reagan, mais sa politique de « déréglementation » tous azi*muts* l'a améliorée. Cependant rien n'est irréversible : la RFA, qu'on disait en train de manquer la troisième révolution industrielle, découvre le « venture capital » à l'américaine pour financer de nombreuses entreprises de haute technologie qui prolifèrent autour de Stuttgart, de Munich, etc. Un nouvel optimisme renaît dans presque tous les secteurs de l'économie allemande.

La crise aide à briser les rigidités. Cependant, les résistances au changement restent fortes, comme en témoigne en France l'échec, à la veille de Noël, des négociations sur une plus grande flexibilité du marché de l'emploi. Si le chômage est bien un fléau, il n'est pas pour autant une malédiction tombée du ciel : c'est pour une bonne partie un mal que les sociétés s'infligent à elles-mêmes et qu'elles pourraient sans doute très sensiblement atténuer sans recourir à des réformes bouleversantes.

PAUL FABRA.

EMPLOI

Diminution spectaculaire du chômage aux Etats-Unis

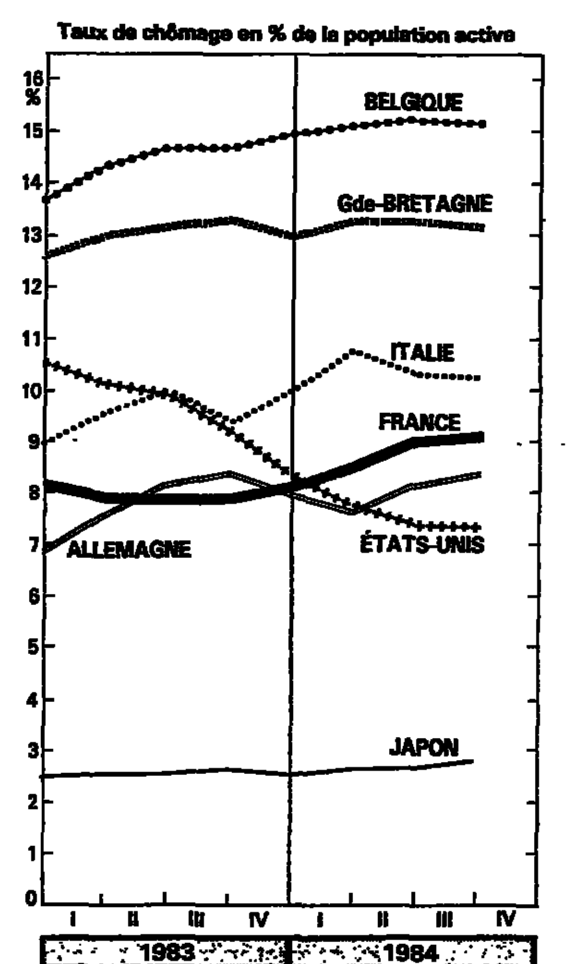
Sous l'avalanche des résultats positifs obtenus pour l'emploi, aux États-Unis, l'année 1984 devrait consacrer le modèle américain. En comparaison, et quelles que soient les politiques économiques menées, l'Europe a accusé un retard. Elle ne paraît pas devoir sortir du chômage avec un taux qui, au fil des mois, s'est maintenu au-dessus des 11 % de la population active, selon les statistiques de Bruxelles (11,4 % en octobre).

Dans son rapport, désormais annuel, sur les « *perspectives de l'emploi* », l'OCDE constate et s'inquiète de cette divergence qui devrait creuser un écart durable. Les experts, qui avaient estimé en 1983 que l'ensemble de la zone OCDE devrait créer chaque jour 20 000 emplois pendant cinq ans (1984-1989), pour ramener le nombre des chômeurs à son niveau de 1979, soit 19 millions, observent que, si « *le Japon a presque atteint son objectif* », l'Amérique du Nord *l'a largement dépassé.*

Alors que le chômage aux États-Unis avait atteint son niveau record en novembre 1982, avec 10,7 % de la population active, le recul enregistré en 1983 s'est poursuivi en 1984 pour atteindre les 7,2 % en novembre dernier. Tandis que 88,7 millions d'Américains occupaient un emploi salarié dans le secteur non agricole en décembre 1981, au point le plus bas de la récession, la reprise entraînerait un rapide retournement du marché du travail et permettrait d'atteindre, en août 1984, les 94,5 millions de salariés.

L'appréciation de cette réussite, pour impressionnante qu'elle soit, doit cependant être nuancée. En juillet 1981, les État-Unis comptaient encore 91,5 millions de salariés. Ensuite, la démographie américaine connaît un ralentissement qui précède celui que connaîtra l'Europe. Enfin, les emplois créés l'ont été, pour plus de la moitié, dans le secteur des services, au point que certains y ont vu le résultat de *l'engouement pour les fast food.*

Taux de chômage en % de la population active

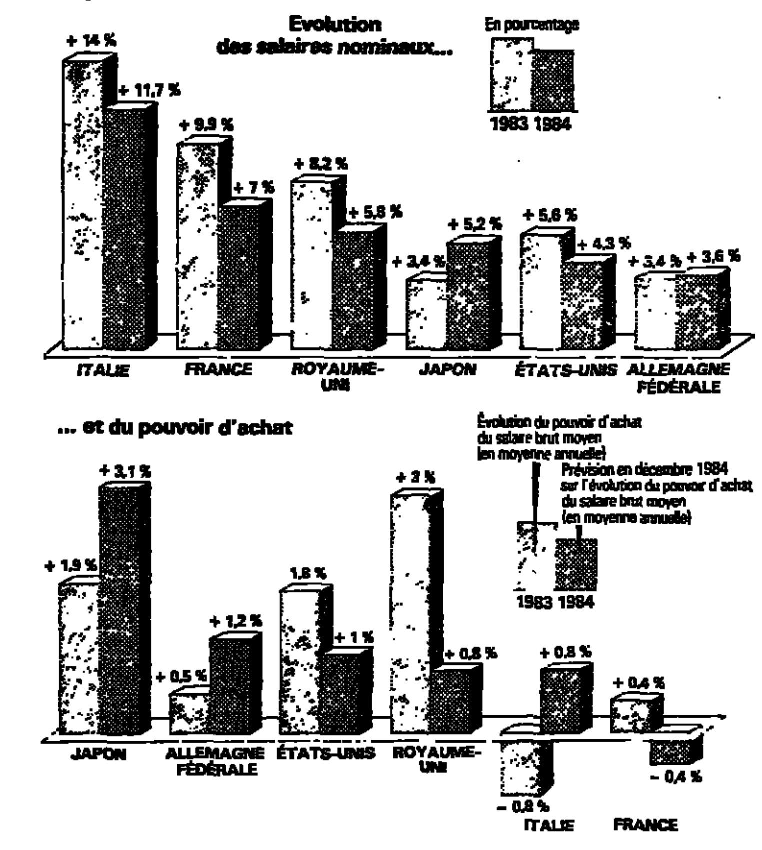


Capable d'adaptation, l'économie américaine s'est déplacée et le marché de l'emploi a fait la preuve de sa mobilité. Ainsi le secteur manufacturier, qui représentait 30 % des emplois en 1960, 24 % en 1975, est tombé à 21 % en 1983, perdant plus d'emplois qu'il n'en créait. A cause de l'augmentation des emplois à temps partiel, la durée du travail a diminué et la productivité du secteur privé non agricole, estimée à 3,5 %, n'a pas retrouvé les scores de 1975 (5,2 %) ou de 1961 (5,4 %) sous l'effet du développement des activités tertiaires. Parallèlement, aussi, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté, et l'épiscopat américain s'est inquiété, dans un rapport, de découvrir qu'ils étaient 35 millions...

Dans tous les pays européens, ces résultats ont amené des interrogations sur les politiques suivies. De Londres à Bonn, en passant par Paris, on s'est emparé du thème de la « *flexibilité* » qui, progressivement, a supplanté celui, plus ancien, de la réduction du temps de travail.

Quoi qu'il en soit, l'Europe a globalement stagné dans le chômage malgré la rigueur des actions natio*nales pour rétablir les grands équilibres.* La fermeté de Mme Thatcher n'est pas venue à bout du chiffre de 3,3 millions de chômeurs environ (13,2 % de la population active au troisième trimestre 1984 selon l'OCDE). Même l'Allemagne fédérale de M. Kohl n'est pas parvenue à résorber le nombre des sans-emploi (8,4 % au troisième trimestre 1984), et la grève de la métallurgie, au printemps, ne pourrait servir de circonstance atténuante. La France, enfin, qui avait longtemps cru échapper au sort commun grâce au « traitement social » se mettait à l'unisson en 1984 et, à son tour, flirtait avec un taux de 10 %.

Hormis le Luxembourg et la RFA, tous les pays européens ont désormais atteint cette barre fatidique des 10% et toutes les prévisions permettent de croire qu'ils resteront, au moins, à ce niveau. En Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande, où les taux de chômage étaient respectivement de 15,2 %, 14,4 % et de 16,6 % en octobre, selon les statistiques de la Communauté, la situation est encore plus grave. Quant à l'Italie, elle aurait compté officiellement 2,9 millions de chômeurs *en octobre* 1984, soit 13,2 % de sa population active. Il est vrai que l'on y dénombre aussi 600 000 personnes indemnisées par la *cassa integrazione* et *que l'économie « immergée »* a depuis longtemps succédé au « miracle à l'italienne ».

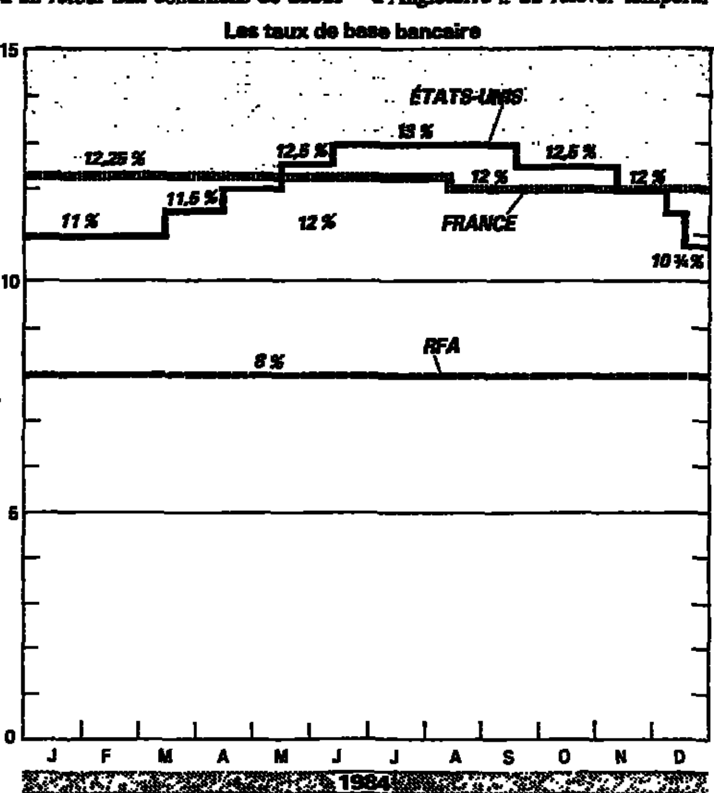


CRÉDIT

Hausse puis décrue des taux d'intérêt américains

L'événement majeur de l'année 1984, sur le front des taux d'intérêt, a été une montée de la tension aux Etats-Unis, suivie d'une décrue et d'un retour aux conditions de début d'année. Ailleurs, en revanche, et, notamment en Europe, la stabilité a été la règle, à l'exception de la Grande-Bretagne, où la Banque d'Angleterre a dû relever temporairement les taux pour défendre la livre sterling.

Les taux de base bancaire



(1) Taux de base ou « prime rate » (Etats-Unis)

Dès le début de l'année, en dépit des déclarations officielles sur la *probabilité d'une détente,* les premiers signes d'une tension prochaine apparaissaient aux Etats-Unis. Le « boom » de l'économie se traduisait par une augmentation de 10 % du *produit national brut au premier trimestre,* et la demande de crédit par les entreprises se conjuguait avec les emprunts du Trésor pour gonfler la demande de capitaux sur le marché *financier.* Cela exerçait une puissante pression à la hausse sur les taux. Simultanément, la Réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis, s'inquiétant d'une croissance *trop rapide, à son gré,* de la masse monétaire, et continuant à redouter un retour de l'inflation, se refusait à fournir au marché des liquidités supplémentaires. En conséquence, le loyer de l'argent commença de s'élever, contraignant les banques à relever leur taux de base, qui, de 11 % en janvier, atteignit 13 % dans le courant de l'été. Le taux des bons du Trésor et, surtout, de l'eurodollar à six mois, qui sert de référence aux crédits internationaux, suivirent la même courbe.

A la fin de l'été, toutefois, les premiers signes d'une détente commençaient à apparaître, que ce soit sur les bons du Trésor ou l'eurodollar à six mois, qui revenait d'un peu moins de 13 % à 12 %. En raison d'un très net ralentissement de l'économie et d'une progression moins rapide tant de la masse monétaire que de l'inflation, la Réserve fédérale entreprenait, discrètement, d'assouplir sa politique. Le résultat fut que, en septembre, s'amorça la décrue du taux de base des banques, dont le rythme s'accéléra. De 13 %, ce taux retombait à 10,3/4 % en fin d'année. De même le taux d'escompte de la Réserve fédérale, relevé en avril de 8 1/2 à 9 %, revenait à 8 1/2 % en novembre et 8 % *en décembre.*

En Europe, malgré l'envolée du dollar et la baisse du mark, la Banque fédérale d'Allemagne se refusait à relever ses taux de peur de compromettre la fragile reprise de l'économie. La Banque d'Angleterre, tout en manifestant le même souci, était contrainte, pendant l'été, de relever son taux d'intervention pour défendre une livre sterling affaiblie par la grève des mineurs de charbon et, surtout, la baisse tendancielle du prix du pétrole de mer du Nord. En conséquence, le taux de base des banques britanniques, de 9 % au début de l'année, passait d'abord à 10 %, pour s'élever brutalement à 12 % en juillet. Il revenait pratiquement à 10 % à la fin de l'année.

En France, sur l'initiative des pouvoirs publics, désireux d'abaisser le loyer de l'argent, la Banque de France ramenait son taux d'intervention de 12 % à 10 3/4 %. Au milieu de l'été, le taux de la Caisse d'épargne et des comptes sur livrets passait de 7,5 % à 6,5 %, ce qui permettait d'abaisser de 12,25 % à 12 % le taux de base des banques. Enfin, les taux du marché des obligations fléchissaient de 2 points pour atteindre 11 % à 12 % en fin d'année contre 13 % à 14 % en 1983.

REPRISE INÉGALE ET

CONJONCTURE

Dans le sillage américain

Ce fut l'année de la reprise : selon les dernières prévisions des experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le produit national brut (PNB) des vingt-quatre pays membres aura, en 1984, progressé de 4,7 %, au lieu de 2,6 % en 1983, après avoir diminué de 0,3 % en 1982. Ce taux est le plus fort qui ait été enregistré depuis huit ans.

En fait, la moyenne masque de profondes divergences à l'intérieur de l'OCDE, en gros, entre le couple Etats-Unis-Japon et les autres. Les deux premiers pays – auxquels il faut ajouter le Canada (– 4,7 %) très lié à son voisin du sud – ont enregistré de fortes croissances. Les autres quatre «grands» (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) *ont connu des taux inférieurs de* moitié ou des deux tiers. La progression lente de l'ensemble de la Communauté européenne faisant contraste avec le dynamisme de la «zone Pacifique».

Cependant, aux Etats-Unis, la reprise s'essoufflait en milieu d'année : ainsi, le produit national brut n'a augmenté – en taux annuel – que de 1,6 % au troisième trimestre, contre 7,1 % au deuxième et 10,1 % au premier. Ce fort ralentissement de l'activité était néanmoins jugé par l'administration américaine comme passager, étant dû à la mauvaise tenue des exportations étant donné le niveau élevé du dollar.

En revanche, certains *économistes privés, minoritaires*, parlaient de *« récession de croissance »*, le taux devenant insuffisant pour faire baisser le chômage. Toutefois, au quatrième trimestre, le PNB américain devait avoir progresser de 2,8 %.

L'économie des Etats-Unis étant remplie de surprises – y compris pour ses propres experts, – la conjoncture s'améliorait d'ailleurs en fin d'année, en raison notamment de la période des fêtes (les Américains dépensent, à cette occasion, près de 3000 F en moyenne par famille). Ainsi, les ventes au détail ont-elles fortement augmenté en novembre, alors que les analystes officiels tablaient sur un taux moyen de croissance de 4 % par an d'ici à 1988. Toutefois, l'Institut patronal Conference Board prévoyait, lui, 3 % pour 1985.

Nonobstant ces sautes, les Etats-Unis ont accru leur avance sur une Europe quelque peu engourdie, alors même que la propagation de la fièvre américaine se faisait de façon inégale. L'Italie fut le pays le plus sensible, les exportations ayant – le dollar aidant – augmenté de 70 % outre-Atlantique. Le dynamisme des entreprises de la péninsule et leur ingéniosité ont joué un grand rôle.

En Grande-Bretagne, les exportations ont eu également leur importance, entraînant la production manufacturière, mais l'année a été plutôt marquée par la continuité dans le rétablissement. Les résultats ont, en effet, confirmé ceux des années précédentes, et le chancelier de l'Echiquier a pu, à la fin de 1984, annoncer pour 1985 une quatrième année de croissance soutenue. Toutefois, le taux de progression du produit national brut a fléchi du fait de la grève des mineurs, entamée le 12 mars. Sans ce conflit, ce taux aurait été, selon l'administration, *d'un point supérieur*.

En Allemagne fédérale, l'économie avait durement subi, au printemps, les effets de la grève de la métallurgie, mais un rythme régulier de croissance a ensuite été retrouvé. Le gouvernement est parvenu à son objectif de recréer les conditions d'une expansion modérée mais stable. Il a en tout cas résisté à ceux qui voulaient un renforcement de la relance par des mesures d'accompagnement. La reprise des investissements n'a cependant pas été à la hauteur des espérances, en dépit de l'amélioration de la situation financière des entreprises. En fait, la croissance a été ici aussi tirée par les exportations, qui ont augmenté de 40 % vers les Etats-Unis, le dollar ayant franchi la barre des 3 DM.

Ainsi, l'Europe continuait de souffrir de ses structures ; pour sa part, le Japon poursuivait son cavalier seul. Grâce notamment aux ventes de produits électroniques et de machines aux Etats-Unis – l'excédent commercial nippon aura représenté un quart du déficit commer*cial américain*, – l'économie s'est mieux comportée que prévu. Pour la première fois depuis 1979, le taux de croissance aura dépassé les 5 %.

Toujours dans le sillage de la puissance dominante, l'année aura été marquée globalement en Amérique latine par une reprise modérée de la croissance, grâce à une très importante augmentation des exportations (Mexique, Brésil) vers les Etats-Unis, favorisée par la hausse du dollar. La balance commerciale a été excédentaire de 38 milliards de dollars, les exportations ayant augmenté *de 10 % et les exportations de* 4 %. Le produit intérieur brut du sous-continent a augmenté de 2,6 %, après avoir baissé de 3,3 % en 1983, et de 1 % en 1982. En revanche, les pays d'Afrique au sud du Sahara ont peu profité de la reprise mondiale, la sécheresse continuant de faire sentir ses effets, et la communauté internationale réfléchissant à un programme spécial d'aide.

Pour leur part, les pays de l'Est ont connu une conjoncture moyenne, notamment en URSS, où l'accroissement du PNB est officiellement de 3,1 % contre 3,5 % en 1983, et 2 % en 1982. Attendu depuis longtemps, le sommet des pays du CAEM s'est tenu ce jour à Moscou, marqué par le souci soviétique d'intégration.

PNB : la croissance beaucoup plus forte aux Etats-Unis et au Japon.

	1983	1984 (Estimation)
ÉTATS-UNIS	3,7 %	6,7 %
JAPON	3,0 %	5,7 %
RFA	1,3 %	2,5 %
ITALIE	– 1,2 %	3 %
ROYAUME-UNI	3,2 %	2 %
FRANCE	0,7 %	1,7 %
MOYENNE CEE	1,1 %	2,2 %
MOYENNE OCDE	2,6 %	4,7 %

Prix à la consommation : la hausse se ralentit.

	% 1983/1982	% 1984 (estimations)/1983
JAPON	+ 1,6 %	+ 2,2 %
ALLEMAGNE FÉDÉRALE	+ 2,9 %	+ 2,2 %
ÉTATS-UNIS	+ 3,7 %	+ 3,2 %
ROYAUME-UNI	+ 5,1 %	+ 5 %
FRANCE	+ 9,4 %	+ 7,2 %
ITALIE	+ 14,9 %	+ 11 %

MONNAIES

Le dollar roi

En 1984 comme en 1983, en 1982 et en 1981, le dollar a tenu la vedette sur tous les marchés des changes. Son cours a monté, à Paris et à Francfort, de plus de 14 %, à Londres de 12 % et à Tokyo de 7 %. Sa progression vis-à-vis du mark a été un peu inférieure à celle de 1983 (+ 16 %), et, surtout, vis-à-vis du franc, elle a été nettement moins importante que l'an dernier, au cours duquel la monnaie américaine avait fait un bond de 26 % en raison de la dévaluation du franc par rapport au mark (et aussi par rapport au florin, au franc belge et à la couronne danoise), en mars 1983.

Comme les années précédentes, l'attrait d'une rémunération plus élevée sur les placements en dollars a joué en faveur du « billet vert ». Mais, à la différence de ce qui s'était passé précédemment, on s'est aperçu que cet « effet taux » ne pouvait plus totalement expliquer la hausse de la devise américaine, puisque cette dernière a continué de se montrer très ferme alors même que les taux s'orientaient vigoureusement à la baisse aux Etats-Unis. D'autres facteurs étaient donc à l'œuvre pour doper le dollar. On a cité d'abord la demande « commerciale », émanant des sociétés multinationales pour leurs opérations internationales. Cette demande a toujours été forte, mais elle augmente régulièrement. On a mis en avant, ensuite, les emprunts effectués par le Trésor des Etats-Unis pour financer le déficit du budget. Ces emprunts ont été massivement souscrits (90 milliards de dollars, dit-on) par des détenteurs étrangers de capitaux, qui, à cet effet, ont dû acheter des dollars. On a invoqué, également, les besoins des pays endettés en dollars, notamment l'Amérique latine, qui doivent se procurer des montants appréciables de cette monnaie pour assurer, au moins, le paiement des intérêts, à défaut du remboursement du capital.

Enfin, comme le soulignait M. Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE jusqu'à la fin de 1984, les cours élevés du dollar peuvent s'expliquer par le fait qu'il est très profitable d'investir dans une économie hautement rentable. Aussi longtemps que le marché estimera que l'on peut « faire » plus d'argent aux Etats-Unis qu'en investissant en Europe ou au Japon, les gens auront tendance à acheter du dollar pour investir outre-Atlantique. Notons toutefois que la majorité des placements étrangers aux Etats-Unis semblent bien être à court terme.

L'éventualité d'une baisse a, toutefois, hanté les esprits tout au long de l'année. Ainsi, en mars, le dollar, en cinq semaines, perdait plus de 10 %, revenant à Paris de 8,70 F à 7,80 F, et à Francfort de 2,85 DM à 2,52 DM.

C'était l'époque où M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, multipliait les avertissements sur les dangers présentés par le gonflement du déficit budgétaire américain. Evoquant le recours massif aux capitaux étrangers, il tenait des propos explosifs du genre : *« Nous sommes leurs otages... Nous jouons à la roulette russe. Les Etats-Unis vont devenir le plus grand emprunteur mondial. »* Ces propos contribuèrent, à l'époque, à provoquer une chute des cours assez rapide. Mais, non moins rapidement, les mouvements de capitaux précédemment évoqués enrayèrent cette chute et, par la suite, les cours reprirent leur ascension. Le plus haut niveau de l'année fut touché en septembre, lorsque le dollar culmina pour atteindre, à Paris, près de 9,72 F et, à Francfort, 3,18 DM.

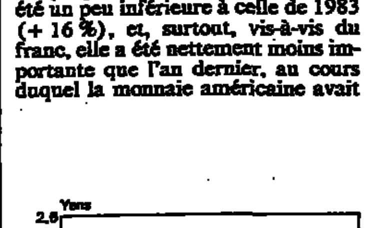
C'est à cette occasion que la Banque fédérale d'Allemagne entreprit, le 21 septembre, de « casser » une hausse incontrôlée qui devenait tout à fait inquiétante pour le mark. Cette intervention « surprise », effectuée un vendredi à 15 heures sur la place de New-York, eut tout de même pour effet de stopper la hausse, faisant même refluer les cours au-dessous de 3 marks à Francfort et par ricochet de 9 F à Paris. En fin d'année toutefois, ces cours remontaient assez vigoureusement, en dépit de la baisse du taux aux Etats-Unis, sans atteindre, toutefois, les sommets de septembre.

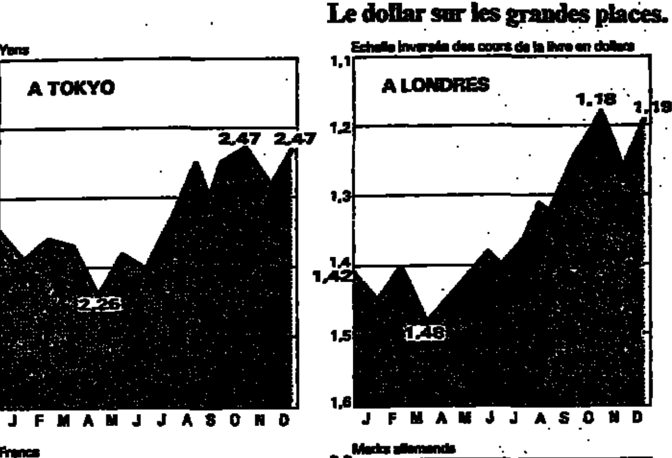
En Europe, deux monnaies se sont distinguées en 1984. La livre sterling tout d'abord, qui a été fortement éprouvée non seulement par la grève des mineurs de charbon, mais aussi, et surtout, par la crise du pétrole. La surproduction de brut et les baisses de prix successives ont porté atteinte au statut de « pétromonnaie » qu'avait acquis la livre sterling depuis des années grâce aux revenus tirés des gisements de la mer du Nord. Du coup, la monnaie britannique est tombée à son plus bas cours historique vis-à-vis de la devise américaine, soit 1,16 dollar. Le franc français, en revanche, dévalué de 8 % par rapport au mark en mars 1983, s'est remarquablement comporté au sein du système monétaire européen. Le cours du mark à Paris est resté pratiquement stable, passant de 3,0580 F à 3,0630 F environ, soit une dérive négligeable, au voisinage du cours « pivot » de 3,066 F, avec des « pointes » passagères à 3,07 F et, peu de temps, à 3,08 F.

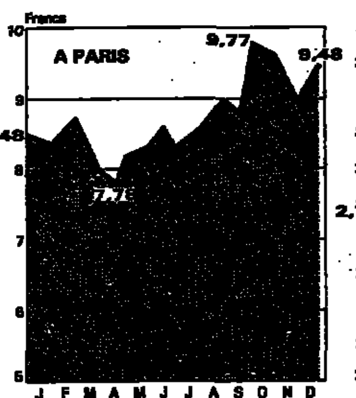
Cette fermeté, que certains ont trouvé surprenante si on tient compte d'un écart d'inflation de cinq points au profit de l'Allemagne, peut être attribuée aussi bien à la faiblesse du mark qu'aux mouvements de capitaux en faveur du franc.

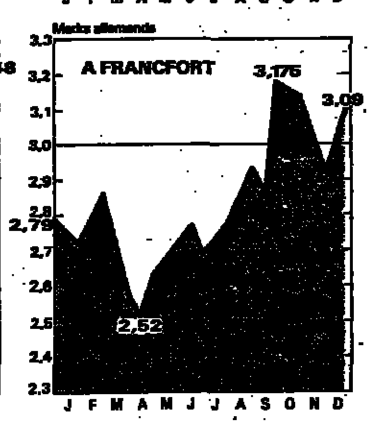
La tenue du mark a été affectée, en effet, à la fois par la montée du dollar, par les retombées politiques du scandale Flick et par la longue grève des syndicats de l'automobile. Quant aux mouvements de capitaux, effectués en faveur du franc, ils ont eu pour origine le niveau élevé des taux d'intérêt sur l'eurofranc, de 5 à 6 points plus élevés que sur l'euromark. Dans ces conditions, les détenteurs de capitaux ont d'autant plus d'intérêt à les placer en eurofrancs qu'ils n'éprouvaient aucune crainte immédiate sur la parité.

Le dollar sur les grandes places.

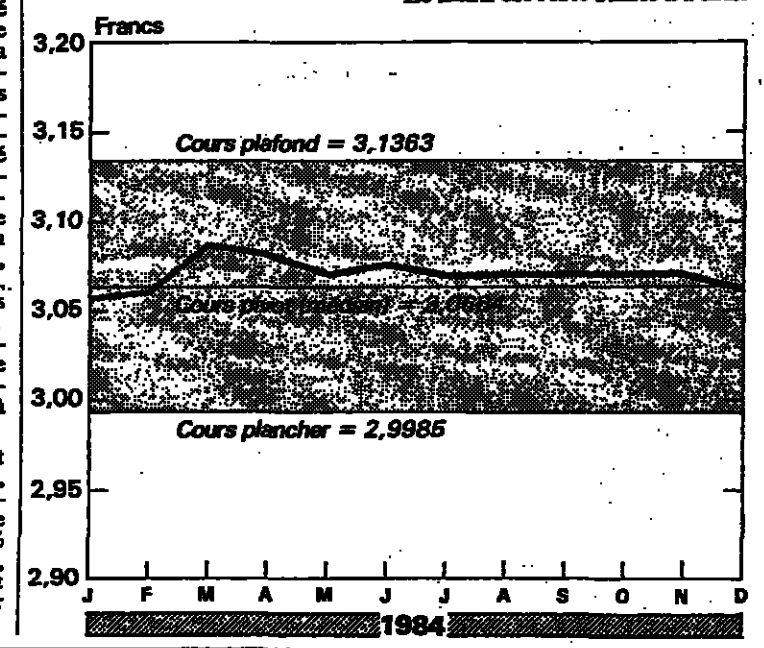








Le mark est resté stable à Paris.



MATIÈRES PREMIÈRES

La déprime

En 1983, les cours des matières premières auront finalement monté de 6,7 %, si l'on en croit les statistiques du Fonds monétaire international (FMI), qui publie à date régulière un indice des prix de gros établi à partir de trente matières premières parmi les plus importantes. Une nette reprise des cours était donc intervenue cette année-là, après les reculs de 12,1 % et de 14,6 % enregistrés en 1982 et l'année précédente. Nombreux étaient les spécialistes à penser que 1984 verrait la poursuite de ce mouvement. C'est ainsi que la Bank of America anticipait une progression de 10 % des matières premières à caractère industriel, tandis que les prix des produits agricoles de base n'auraient dû progresser que de 2 % environ.

La réalité a été beaucoup plus contrastée en raison des conditions propres à chaque produit, deux facteurs pesant sur les cours : la hausse persistante du dollar et la nette décélération, à partir de l'été, de la reprise économique aux Etats-Unis. A 970 environ à la fin décembre, l'indice Moody's (exprimé en dollars américains) se retrouve, à peu de chose près, à son plus bas niveau depuis décembre 1982, mais l'indice Reuter des matières premières (calculé, lui, en livres sterling, c'est-à-dire dans une monnaie qui s'est affaiblie par rapport à la devise américaine) a également évolué en baisse (il est aux environs de 1900).

Certaines baisses corrigent en partie les fortes hausses qui avaient eu lieu en 1983. C'est ainsi que le caoutchouc, dont le cours avait monté de 70 % l'an dernier, a reculé de 25 %. L'aluminium, en progrès de 75 % en 1983, a, de même, connu une baisse sensible. Sur les 45 % du commerce international que représentent les matières premières, 25 % sont représentés par les produits énergétiques. Les 20 % restants se décomposent en 16 % pour les produits agricoles à usage alimentaire ou non et 4 % pour les minerais et métaux non ferreux.

Evolution des cours depuis le début de l'année.

SUCRE	+ 3 %
ZINC	+ 9 %
LAINE	+ 13 %
ÉTAIN	+ 13 %
CUIVRE	+ 14 %
CAFÉ	+ 14 %
NICKEL	+ 24 %
PLOMB	+ 25 %
CAOUTCHOUC	– 28 %
ALUMINIUM	– 13 %
CACAO	– 2 %

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Forte progression

Forte progression du commerce international : les échanges mondiaux auront en 1984 progressé d'au moins 8 %, estiment les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Ces échanges ne s'étaient accrus que de 2 % en 1983, après avoir diminué de 2 % en 1982 et stagné en 1981. Il faut remonter à 1976 pour retrouver un taux supérieur, soit 11 %.

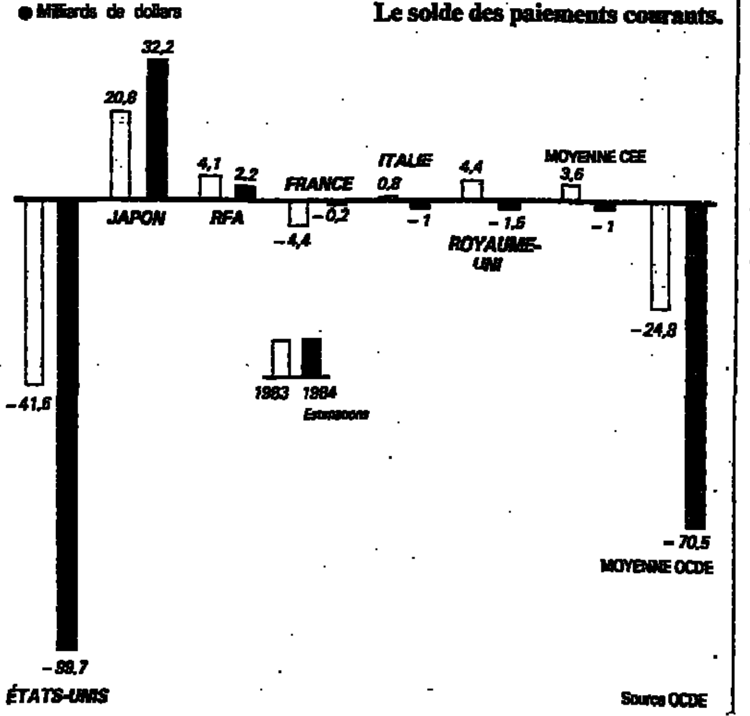
De janvier à septembre 1984, selon les dernières évaluations du secrétariat du GATT, le commerce international a en tout cas enregistré une croissance de 8,5 % – à prix constants – par rapport à la même période de 1983. Selon les autorités de Genève, *« la reprise vigoureuse aux Etats-Unis a été la principale, sinon la seule force d'entraînement »* pour les échanges. Ainsi, pour les neuf premiers mois de l'année, les importations américaines ont – en valeur – dépassé d'un tiers celles de la même période de 1983.

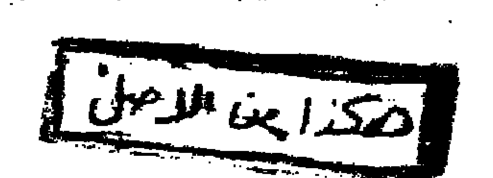
Cependant, *« le climat des relations commerciales internationales est actuellement très inconfortable »*, souligne-t-on dans la métropole helvétique, où est préconisé un retour aux *« principes fondamentaux de la non-discrimination »* pour redonner confiance aux *« investisseurs éventuels »*. Ainsi, pour le commerce du textile, *« les coûts élevés du protectionnisme »* ont été dénoncés, dont la pratique a été *« peu profitable »* à l'industrie du vêtement des pays développés et *« très néfaste »* pour les autres secteurs ainsi que pour l'économie des nations en développement.

Pour les six pays de l'Est, le mot d'ordre est toujours au redressement des échanges. En volume, leurs exportations vers les pays occidentaux ont augmenté de 17 % – surtout à cause du charbon polonais, – et leurs importations de 3 % seulement au cours du premier semestre, ce qui a abouti à un excédent commercial de 3 milliards de dollars (1,3 milliard de janvier à juin 1983). Pour la seule URSS, les ventes ont augmenté de 2 % (pétrole et dérivés), mais les achats ont diminué de 9 % (produits sidérurgiques, mécaniques et électroniques), soit un surplus de 4 milliards de dollars (1 milliard au premier semestre de 1983).

Globalement, les pays industrialisés ont, selon le FMI, enregistré un solde négatif de 82,6 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 1984 (46,4 milliards durant la même période de 1983).

Le solde des paiements courants.





REPRISE INÉGALE

Le dollar roi

DÉSINFLATION PROLONGÉE

FINANCES PUBLIQUES

Toujours l'assainissement !

La maîtrise des déficits budgétaires a été, comme l'année *précédente*, l'un des thèmes majeurs du débat économique. Aux Etats-Unis, la politique financière n'a pas vraiment basculé vers la rigueur, mais l'impasse a légèrement diminué. On ne pouvait guère espérer mieux en *année électorale !*

Presque partout ailleurs, sous la double contrainte du dollar fort et du niveau du loyer de l'argent, les gouvernements ont maintenu le cap de l'assainissement budgétaire. La République *fédérale* d'Allemagne, le Japon, la Suisse et les Pays-Bas n'ont pas baissé la garde. La France s'est engagée à son tour dans la même voie.

ETATS-UNIS : un déficit légèrement réduit

Le budget de 1984 couvrant la période octobre 1983-septembre 1984 s'est soldé par un déficit de *175,3 milliards* de dollars contre 195,4 milliards, pour l'exercice précédent. L'amélioration est bien modeste si l'on songe que, seulement deux ans auparavant, le déséquilibre n'était encore « que » de 110,6 milliards. La diminution du solde négatif serait, selon certains analystes, d'abord due à la compression des dépenses effectivement engagées pour la défense.

Ces dernières ont augmenté en 1984 de 8,1 % en valeur 1983 (au lieu de 12,4 % en 1983). Certains chapitres du budget ont régressé d'une année à l'autre. C'est le cas des crédits à l'agriculture divisés presque par deux (revenant de 22,2 milliards à 12,2 milliards de dollars), à l'énergie et à l'administration. Si le chapitre des revenus de remplacement s'est contracté (en liaison avec la baisse du chômage), l'ensemble des dépenses sociales (santé, sécurité sociale, retraites, allocations chômage, etc.) a encore *légèrement augmenté (+ 1,3 %).*

Le service de la dette s'est une nouvelle fois alourdi, augmentant de près de 24 %. La charge des intérêts a représenté un peu plus de 13 % du budget. Au total, la progression des dépenses n'a guère dépassé 5,8 %, pourcentage inférieur à l'avance du PIB en valeur. Les recettes sont passées de 600,6 milliards à 666,5 milliards (+ 11 %), grâce surtout à l'augmentation des cotisations sociales et des taux sur les salaires.

Le budget de l'exercice 1985, commencé depuis le 1er octobre, a été voté avec une impasse voisine de celle de 1984, soit 172,4 milliards de dollars. Les dépenses totales devaient progresser de 10 % et les recettes d'un peu plus de 13 %. A peine deux mois plus tard, l'administration fait état de prévisions plus pessimistes et d'un déficit pouvant atteindre plus de 205 milliards de dollars en l'absence de mesures correctives. Les grandes *manœuvres* pour le budget de 1986 sont amorcées.

JAPON : austérité, austérité...

Le budget de 1984 concernant la période avril 1984-mars 1985 sera marqué par une stagnation en valeur des dépenses, soit un peu moins de 51 000 milliards de yens (environ 208 milliards de dollars). Certains chapitres connaîtraient même une réduction en monnaie courante, comme la dotation aux administrations (– 1,1 %) ou aux travaux publics (– 10 %). Progressent les crédits de défense (6,5 %) et surtout le service de la dette publique, qui compte désormais pour plus de 18 % du budget soit un doublement en cinq ans. Le ministère des finances n'escomptant pas d'augmentation des recettes, les besoins de financement de l'Etat, qui devaient s'établir à moins de *13 000 milliards de yens (environ* 53 milliards de dollars) seront sans doute supérieurs à ce montant.

Le premier projet de budget pour 1985 (avril 1985-mars 1986) sera d'autant plus dur à boucler. Le ministère des finances table sur une progression de 7,2 % des recettes et de 2,2 % des dépenses courantes afin de comprimer le déficit. Les crédits d'investissement, qui avaient encore augmenté de 1,9 % en 1984, seront plafonnés en valeur. Paradoxe de l'économie japonaise : le budget de l'Etat reste en déficit et son financement s'avère difficile en dépit d'un excès d'épargne interne.

GRANDE-BRETAGNE : cheminement inébranlable

Le budget de 1984 (avril 1984-mars 1985) comporterait un déficit de 8,5 milliards de livres (environ 96 milliards de francs) soit 2,5 % du PIB contre 10 milliards (3,25 %) un an plus tôt. Les recettes seront supérieures aux prévisions de mars 1984 en raison, principalement, du gonflement des revenus pétroliers. Les ventes se faisant en dollars, la hausse du billet vert augmente les rentrées en livres ! Les dépenses, en progression de 6,4 % en valeur, soit moins que le PNB, atteindraient 128 milliards de livres. On prévoyait moins, mais la grève des mineurs et *l'augmentation du nombre de chômeurs* ont alourdi la facture.

Dans le projet de budget de 1985 (avril 1985-mars 1986), les besoins d'emprunt du Trésor seront limités à 7 milliards de livres. L'objectif est *de ramener progressivement le déficit* à 1,75 % du PIB dans les prochaines années. La croissance économique, qui demeure ferme, facilitera cette stratégie, ainsi que les ventes d'entreprises publiques.

RFA : vers l'équilibre ?

Le budget de 1984 marque une nouvelle étape dans le processus d'assainissement. Le gouvernement a, *néanmoins, peu ralenti le rythme* de l'ajustement. Le déficit de l'Etat fédéral sera ramené un peu en dessous de 30 milliards de DM (environ 92 milliards de francs) alors que la loi de finances prévoyait 32,9 milliards. Toutefois, une grande partie de cette réduction est imputable aux bénéfices de la Bundesbank. La progression des dépenses atteindra 3 % (contre 0,9 % en 1983). L'écart est beaucoup moins grand en ce qui concerne les recettes : 4,5 % contre 3,75 %. Une évolution comparable *est enregistrée pour les régions et les* communes dont les budgets sont plus importants que celui de l'Etat fédéral. Au total, pour l'ensemble des administrations, les besoins de financement reviendraient de 55 milliards de DM en 1983 à 50 milliards en 1984, soit de 3,3 % à 3 % environ du PIB.

La loi de finances pour 1985, adoptée par le Parlement prolonge la rigueur. Le solde à financer de l'Etat fédéral devrait s'abaisser à *25 milliards de DM* (76 milliards de francs) et celui de l'ensemble des administrations à 37 milliards environ, soit guère plus de 2 % du PIB. Les dépenses *fédérales* progresseraient de 2 % seulement en valeur, soit un peu moins vite que les *prix*.

ITALIE : un effort, mais...

Le budget de 1984 visait à contenir la progression des dépenses et du déficit. Mais le plafond de 90 800 milliards de lires (environ 440 milliards de francs) sera dépassé. On atteindrait 96 000 milliards (460 milliards de francs) compte tenu des transferts aux entreprises publiques et du redressement plus lent que prévu de la conjoncture, et donc des recettes.

Dans le projet de budget pour 1985, le gouvernement entend stabiliser le déficit autour de 96 000 milliards. L'impasse reviendrait, de ce fait, de 15,8 % du PIB en 1984 à 15,4 % en 1985.

BELGIQUE : on revient de loin...

Le budget de 1984 prolonge l'action entreprise en 1983. La part des dépenses publiques dans le PNB a légèrement régressé, représentant 41 % contre près de 42,5 % en 1982. *Les besoins nets de financement du* Trésor seront revenus de 12,6 % du PNB en 1983, à 11,5 % en 1984, soit 516 milliards de francs belges (environ 79 milliards de francs français). Les dépenses totales ont progressé de 5,8 % (+ 7,4 % pour les crédits d'investissements, lesquels, toutefois, retrouvent à peine, en valeur, leur niveau de 1982).

La loi de finances pour 1985 maintient les mêmes options fondamentales. Le déficit global est fixé à 495,7 milliards de francs belges (75 milliards de nos francs), soit 10,4 % du PNB. Les dépenses augmenteraient de 4,3 % dans l'ensemble (6,3 % pour les dépenses d'équipement).

Moins d'emprunts du secteur public en Allemagne, au Japon, en Grande-Bretagne

	1983	1984*	1985*
FRANCE	– 3,3	– 3,2	– 3,1
ÉTATS-UNIS	– 3,9	– 3,1	– 3,7
JAPON	– 3,1	– 2,3	– 1,6
RFA	– 2,7	– 1,4	– 0,4
GRANDE-BRETAGNE	– 3,7	– 2,8	– 2,4
ITALIE	– 11,8	– 12,4	– 12,9
BELGIQUE	– 11,1	– 10,3	– 10,2
PAYS-BAS	– 6,6	– 5,9	– 5,6

* *Prévisions*

Le tableau ci-dessus exprime les besoins de financement des administrations publiques en % du produit intérieur brut. *Grosso modo*, un besoin de financement (exprimé par le signe –) correspond à un déficit de l'ensemble *des comptes de l'État, des régimes sociaux, des collectivités locales.*

ENDETTEMENT

L'accord mexicain

L'année a toutes chances de se *terminer sans que* l'accord de principe conclu dès le 25 septembre (alors que l'assemblée générale du Fonds monétaire était réunie à Washington) entre le directeur général de cette dernière institution, M. Jacques de Larosière, et l'Argentine *soit rendu effectif. Le FMI* subordonne le déboursement de 1,4 milliard de crédit promis à la conclusion d'un double accord entre Buenos-Aires et les banques créancières, l'un portant sur le rééchelonnement de la moitié environ de la dette extérieure de ce pays (évaluée au total à quelque 41 milliards de dollars) et l'autre sur l'octroi par ces mêmes banques de nouveaux crédits. Au début du mois d'avril, quatre pays d'Amérique latine, le Mexique, le Brésil, le Venezuela et la Colombie, tous eux-mêmes endettés jusqu'au cou (en tout cas les trois premiers cités) ont accordé un prêt d'urgence à l'Argentine. Celle-ci connaît une inflation qui dépasse sans doute 1 000 % par an (comme *Israël*).

Le Brésil, dont le taux d'inflation est de l'ordre de 250 % vient d'adresser sa septième « lettre d'intention » au Fonds monétaire pour définir les nouveaux objectifs de redressement. Ce sera au futur président – un civil pour la première fois depuis 1964, – qui doit être élu le 15 janvier 1985, de donner suite aux intentions ainsi exprimées et de négocier avec les banques un nouvel accord de rééchelonnement. Le plus important est *que, accord avec le FMI* ou pas, le Brésil a déjà redressé sa situation extérieure : l'excédent de sa balance commerciale dépasse vraisemblablement, en 1984, 11 milliards de dollars (contre 9 milliards prévus par les experts du FMI).

C'est à la fin du mois d'août qu'un accord, très largement orchestré, a été conclu entre le Mexique et les banques créancières de ce pays. Il est destiné, dans l'esprit de ses inspirateurs (M. de Larosière au premier chef), *à servir de modèle et de* « récompense » pour les bons débiteurs : rééchelonnement portant sur quelque 40 milliards de dollars de dettes à échoir, entre 1985 et 1990 (au lieu des seules dettes de l'année en cours ou à venir) ; délais allongés, en l'occurrence quatorze ans (au lieu de sept à huit généralement), pour le remboursement, conditions d'intérêt plus favorables.

Deux pays ont conclu, sans avoir signé préalablement un accord avec *le FMI, un arrangement au moins de* principe avec les banques internationales créancières : en septembre, le Venezuela, selon une formule proche de la mexicaine, et pour environ 20,75 milliards de dollars sur un endettement total de 27 milliards : en novembre, selon des modalités encore mal connues, le Nigéria.

Alors que les balances des paiements des trois plus grands pays latino-américains, y compris celle de l'Argentine, se sont remarquablement et rapidement redressées, les banques, sans être tout à fait rassurées à leur sujet, sont de *plus en plus* préoccupées par le sort de leurs créances sur des pays de moindre importance, tels le Chili, le Pérou et la Bolivie, (35 milliards de dettes à eux trois). La décision de La Paz, début juin, de cesser les paiements a jeté un froid.

Il faut noter la reprise de pourparlers entre la Pologne (endettement : 27 milliards) et les Etats occidentaux (pour la partie de la dette assortie d'une garantie du Tré*sor public du pays créancier*). Les négociations avaient été rompues à titre de sanction après l'instauration de l'Etat de siège en décembre 1981 par le général Jaruzelski. Mieux : les Etats-Unis seraient prêts à lever leur veto à l'adhésion de ce pays au FMI. Sujet croissant de préoccupation pour les banques : la Yougoslavie qui a un endettement total de l'ordre de 21 milliards de dollars. Ce pays voudrait lui aussi échapper à la tutelle du FMI dont il a encore reçu en mars un crédit de 370 millions de DTS (environ la même somme en dollars).

Autre accord important : celui conclu entre, d'une part, les Philippines et, d'autre part, le FMI et les banques créancières (celui-là n'acceptant d'accorder un prêt de 650 millions de dollars que moyennant l'engagement des banques à accorder 1,3 milliard de crédits nouveaux).

Dans l'ensemble, les pays occidentaux ont encore réussi à tenir bon. Les velléités de formation d'un « bloc agressif des pays débiteurs latino-américains » ont fait long feu, avant même la réunion en juin de la conférence de Carthagène (Colombie). Devant l'opposition déterminée des Etats-Unis, appuyés par la RFA, la Grande-Bretagne et l'Australie, le projet d'une nouvelle émission de DTS (droits de tirage spéciaux), préconisé par les pays du tiers-monde avec l'accord tacite des services du Fonds et l'appui d'un certains nombre de pays industrialisés (dont la France), a été bloquée.

L'évolution amorcée les années précédentes sur le marché interna*tional des capitaux s'est accentuée :* fort développement des émissions obligataires (surtout à taux variable puis à taux fixe) au détriment des euro-crédits. Or pratiquement aucun pays du tiers-monde n'est en mesure de lever un emprunt obligataire.

INDUSTRIE

Ombres et lumières

1984 aura été une année excellente pour la chimie, malgré un ralentissement des affaires au second semestre. Toutes les grandes sociétés qui n'étaient pas parvenues à recouvrer les bénéfices comme Montedison en 1983 (l'année de la reprise) sont « sorties du rouge ». Les sociétés en ont profité pour renforcer leurs positions et continuer par échanges d'actifs (Atochem et ICI dans le polyéthylène) à réduire leur capacité de production.

Dans le secteur textile, seuls deux pays, les Etats-Unis, et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne, ont vu leur consommation s'accroître. En France, le groupe Boussac n'est toujours pas parvenu à redresser complètement sa situation financière. Une solution pour sa reprise a été enfin trouvée autour de la société Ferret-Savinel (FÉRINEL) alliée à des banques.

Pour la seconde année consécutive, le marché mondial de l'automobile a légèrement progressé (+ 1,4 %) après la grande dépression du début des années 80. Mais la situation est contrastée entre un marché américain prospère (+ 15 %), des firmes japonaises qui stagnent et un marché européen en légère *régression du fait principalement* de l'effondrement français (– 12 %). La situation est aussi contrastée entre des firmes américaines aux bénéfices impressionnants (6,5 milliards de dollars au premier semestre), certaines européennes (Volkswagen et Fiat) qui « sortent du rouge », et les françaises Renault et Peugeot qui auront perdu en 1984 environ 10 milliards de francs (8 milliards de francs pour la Régie).

Avec la reprise du marché mondial de l'acier (+ 6 % dans les pays à économie de marché pour atteindre 430 millions de tonnes) et la poursuite de leurs plans de restructuration, plusieurs grands groupes sidérurgiques ont *recouvré* leur équilibre (comme l'allemand Thyssen, l'américain US-Steel ou le luxembourgeois ARBED). L'événement marquant aura été la décision du président Reagan d'imposer des mesures limitant les importations à 20 % du marché intérieur américain sous la pression des syndicats et des maîtres de forges d'outre-Atlantique. En France, un nouveau « plan acier » a été mis en place avec une fusion partielle (aciers longs et spéciaux de construction) de Sacilor et d'Usinor, qui devront redresser leur situation en 1987.

En 1984, la suprématie des chantiers navals d'Extrême-Orient (Japon et Corée du Sud) s'est encore accentuée, tandis que des pays traditionnels d'Europe occidentale voyaient leur part de marché diminuer. Les prix sur le marché international sont restés très bas, et, pour sauver les emplois, tous les grands pays industriels ont dû inscrire dans les budgets publics des lignes de crédit très importantes. En France, un plan de réorganisation industrielle prévoit de réduire de 30 % d'ici trois ans la capacité des cinq grands chantiers réunis dans deux groupes : NORMED et Alsthom Atlantique.

Dans l'électronique, l'Europe est devenue la cible des offensives concurrentes des grands groupes américains IBM et ATT et des japonais. IBM a entrouvert la porte des télécommunications en Grande-Bretagne (avec un accord sur les réseaux bancaires) et en Italie, ATT a pris pied en Espagne dans les composants. Mais les PTT et les sociétés informatiques, essentiellement l'allemand Siemens, le britannique ICL et le français Bull, ont cherché à mobiliser les esprits et à amorcer une contre-offensive sur la normali*sation des réseaux. Les événements* les plus marquants en ce qui concerne le changement des structures auront été l'éclatement d'ATT (entré en vigueur le 1er janvier 1984) et la privatisation de 50,2 % de British Telecom, deux initiatives qui s'inscrivent dans la vague de déréglementation des communications nationales et internationales.

AGRICULTURE

Forte reprise des céréales

La production agricole mondiale qui avait reculé en 1983 a repris sa progression, remarquable surtout dans le domaine des céréales dans les pays développés.

Le commerce mondial des céréales a repris également : selon les prévisions de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture *et l'alimentation*), *il s'élèvera pour* la campagne 1984-1985 à 210 millions de tonnes, un chiffre proche du record de 1981-1982. L'aide alimentaire sous forme de céréales est demeurée stagnante : 9,8 millions de tonnes contre 9,5 millions.

La production totale de céréales est estimée à 1 777 millions de tonnes (dont 516 de blé et 459 de riz), en progression de 8,6 % sur la campagne passée (1 635 millions de tonnes). Les stocks (en augmentation) de fin de campagne représenteront 18 % de la consommation mondiale.

La production mondiale d'oléagineux s'est développée, s'élevant, selon le ministère américain de l'agriculture, à 184,5 millions de tonnes, en hausse de 12 % sur 1983. Le soja en représente la moitié. Aux Etats-Unis encore, la production laitière a, pour la première fois, régressé (faiblement), avec 61 millions de tonnes. Comme la CEE, ils sont confrontés à un problème de surproduction et de prix garantis qui se traduit par la recherche d'une nouvelle politique agricole, moins protectrice.

La production laitière mondiale est estimée à 502 millions de tonnes (+ 1 million de tonne). Le volume du commerce international (22 millions de tonnes), stable par rapport à 1983, ne représente que 4,3 % de la production contre 11,8 % pour les céréales. Ce rapport montre que l'écoulement des excédents laitiers est moins aisé que celui des céréales. Les stocks mondiaux de beurre ont presque triplé par rapport à 1982 (1,6 million de tonnes contre 0,6 million).

Selon des sources occidentales, la production soviétique de céréales serait d'environ 170 millions de tonnes de blé contre 190 millions de tonnes. Ce qui explique l'accroissement des importations égales à 50 millions selon le département américain de l'agriculture.

Troisième grand bloc mondial de l'agriculture, la CEE a enregistré une production céréalière record *avec 144 millions de tonnes*. La hausse du dollar a favorisé le rapprochement des cours mondiaux et européens, et si la Communauté connaît des problèmes d'écoulement pour ses céréales, les exportations sont devenues moins coûteuses, puisque les subventions ont été réduites. L'Europe est parvenue également à réduire sa production laitière, redescendue à 120 millions de tonnes environ en 1984. Les dix pays de la Communauté ont adopté une politique de réduction de la production qui ne portera ses fruits que dans les années à venir ; mais qui pose des problèmes sociaux, de reconversion et d'installation pour les jeunes agriculteurs. A la fin de 1984, la CEE a décidé de limiter également la production de vin dans la Communauté (environ 112 millions d'hectolitres en 1984), afin de réduire les coûts des distillations. La production européenne de sucre, estimée à 12,3 millions de tonnes, était en progression, après un fort recul.

En Afrique, la situation alimentaire est catastrophique. Globalement la production céréalière est égale à celle de 1983, elle-même en recul de 15 % sur 1982. Elle atteignait alors 73,4 millions de tonnes, *le quart de la production* des Etats-Unis, la moitié de celle de l'Europe. Dans les vingt et un Etats africains où selon la FAO la situation alimentaire est la plus dramatique, la récolte céréalière est en recul de 3,2 millions de tonnes, avec une pro*duction de 22,9* millions de tonnes, et des besoins d'assistance estimés à 5,2 millions de tonnes, soit plus de la moitié de l'aide mondiale.

En Asie, la production céréalière totale est en progression (747 millions de tonnes contre 676 en 1982), dont 348 millions pour la Chine et 165 millions pour l'Inde qui devient exportatrice. En Amérique du Sud, la production céréalière est remontée à 74 millions de tonnes, après la chute de 1983.

Situation en France

En France, l'année 1984 a été celle des révisions déchirantes.

La récolte céréalière a enregistré un record : 57 millions de tonnes (+ 24 %), qui se décompose ainsi : 32,6 millions de tonnes de blé (+ 34 %), avec un rendement moyen fantastique de 65,4 quintaux par hectare ; 11 millions de tonnes d'orge (+ 31 %) et 10 millions de tonnes de maïs (– 3,5 %).

Autre grand succès : les oléagineux. Par rapport à 1983, la collecte de colza a augmenté de 40 %, atteignant 1,3 million de tonnes.

Les livraisons de bétail ont aussi progressé de 5,5 %, les prix de 1,6 % seulement ; mais l'année est anormale car le volume des abattages des bovins a été artificiellement gonflé du fait de la réduction de la production laitière imposée aux éleveurs. Pour permettre à ceux qui continuent de produire du lait, comme à ceux qui veulent s'installer, de progresser, un programme d'aides à la cessation d'activité a été mis en place : 50 000 producteurs, soit un sur huit, l'ont accepté. On estimait en novembre à 1 % la diminution de la production sur 1983.

La France, second producteur européen de vin derrière l'Italie, est *aussi concernée par la limitation* de cette production. Elle s'est élevée, en 1984, à quelque 66,8 millions d'hectolitres (contre 68,7 millions en 1983). Mais l'évolution de la production est contraire à celle du marché où l'on voit baisser la consommation de vin de table et augmenter celle des vins d'appellation en hausse de 6,7 %.

Le revenu de la branche agricole (moyen par exploitation), qui a diminué de 3,1 % en 1983, aurait progressé de 1,5 % en 1984, augmentation qui cache bien des disparités entre les productions et les régions.

ÉNERGIE

Le désarroi de l'OPEP

La reprise mondiale des consommations de pétrole, plus faible que prévu, n'a quasiment pas profité aux membres de l'OPEP, qui ont vu pour la sixième année consécutive leur part du marché mondial se réduire. Et la timide coopération amorcée avec les pays producteurs de brut non membres de l'OPEP, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, a volé en éclats en octobre, seuls le Mexique et l'Egypte *continuant désormais d'harmoniser* leurs politiques avec celle du cartel. Pis, l'OPEP a dû, pour préserver les apparences et éviter l'éclatement, accepter de fermer les yeux sur les écarts répétés de certains de ses membres envers la discipline des prix. A la fin de l'année, les prix mondiaux du pétrole avaient de fait diminué de 1,5 à 2 dollars par baril (5 à 7 %), les tarifs officiels de l'OPEP n'étant quasiment plus appliqués.

L'un des phénomènes majeurs de l'année a été en effet la désintégration accélérée des structures du marché mondial du brut, jusque-là dominé par les pays producteurs, qui vendaient aux compagnies sur la base de contrats à terme à prix fixes. La part croissante (plus de 50 %) prise par le marché libre dans les transactions, la généralisation des rabais – y compris au sein de l'OPEP, – la multiplication des accords de troc et le rôle directeur de la Bourse à terme de New-York montrent que l'OPEP, après dix ans de domination, a largement perdu le contrôle de la situation et que le marché a repris ses droits.

TIMIDES LIBÉRALISATION ET MODERNISATION EN FRANCE

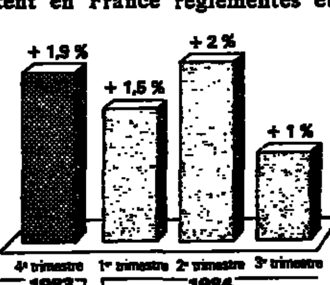
PRIX ET SALAIRES

La décélération continue

Le ralentissement des hausses des prix s'est confirmé en 1984. Pour l'ensemble de l'année, l'augmentation devrait être inférieure à 7 % (l'INSEE prévoyait 6,9 % en glissement, de décembre 1983 à décembre 1984).

Les hausses ont été plus fortes au premier semestre (+ 3,7 %) qu'au second (+ 3,1 %). La décélération a été générale : pour les produits alimentaires (+ 3,7 % puis + 2,6 %), *pour les produits industriels du secteur privé* (+ 3,7 % puis + 2,8 %), pour les services privés (+ 3,5 % puis + 2,8 %). Seuls les tarifs publics ont augmenté plus vite au second semestre qu'au premier (+ 4,6 % contre + 4,4 %) à cause des relèvements très importants des prix de l'énergie (+ 7 % au second semestre) et des tarifs du téléphone (+ 9,1 % en août et + 19,6 % sur l'ensemble de l'année). A noter la faible hausse des tarifs de santé (+ 3,4 % sur l'ensemble de l'année).

D'une façon générale, les prix restent en France réglementés et contrôlés, notamment les prix des services. Dans l'industrie, le gouvernement libère progressivement (un nouveau train a été annoncé en novembre). Mais des secteurs aussi importants que l'automobile n'ont toujours pas obtenu la liberté de leur mouvement, alors, curieusement, que 90 % des secteurs fournisseurs de l'automobile ont recouvré la liberté. D'après les chiffres du gouvernement, les deux tiers de l'industrie, fin 1984, n'étaient plus réglementés.



Evolution des salaires horaires ouvriers

La remise en cause de l'échelle mobile

En ce qui concerne les salaires, 1984 a été une nouvelle année de rigueur. Une rigueur qui, pour l'essentiel, a abouti aux résultats escomptés. Non seulement la remise en cause de l'échelle mobile – un changement fondamental – est véritablement entrée dans les faits, mais *la décélération salariale s'est* poursuivie. Ainsi le taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans est passé de 1,9 % au quatrième trimestre 1983 à 1,5 % au premier trimestre 1984, 2 % au deuxième et 1 % au troisième. Sous réserve de rattrapages que les syndicats pourraient, ici et là, essayer d'obtenir en fin d'année en raison de l'évolution de l'indice des prix, les salaires nominaux reçus par les ménages (en brut) devraient enregistrer une augmentation de 7 % pour 1984 contre 9,9 % en 1983.

Parallèlement, le gouvernement est resté modeste dans sa politique de revalorisation du SMIC, qui ne fait plus figure de priorité. Le salaire minimum interprofessionnel de croissance a été relevé quatre fois : 2 % au 1er janvier, 3,4 % au 1er mai, 1,2 % au 1er juillet et 2 % au 1er novembre. Seul un coup de pouce en pouvoir d'achat de 1 % a été accordé à l'occasion du relèvement du 1er mai, mais ce petit supplément n'a fait qu'éponger la hausse de 1 % de la cotisation vieillesse des salariés qui était intervenue au 1er janvier.

Cette rigueur salariale s'est retrouvée tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Pour le secteur privé, les entreprises ont joué le jeu des 5 % de hausse (en niveau) des salaires, même quand – dans la majorité des cas – il n'y a pas eu d'accord salarial avec les syndicats.

Dans le secteur public, la politique contractuelle a été mise à rude épreuve. Il n'y a pas eu d'accord salarial dans la fonction publique – qui a connu deux grèves nationales à sept mois d'intervalle – et les fonctionnaires n'ont eu que 3 % de hausse des traitements en niveau, une prime uniforme de 500 francs étant versée en mars au titre du rattrapage de 1983. Le secteur public et nationalisé a été soumis à la même rigueur, ce qui explique qu'un très petit nombre d'accords aient été acquis, les plus importants étant ceux des banques, de l'EGF et de la RATP.

BUDGET

Sévère compression des dépenses mais une maîtrise non encore retrouvée

L'assainissement des finances publiques de la France s'est poursuivi *tout* au long de l'année, *trop* lentement sans doute, de façon parfois discutable (on a beaucoup « débudgétisé » et pas toujours de la meilleure façon) mais avec une volonté louable de traiter les problèmes au fond. Une exception toutefois et de taille : la suppression *prévue pour 1985* – mais décidée durant l'été 1984 – du prélèvement social de 1 % sur les revenus, suppression qui risque bel et bien d'entraîner en 1985 la réapparition d'un déficit des comptes de la Sécurité sociale après les excédents de 1983 et 1984.

Les besoins de financement des administrations publiques, après *avoir brusquement et* fortement augmenté en 1981, 1982 et 1983, ont commencé à se réduire à partir de 1984. Cette évolution (retracée dans le tableau ci-dessous) s'explique par l'excédent des comptes de la Sécurité sociale : économies sur les dépenses, augmentation des recettes, effet très important des modifications des systèmes d'indexation des retraites et des prestations familiales (1). Elle s'explique plus encore par la réduction des déficits des grandes entreprises nationales du secteur non concurrentiel (genre EDF, GDF, SNCF, RATP, PTT...). Celles-ci ont amélioré leurs résultats de diverses manières : en augmentant de façon importante leur chiffre d'affaires grâce à une conjoncture favorable (pour EDF, GDF, la SNCF, notamment) ; en réduisant les investissements (décrue des grands programmes d'EDF et des PTT) ; *en améliorant leur productivité* (9 000 emplois ont été supprimés en 1984, notamment aux charbonnages et à la SNCF), alors même que le pouvoir d'achat de la masse salariale n'augmentait que très faiblement (de 1 % au total pour l'ensemble des deux années 1983-1984, après + 2 % pour la seule année 1982). Enfin l'Etat a augmenté ses concours aux entreprises publiques, mais cela a eu pour effet d'alourdir son déficit. Notons que le besoin de financement des grandes entreprises nationales évoluerait de façon moins satisfaisante si les chiffres et ratios officiels prenaient en compte le secteur concurrentiel public, Renault notamment, dont les pertes ont été lourdes.

Un lent redressement

	1983	1984	1985
Etat	– 3,2 % (– 126,6)	– 3,3 % (– 142,5)	– 2,7 % (– 125,3)
Collectivités locales	– 0,5 % (– 19,8)	– 0,4 % (– 17,3)	– 0,4 % (– 18,0)
Sécurité sociale	+ 0,4 % (+ 15,8)	+ 0,5 % (+ 21,0)	0
Grandes entreprises nationales	– 1,5 % (– 59,3)	– 1,1 % (– 47,0)	– 0,8 % (– 37,1)
TOTAL	– 4,8 % (– 189,9)	– 4,3 % (– 185,6)	– 3,9 % (– 181)

Le tableau ci-dessus retrace l'évolution du besoin (signe –) ou de la capacité (signe +) de financement des organismes publics en pourcentage du PIB. Les chiffres entre parenthèses expriment des valeurs en milliards de francs (exemple : le besoin de financement des administrations publiques françaises aura été en 1984 de 185,6 milliards de francs, soit 4,3 % du PIB.

Les besoins de financement sont couverts *a posteriori*, soit par des emprunts longs, soit par la création monétaire. Les chiffres indiqués ci-dessus sont des flux. C'est dire que les besoins de financement qu'ils suscitent s'ajoutent à ceux des années précédentes, d'où accumulation de la dette intérieure publique.

Les comptes de l'Etat, pour cette raison et d'autres, ne se sont pas *améliorés*. A l'origine, le budget de 1984 était bâti sur un déficit – volontairement sous-estimé – de 125,8 milliards de F. Douze mois plus tard, la loi de finances rectificative annonçait une impasse de 144,4 milliards de F (3,3 % du PIB). Ce dérapage de 18,6 milliards de F s'est produit à cause, notamment, de l'alourdissement de la charge de la dette publique (14,5 milliards de F non prévus) et malgré les coupes importantes pratiquées par le gouvernement dans les dépenses.

Vingt-trois milliards de francs de crédits auront été annulés : 15 milliards de F auront été transférés sur d'autres postes ou d'autres chapitres, 8 milliards de F auront été purement et simplement supprimés. Les crédits d'équipements publics *ont été sévèrement réduits* (*entre* 15 % et 20 % d'annulation pour les crédits de paiement nouveaux dans la loi de finances 1984). De même, la décision a été prise de ne remplacer que deux postes vacants sur trois de fonctionnaires. Ces multiples économies ont eu parfois des conséquences surprenantes : ainsi le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et le CNES (Centre national d'études spatiales) ont dû emprunter auprès des banques pour compenser une partie des crédits qui leur avaient été retirés, d'où transfert du besoin de financement global du secteur public.

Du côté des recettes, après la suppression de la vignette tabac, destinée à financer la Sécurité sociale – suppression imposée par la Commission de Bruxelles, – les taxes sur l'essence ont été fortement augmentées durant l'été. Il en a été de même peu après pour les tarifs du téléphone.

Ces hausses non prévues auront en partie compensé de moindres rentrées fiscales au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés (en tout 11 milliards de F). Moins-values également compensées par 3 milliards de F de prêts remboursés par anticipation au Trésor par plusieurs entreprises publiques (GDF, Compagnie nationale du Rhône, Aéroports de Paris).

Le budget de 1985 prévoit quant à lui de ramener le déficit à 140,2 milliards de F (3 % du PNB), les dépenses progressant de 5,9 % seulement et les recettes de 4,8 %. Malgré une réduction de 20 milliards de F des impôts des particuliers (baisse de 5 % de l'IR et suppression du prélèvement de 1 % social), il est prévu que les besoins de financement de l'Etat se réduiront. Un coup d'arrêt très net est de nouveau donné aux dépenses : le budget militaire, par exemple, ne respectera pas les engagements pourtant qualifiés d'« intangibles » de la loi de programmation 1984-1988 ; de même les autorisations de programme (investissements civils) reculeront de 7,5 % en volume. Enfin les hausses des taxes sur l'essence et les effets en 1985 du relèvement des tarifs téléphoniques contribueront – avec une croissance économique un peu plus forte – à la réduction des déficits.

(1) L'indexation ne se fait plus sur la hausse des prix de l'année précédente mais sur celle – prévue – de l'année en cours avec ajustements éventuels *a posteriori*.

INDUSTRIE

Mieux que prévu

Le PIB marchand aura progressé, selon l'INSEE, de 1,9 % en 1984, soit deux fois plus vite que ne l'envisageait le gouvernement dans ses comptes publiés à l'automne 1983.

Cette bonne surprise s'explique beaucoup par d'excellentes récoltes. *Elle* s'explique aussi par la production industrielle, qui a augmenté de 2 % entre le début et la fin de l'année (+ 2 % également en moyenne annuelle) contre 1 % en 1983.

La demande intérieure en provenance des entreprises a été plus soutenue que l'année dernière : les in*vestissements ont progressé, les* stocks (matières premières et produits semi-finis) se sont reconstitués, notamment durant l'été.

Mais c'est surtout la demande étrangère qui a tiré la production en France tout au long de l'année : les exportations industrielles ont progressé de 7 % en 1984.

Dans les biens d'équipement, le troisième trimestre a été le temps fort de 1984, spécialement pour la construction électrique. L'activité semblait être quelque peu retombée au dernier trimestre. Dans les biens intermédiaires, la production est restée relativement stable. Dans les biens de consommation, la production a augmenté grâce à une demande étrangère soutenue, notamment dans la parachimie et la pharmacie (avec un ralentissement en fin d'année). Le textile-habillement, le cuir-chaussure, le bois et l'ameublement, l'équipement ménager même ont vu leur activité croître grâce aux exportations et malgré une demande des ménages fortement dépréciée : les chiffres de l'INSEE concernant la consommation des ménages en produits industriels montrent une baisse de 2,8 % en un an (en volume) et même de 3,3 % si l'on exclut les achats d'automobiles et de produits pharmaceutiques.

Le choc des restructurations

La « *mutation industrielle* », qui a pris le nom de « modernisation », débouche rapidement sur les premiers conflits majeurs que la gauche doit affronter : à la fin de 1983 avait éclaté la grève de Poissy à la suite de la décision prise par la direction de Talbot (groupe Peugeot) de licencier *2 900 salariés de cette usine*.

L'affaire Talbot et ses 7 000 suppressions d'emplois permettra d'établir à tâtons une doctrine : si une formation et un effort de reclassement des travailleurs exclus sont assurés, le gouvernement ne s'oppose pas aux suppressions d'emplois. La négociation doit permettre d'en préciser les termes. Mais qui négocie et avec qui ? Comme la modernisation a, pour des raisons qui tiennent tant aux dirigeants des entreprises que du gouvernement, pris du retard et comme des sureffectifs se sont accumulés dans pratiquement tous les secteurs, il faut faire vite. Le temps manque pour négocier mais aussi pour former et reclasser les ouvriers. Aussi c'est le gouvernement qui se trouve en première ligne avec le patronat. Les syndicats et la base se sentent mis devant le fait accompli.

Dans les charbonnages 4 000 suppressions d'emplois sur 57 000 salariés sont annoncées touchant les bassins du Centre-Midi et du Nord-Pas-de-Calais : aucun licenciement. Dans les chantiers navals, où les commandes sont réduites au tiers des capacités de production, on programme 5 000 à 7 000 suppressions d'emplois sur 20 000 salariés : pas de licenciement. Dans la sidérurgie qui s'enfonce dans les déficits « structurels », la révision du plan acier 1982, décidée en mars 1983, conduit à plus de 20 000 suppressions d'emplois sur 90 000. La Lorraine s'enflamme. C'est le dossier le plus lourd : aucun licenciement encore.

D'autres secteurs ou entreprises s'écroulent en 1984. Tel est d'abord le cas de Creusot-Loire, le premier groupe français de mécanique lourde. Son statut privé n'empêche pas le gouvernement de devoir prendre son difficile redressement en main. Après des mois de négocia*tions à rebondissements, Creusot-*Loire est finalement démantelé en décembre 1984, Usinor et Framatome enlevant les morceaux principaux. On compte 2 600 suppressions d'emplois sur les 9 800 du « périmètre de reprise » mais là encore pas de licenciements « secs ». Il en sera de même pour Renault qui souffre d'un vieillissement de sa gamme entraînant des ventes insuffisantes. Différée aussi, la crise de la Régie éclate au grand jour : le déficit est d'au moins 8 milliards de francs cette année.

Préretraites, aides au retour des immigrés, mise en place de formations pour les salariés en sureffecifs et de pôles de conversion dans les régions les plus touchées, la doctrine gouvernementale s'applique à tous les secteurs, de l'automobile aux télécommunications, dès lors que le dossier remonte jusqu'à lui. Il s'en*suit une formidable inégalité de trai*tement social entre les licenciés « de tous les jours » du fait des faillites des PMI ou des sociétés plus discrètes et ceux des grandes entreprises qui sont placées sous le projecteur des médias.

Il s'ensuit, aussi, un coût très élevé qui se chiffre par dizaines de milliards de francs (sans doute une cinquantaine).

Ce bilan a été rédigé par Michel Boyer, Jacques Grall, Alain Lebaube, Eric Le Boucher, Jacques Letang, Serge Marti, Michel Noblecourt, François Renard, François Simon, Alain Vernholes.

PROTECTION SOCIALE

Equilibres fragiles et « nouveaux pauvres »

En apparence, la protection sociale dans son ensemble a bien surmonté le choc de la crise en 1984 en France. Le régime d'assurance-chômage (UNEDIC) a achevé l'année – marquée par la mise en place d'un nouveau système *d'indemnisation et la montée conti*nue du nombre de demandeurs d'emploi – en équilibre. Un équilibre dû, pour une large part, à la remise en ordre du système et à l'augmentation des cotisations. Quant au régime général de la Sécurité sociale, il a réalisé un excédent très élevé de 18,1 milliards de francs se décomposant en + 11,2 milliards pour la maladie, + 8,5 milliards pour la famille et – 1,6 milliard pour la vieillesse.

Il s'agit pourtant, surtout pour l'assurance-chômage, d'équilibres bien fragiles qui ne sauraient masquer les difficultés croissantes d'une société en proie au chômage et à l'apparition de nouveaux foyers de pauvreté. L'excédent de 18,1 milliards de la Sécurité sociale ne s'explique pas seulement par le prélèvement exceptionnel de 1 % sur les revenus – non reconduit en 1985 – mais par un volume de cotisations *légèrement plus élevé que les prévi*sions (l'augmentation des salaires inférieurs au plafond a compensé la diminution du nombre des cotisants) et par une réelle décélération des dépenses d'assurance-maladie, et surtout des dépenses d'hôpital.

Fragiles équilibres, en effet, quand on sait que cent mille cotisants de moins représentent une perte de 3 milliards de francs de recettes. Or le chômage n'a malheureusement pas stoppé son essor en 1984, franchissant en octobre la barre des deux millions et demi de chômeurs en données brutes. Ainsi, d'octobre 1983 à octobre 1984, on compte trois cent quarante mille demandeurs d'emploi de plus. L'absence de croissance, l'épuisement du traitement social du chômage, la multiplication des licenciements économiques au rythme de trente mille à quarante mille par mois, expliquent cette recrudescence, qui devrait se manifester encore en 1985. Ainsi, dès l'année 1985, l'UNEDIC devrait se retrouver en déficit de 3,3 milliards s'il n'y a que cent quatre-vingt mille chômeurs supplémentaires, de 4,3 milliards s'il y en a deux cent cinquante mille de plus. Même si l'aggravation du chômage ne va pas au-delà, la *Sécurité sociale* devrait connaître, en 1985, sauf mesures nouvelles, un léger déficit dû notamment à l'alourdissement de la charge des retraites et à la suppression du prélèvement de 1 %.

Le chômage est également responsable de l'apparition de nouvelles catégories d'*exclus*, les « *nouveaux pauvres* », a-t-on dit, parmi les neuf cent soixante-cinq mille chômeurs non indemnisés. Si on ne peut pas assurer que tous les chômeurs privés d'indemnisation se retrouvent parmi ces « nouveaux pauvres », il n'en demeure pas moins que le nouveau système d'indemnisation du chômage, mis en place à la suite de négociations entre partenaires sociaux, à partir du 1er avril 1984, porte une part de responsabilités dans la mesure où il a réduit les taux d'allocation et, dans une moindre mesure, les durées d'indemnisation.

Ces nouvelles poches de pauvreté ont donné lieu à de multiples controverses quant à la mesure chiffrée de ce phénomène. Mais c'est encore l'étude de l'UNEDIC qui paraît la plus fiable. Il apparaît que les chômeurs rejetés dans une situation d'extrême dénuement sont environ cent soixante-dix mille, soit 18 % des chômeurs non indemnisés. Ce sont *pour l'essentiel* ceux *qui ont été* radiés pour avoir atteint les durées maximales d'indemnisation ou ne pas avoir bénéficié d'une prolongation. Il s'agit principalement de jeunes de moins de vingt-cinq ans, de femmes ou de chômeurs plus âgés qui n'ont pas réussi à obtenir une prolongation de l'allocation de fin de droits ou ne touchent pas l'allocation de solidarité versée par l'Etat, qui ne sont l'une et l'autre que de 40 francs par jour. Un phénomène d'autant plus préoccupant que la précarité de l'emploi s'accroît... et que le traitement social des pertes d'emploi se diversifie au point de faire apparaître une société à plusieurs vitesses.

BALANCE DES PAIEMENTS

Le déficit presque disparu

Redressement très net des transactions courantes de la France : Pour les neuf premiers mois de 1984, leur déficit a été limité – en chiffres bruts – à 5,8 milliards de francs contre 36,6 milliards durant la même période de 1983. Pour l'ensemble de l'année, le solde négatif devrait être contenu à 10 milliards de francs, estimaient les pouvoirs publics, contre 29,1 milliards en 1983 et 79,3 milliards en 1982. Ce résultat est dû à une forte amélioration du solde commercial. Ainsi pour les onze premiers mois de 1984 le solde négatif a représenté 21,6 milliards de francs contre 42,7 milliards durant la même période de 1983.

En revanche, le *surplus* des *invisibles* s'est sensiblement réduit, ayant représenté, de janvier à septembre, environ 1 milliard de francs au lieu de 3,5 milliards durant les neuf premiers mois de 1983. Pour les seuls services, l'excédent a atteint *19,1 milliards contre 21,7 milliards.*

Pour le poste « *revenus du capital* », le déficit s'est accentué (8,7 milliards contre 5,7) du fait de l'accroissement de la charge d'intérêts des emprunts à l'étranger.

Ainsi, compte tenu des « *autres biens et services* » fortement excédentaires (23,8 milliards de francs), le déficit courant s'est nettement réduit.

Lourd endettement extérieur

L'endettement brut de la France à l'égard de l'étranger atteignait à la fin du premier semestre (derniers chiffres connus) 469 milliards de francs, soit 55,2 milliards de dollars. Ce chiffre officiel était calculé sur la base d'un dollar à 8,50 F. Il ne comprend ni l'endettement en devises des banques (emprunts off-shore contractés à l'étranger et donnant lieu à des crédits commerciaux accordés à des acheteurs étrangers) ni les emprunts à court terme (moins de deux ans).

L'endettement net de la France – qui tient compte des prêts à l'extérieur – représentait à la même date 197 milliards de francs, soit 23,2 milliards de dollars.

Le service de la dette (remboursement annuel du capital et des intérêts) a représenté 67 milliards de francs en 1984 sur la base d'un dollar à 9,25 F : 47 milliards de francs d'intérêt et 20 milliards de francs de capital.

Le Monde

culture

EXPOSITION

ARTS DU JAPON

Les trente ans de la galerie Ostier

Une sorte de grand banquet où l'on retrouve avec plaisir de célèbres pièces déjà admirées ici, entourées d'acquisitions récentes (deux cents œuvres vraiment triées sur le volet), telle est bien l'exposition « Mille ans d'art japonais » réalisée par Janette Ostier et Nelly Delay en l'honneur du trentième anniversaire de la galerie. Et dans les toujours trop petites salles règne l'habituelle application attentive, qualité d'accueil que les familiers des présentations précédentes – quarante-deux ! – n'ont pas manqué d'apprécier. Avec, en plus, un accent de célébration détendue : pour une fois le choix est dégagé du poids d'un thème.

Libre d'avancer simplement le plus beau de ses réserves, la galerie a généreusement fait de l'art japonais le héros de la fête.

On pourrait donc regretter une rétrospective détaillée des plus marquantes expositions : c'était l'occasion « historique » de revenir sur la plus brillante : « Les jardins d'or du prince Genji » (novembre 1980) et sur la plus instructive – en même temps que l'une des plus savoureuses – celle des natures mortes où les « objets tranquilles » toujours liés à des textes poétiques furent une révélation (1978) utile, soignée et très agréable à voir. A un niveau plus pittoresque le public avait aimé dès *1954 les « Fantômes »*, puis les « Oiseaux, fleurs et jardins » de 1958, les « Pierres de rêve », de 1978, etc.

Mais de cet effort suivi, toujours *orienté par le souci d'offrir une illus*tration, plus ou moins brillante et riche, jamais indifférente, il faut retenir que la galerie Ostier a surtout insisté avec bonheur sur les maîtres du dessin, souvent mal connus à Paris. Nous pensons surtout à Itcho, mais aussi à Kuniyoshi ou à Kazan. Naturellement, ce n'est pas dans le secteur très bien connu de l'estampe qu'un tel travail de pointe était nécessaire. Notons cependant que l'actuelle présentation ne manque pas d'honorer au passage des grands ténors comme Utamaro. Les réserves ne sont, *semble-t-il, pas dépourvues non plus* quand il est question d'Hokusaï ou de belles peintures anciennes à l'encre.

Les domaines privilégiés par la galerie restent par ailleurs fortement liés à la spiritualité japonaise, qu'il s'agisse de sculpture, de la « Calligraphie des grands monastères » (1969) ou de l'« Art bouddhique, XIIe-XIXe siècle » (1982). Et naturellement cette fameuse perception du « temps qui passe », présente de l'éventail à l'estampe : « Le jeu de l'Eternel et de l'Ephémère » (1974) n'est pas oublié. Il va sans dire que plusieurs expositions lui ont été consacrées.

Mais revenons sur le fait que le souvenir de tant d'expositions réussies *n'est pas exploité du tout par* l'actuelle présentation. Modestie non exempte de coquetterie : presque toutes les belles pièces présentées évoquent respectivement pour les habitués un ensemble particulier. Comme si le mérite essentiel de la galerie avait été, pendant trente ans, de faire apprécier un art en créant pour les œuvres qu'il a engendrées une sorte d'environnement naturel : un cadre mental de perception sensible.

C'est dire que cette petite galerie de la place des Vosges a tenu sa place dans l'évolution actuelle de notre connaissance de l'art japonais. Elle nous offre aujourd'hui le plaisir de reconnaître et celui de découvrir. Découvrir ce qu'elle avait caché ou ce qu'elle vient d'acquérir, ou ce que *nous avions oublié. Devant tel Golfe de Shisa sous la neige* d'Hiroshige, on hésite. C'est cependant une belle estampe. Tandis que l'une des surprises de l'exposition, la *Femme étendue sous un voile* d'Harunobu, nous semble d'emblée tout à fait remarquable.

En somme, un voyage de trente ans dédié à tant d'inoubliables contacts.

P.-M. GRAND.

★ Jusqu'au 13 janvier 1985, 26, place des Vosges. Beau catalogue avec textes de Marcel Brian, Bernard *Frank, Jacques Hillier, etc.*

LIVRES

LA RÉÉDITION DES « SOUVENIRS » D'AMBROISE VOLLARD

Quand le marchand ressort de sa cave

Les éditions Albin Michel rééditent les *Souvenirs d'un marchand de tableaux* d'Ambroise Vollard, marchand et éditeur d'art, à la fin du dix-neuvième siècle et jusqu'à la dernière guerre, qui sut rassembler les plus prestigieux artistes de ce qui était encore l'avenir. Le livre paraît au *moment* où à *lieu l'exposition* Kahnweiler et où, plus généralement, les intermédiaires de l'art, les marchands, les critiques, les revues, et leurs choix sont l'objet d'hom*mages répétés des galeries* ou des musées français. A ces intermédiaires, il faudrait ajouter les premiers destinataires des œuvres que sont les acheteurs, les collectionneurs, mais ceux-ci apparaissent naturellement, en fin de compte, à travers les donations, ou les dations (cette manière de régler les droits de succession), ou bien encore les ventes.

Pendant longtemps, les marchands sont restés, dans l'esprit du public, des bêtes assez monstrueuses, en tout cas mystérieuses, qui, si la réussite professionnelle venait à leur sourire, faisaient l'objet de deux reproches contradictoires : avoir fait fortune « sur le dos » des jeunes artistes qu'ils ont su dénicher, et ne pas s'intéresser ni comprendre le talent des nouveaux jeunes artistes qui viennent frapper à leur porte.

Kahnweiler, on l'a retrouvé voici deux ans chez Gallimard dans la collections « Idées ». C'était *Mes galeries et mes peintres*, transcription des entretiens qu'avait eus le grand marchand avec Francis Crémieux en 1960 pour France III et qui avaient été édités une première fois en 1961. Pour la collection « Idées », une préface d'André Fermigier restitue un contexte, resitue les expériences, les conceptions esthétiques de Daniel-Henry Kahnweiler de manière telle que le lien se fait, naturel, entre le succès présent d'un Picasso, par exemple, et les débuts du peintre à Paris, les premiers pas du marchand.

Ce n'est pas le cas de la réédition, par Albin Michel, des *Souvenirs d'un marchand de tableaux*, d'Ambroise Vollard, parus en 1937, ce qu'heureusement et forfuitement on apprend grâce au copyright. Une citation de Georges Charensol, non datée, laisse l'impression d'une critique actuelle. Et comme il n'est nulle part spécifié que notre Vollard est né en 1865, ni qu'il est mort deux ans après la parution de ses Mémoires, en 1939, quelques semaines avant la guerre, ni que son héritage, après avoir bizarrement disparu, a réapparu non moins curieusement en 1969 pour faire l'objet, en 1981, d'une étrange affaire Chlomovitch... Bref, comme cette réédition ne fait pas l'objet de la moindre présentation, il nous faut recommander à l'acheteur potentiel d'en commencer la lecture par la fin.

A la fin du volume, on trouve en effet un appendice à la seconde (?) édition, où l'auteur des *Souvenirs* embrasse synthétiquement en quatre paragraphes les qualités et les défauts de son propre ouvrage, *comme les risques et incertitudes du* métier qui devait faire sa gloire. Les qualités ? Des anecdotes à foison, volontiers dialoguées, comme les fragments retravaillés d'un Journal, où apparaissent, grands ou petits, familiers ou déconcertants les noms de Renoir, Degas, Toulouse-Lautrec, Cézanne, Gauguin, Pissarro, Bonnard, Redon. Mais aussi, bien qu'il fût mort lorsque Vollard arriva à Paris, Manet, et, sur d'autres rives, moins impressionnistes, Félicien-Rops, Debat-Ponsan, Meissonier, Gervex... Et Rodin, Maillol, Rouault, Rousseau et Picasso (1).

Tout ce monde vit, s'achète, se vend, s'édite, se rencontre dans la cave-salle à manger de Vollard notamment, et se déteste volontiers selon des affinités, des sympathies, c'est-à-dire souvent des antipathies, qui surprennent toujours, si familier et méfiant qu'on soit du genre humain.

Les défauts de ces *Souvenirs ?* Ceux, précisément, du genre humain, lorsqu'on tend à en réduire les mouvements de l'âme, ou ceux du pinceau, ou du commerce, à une succession d'anecdotes. Vollard, à travers ses *Souvenirs*, nous a redonné la simple échelle, la modeste mesure, de tous ces artistes, amateurs et négociants, mais n'a guère laissé comprendre pourquoi les uns deviendraient grands ni pourquoi les autres tomberaient dans l'oubli. D'autant qu'à travers toutes ces histoires – une aubaine pour qui voudrait en faire une série télévisée, – on voit comment les plus grands savent parfois être médiocres, ou comment les candidats à l'oubli peuvent un temps passer pour les seigneurs de l'art.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Ambroise Vollard, *Souvenirs d'un marchand de tableaux*, Albin Michel, 430 p., 85 F.

(1) Une qualité de l'ouvrage, qui ne semble pas due aux soins présents d'Albin Michel mais à la vertu des premières éditions, est la présence d'un index des noms et des œuvres cités.

THÉATRE

« L'HEUREUX STRATAGEME », de Marivaux, à Strasbourg

La règle du jeu

Jacques Lassalle, directeur du Théâtre national de Strasbourg, a mis en scène *l'Heureux Stratagème*, jeu de l'amour et des tromperies, comme toujours chez Marivaux.

Ici, Dorante soupire : La Comtesse qu'il aime lui préfère le Chevalier qu'elle trouve plus amusant et qui, pour elle, délaisse la Marquise. La Marquise conduit Dorante dans une intrigue propre à éveiller la jalousie des infidèles. La Comtesse revient à Dorante. Heureux stratagème, cependant sans effet sur le Chevalier. Il s'en va. La Marquise reste seule, elle n'a pas même de soubrette à qui se confier. Comme les amours des domestiques sont liées à celles de leurs maîtres, Frontin, attaché au Chevalier, doit renoncer à Lisette, servante de la Comtesse, qui lui était promise et qui épousera Arlequin, valet de Dorante.

Pas plus que les coquetteries du marivaudage, la dialectique maître-valet n'a cours aujourd'hui dans les interprétations de Marivaux. Les maîtres ne sont plus des aristocrates libertins seulement préoccupés d'eux-mêmes, hantés par la prescience de la guillotine. Les valets ne sont plus des naïfs, doués pour le plaisirs. Ils n'attendent plus l'heure de la revanche et de la Révolution. Aujourd'hui on cherche à décrypter les règles du « jeu marivaudien », dont la mise en scène de Jacques Lassalle grave avec finesse le rigoureux dessin.

Marivaux utilise les personnages comme les pièces des échecs. Ce ne sont pas des pions. A des degrés divers, ils sont chargés d'une force agressive. Leur champ d'action, strictement défini, se prête à d'infinies combinaisons stratégiques. Les personnages de Marivaux sont des figures de théâtre qui recréent les mouvements du désir et ses combinaisons infinies. Ils posent l'éternelle question : qui j'aime ? Et bientôt : est-ce que j'aime ? Et enfin, l'amour n'est-il pas un leurre ?

La première partie se passe des deux côtés d'un cadre ovale – qui pourrait être un œil – posé devant une toile sur laquelle se projettent les ombres d'un paysage perdu dans les brouillards du temps. Puis le cadre disparaît. Un immense lustre à bougies, allumées une à une, dispense sa clarté mystérieuse. Enfin, la nuit est nue. Les personnages ont endossé leurs habits de fête, leurs perruques poudrées, sont maquillés de blanc argenté. Ils sont parés pour un mariage dont on ne sait pas entre qui et qui il sera conclu. Une idée de mariage. Ils portent le deuil de l'amour.

On peut penser que les personnages de Marivaux mentent, se mentent. On peut penser aussi qu'ils expriment, avec le cynisme de la sincérité, le doute des sentiments. Jacques Lassalle complique le jeu en faisant du Chevalier – supposé gascon – un Oriental lascif, équivoque. Et de Frontin, un homme de joie qui attise et canalise chez les uns et les autres des réactions de sensualité, à la fois libertine et naturelle, le besoin de caresser, d'embrasser. Mais chaque baiser est commme un adieu.

Le spectacle raconte une histoire trouble, qui amorce des déviations et se referme sur elle-même. Une histoire « autour » de Marivaux, que les acteurs ont du mal à assurer. *Maîtres et valets, ils sont tenus sur* un chemin de chute dont ils ne peuvent s'écarter. Ils donnent l'ambiguïté de leurs personnages, mais dans une seule couleur d'inquiétude, de malaise, sans un moment d'insouciance. Dominique Raymond – la Marquise – plaque sur son visage une immuable expression hautaine-outragée. Dominique Frot – Lisette – va d'abattement en accablement, et Marc Chouppart – Arlequin – de hargne en bouderie. Le Chevalier et Frontin – Serge Avadekian et Hammoun Graïa – tirent vers le carnaval vénitien. André Marcon – Dorante, – avec ses petites lunettes et ses épaules lasses, ressemble à un fils d'Alceste dont l'énergique Comtesse, Claude Degliame, très Mademoiselle de Maupin, ne fera sans doute et rapidement qu'une bouchée.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Strasbourg, du 5 au 12 janvier.

MUSIQUE

Carrefour de la guitare à Fort-de-France

(Suite de la première page.)

Pastorius aussi, dans un autre registre, rassemble ses stagiaires après *une heure d'improvisation débridée* avec Rachied Ali, le dernier compagnon de route de Coltrane aux drums. Une heure tantôt versée dans la dépense illimitée, tantôt habitée *par l'intensité la plus crue, et tou*jours marquée par une générosité brute. Avec ses élèves, dont certains manifestent une belle assurance (Michel Hatzigeorgiou), il retrouve une complicité *d'enfant, et se met à la* batterie pour emballer la machine.

Autres rencontres, celle de Francisco Amat (Cuba, joueur de « tres ») et du Malien Batrou Sekou Kouyate *(cora), ou celle encore, à peine pré*parée, des directeurs de stage Suzuki et Arnaud Dumond. Dans son programme même, ce dernier donne un reflet de l'allure générale.

A partir d'airs de la Renaissance interprétés au luth avec beaucoup de goût, en passant par une pièce de Villa-Lobos aussi dansante qu'on peut le désirer, Dumond a glissé vers *des compositions personnelles* (*Comme un hommage à Ravel*) pour finir sur deux œuvres de Philippe Drogoz et Tom Johnson à forte teneur comique. Pourtant, ni éclectisme ni *fourre-tout, l'impression qui reste est* celle d'un parcours ordonné au caprice par l'amour critique de la musique. Au-delà de ses qualités techniques, une forme d'intelligence de l'interprétation.

Double surprise

On n'ira pas s'étonner qu'en toute *logique la plupart des soirées soient* méthodiquement « bipolarisées ». Sans souci des écarts. Au Duo romantique constitué par Françoise-Emmanuelle Denis et Christine Coffinet (répertoire et guitares d'époque), tout en subtilité et en finesse des échanges, succède Pepe Habichuela avec Juan et José Miguel Carmona. Le flamenco sans transition. Après le programme très sage d'Anne-Marie Urgatz, les frères Ferré.

En revanche, pour l'Amérique latine (Badoya et le Cuarteto Cedron) et la Caraïbe, les concerts sont plus homogènes. Le public marche alors tout seul, quel que soit le sort que des interprètes trop appliqués font subir aux œuvres pour donner à tel instrument (le « cuatro » par exemple) ses lettres de noblesse. De ce courant de sympathie fondé sur une reconnaissance culturelle, une liaison régulière est établie entre les festivals de Porto-Rico, de Cuba et le Carrefour mondial de la guitare. Après tout, le risque d'académisme n'est pas plus grand qu'ailleurs. Et la chaleur du public, bien compréhensible, fait aussi que l'on s'étonne, à d'autres moments, de l'insistance un peu lourde d'un Louisiana Red pour emporter une adhésion gagnée d'avance.

Succès garanti d'avance également pour le seul trio martiniquais, mais à juste titre, cette fois. Issus de l'excellent groupe Fal Fret, Robin Vautor et les frères Bernard ont fondé une formule de qualité, tant par les compositions (d'ailleurs primées par le festival) que par les climats qu'elles permettent de développer.

A noter : toutes les soirées placées sous le signe du jazz ont connu le même enthousiasme. Depuis sa dernière édition, le Carrefour mondial alterne avec un festival de musiques africaines, antillaises et jazz. Le public trouve dans le jazz son lot d'innovation rythmique et d'imagination sans révérence. Et quand le jeu atteint le degré d'acuité où l'ont porté *les frères Ferré et le duo Ralph* Towner-John Abercrombie, l'affaire est entendue.

Double jeu qui devient une évidence, double commande où plus personne ne cherche ses marques (ses justifications) : seule s'impose, comme avec Towner-Abercrombie, la perfection de l'échange. Quand à Boulou et Helios Ferré, en France on croit parfois trop vite les connaître. Aux Antilles, ils ne sont pas encore assez connus pour faire salle comble. Double surprise : leur travail est en train de s'affirmer pleinement. Comme un lyrisme porté par la rigueur, qui se donnerait des airs de couler de source. Pour le plaisir, ils ont même joué *Nuages*, ce qu'ils évitent de faire pour ne pas être coincés dans le souvenir de Django qu'accompagnait leur père, Matelot Ferré. On ne savait pas qu'il était possible de réinventer *Nuages*. Effet de convergence, sans doute, de confluence ou de carrefour, la guitare au centre.

FRANCIS MARMANDE.

AU MUSÉE GRÉVIN

Le retour de Guy Fallot

Guy Fallot : le nom de ce violoncelliste a disparu des affiches il y a une quinzaine d'années, et nous nous demandions parfois pourquoi cet artiste, Grand Prix Patigorsky à dix-huit ans, qui avait commencé une fulgurante carrière et nous avait laissé une impression ineffaçable s'était muré dans le silence. En apprenant qu'il donnait un concert dans le cadre confidentiel du musée Grévin, la crainte nous a saisi de retrouver un musicien diminué, essayant désespérément de revenir à la scène.

Dès le premier coup d'archet, on a su qu'il n'avait rien perdu de sa profondeur, de sa sonorité parlante, de son tressaillement mystérieux. La Sonate en sol mineur, opus 5, *de Beethoven, était comme embrasée par ce lyrisme puisé aux sources les plus intimes qui semblait préfigurer les combats de la maturité.*

Car Fallot est de ces violoncellistes de grand tempérament à la manière de Casals ou de Rostropovitch qui surpassent les purs stylistes et enflamment la musique en lui infusant leur intuition visionnaire, caractérisant les thèmes comme de véritables personnages, avec une diversité de timbres et de couleurs qu'on n'aurait jamais imaginés.

La Sonate en mi mineur, opus 38, *de Brahms, puis la juvénile* Sonate en fa majeur, *de Strauss, à peine un peu bavarde, confirmaient ce sentiment. Non, ce n'était pas une illusion entretenue par de beaux souvenirs : Guy Fallot n'a rien perdu du prodigieux talent de sa jeunesse. Le visage très jeune, sans une ride, les yeux mi-clos, jouant tout près de son instrument, parfois rejetant la tête en arrière ou détachant le violoncelle de son corps pour faire vibrer une note à vide, il lui fait partager les secrets de toute une vie passée à interroger la musique. Et l'on a l'impression que ce ne sont plus les cordes qui chantent, mais l'âme du bois, de cette caisse de résonance, où son âme à lui est enclose.*

Fallot a subi une dure épreuve. Pendant dix ans, trois doigts de sa main gauche, paralysés, plaqués les uns contre les autres, lui ont refusé tout service. Après six opérations infructueuses, une septième, en France, l'a enfin libéré : il a dû refaire entièrement sa technique. Entre-temps, il s'est consacré à ses élèves des conservatoires de Lausanne et de Genève. Mais, aujourd'hui, on peut saluer le retour d'un très grand artiste.

Sa partenaire, la jeune pianiste Rita Possa, joue avec une plénitude, un charme, une sonorité lumineuse, qui équilibrent parfaitement le côté sombre et passionné du violoncelle.

JACQUES LONCHAMPT.

Un projet de musée pour l'architecture

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, vient de charger M. Joseph Belmont, directeur de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) de mettre en œuvre le projet d'un musée de l'architecture, en liaison avec les différents ministères concernés. M. Paul Quilès a annoncé cette décision au Centre Georges-Pompidou, à l'occasion de la remise des prix d'architecture du *Moniteur*. *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* a attribué l'Equerre d'argent au parking municipal des Chaumettes *à Saint-Denis (architecte :* Christian Devillers; maître d'ouvrage : la ville), et le Prix de la première œuvre au complexe de baignade sur la base de loisirs de Moisson, dans les Yvelines (architectes : Marc Delanne et Jean-Paul Morel; maître d'ouvrage : l'Agence foncière et technique de la région parisienne).

Réouverture du Théâtre 14

Le Théâtre 14, subventionné par la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, a rouvert ses portes après des travaux d'aménagement. Un espace d'accueil pour le public a *été* créé, et la salle de deux cent huit places a été repensée pour être à la fois lieu de création et de communication.

Jean-Claude Amyl, directeur artistique, présente depuis le 20 décembre *le Malentendu* d'Albert Camus dans une mise en scène de Jean Bollery, avant *les Nuits et les Jours*, de Pierre Laville, en février. Le Théâtre 14, qui fait partie des théâtres d'arrondissement de Paris, offrira également des spectacles musicaux, du cinéma, de la danse et des marionnettes.

★ Théâtre 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 75014 Paris. Tél. 545-49-77.

Cinéma indien dans le Val-de-Marne

Les quatrièmes journées ciné*matographiques du Val-de-Marne* contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples auront lieu du 5 au 12 *février* dans une vingtaine de lieux répartis dans une quinzaine de villes. Après le cinéma africain en 1984, elles proposent de tourner les yeux vers l'un des deux grands continents du cinéma mondial : l'Inde. Treize films ont été sélectionnés dont un certain nombre d'inédits comme *Tonnerres lointains* de Satyajit Ray ou *Affaire classée* de Mrinal Fen, qui, malgré le prix du jury au dernier Festival de Cannes, n'a toujours pas trouvé de distributeur.

Chaque séance sera suivie d'un débat. Rappelons que 1985 sera l'année de l'Inde, mais que le coup d'envoi officiel n'en sera donné qu'au mois de mars

★ Renseignements : Cinéma la Lucarne, 100, rue Juliette-Savar, 94000 Créteil, tél. : 377-50-56.

« La Lettre du musicien »

Huit pages, deux fois par mois, pour informer notamment les professionnels de la musique classique, sur les faits et indiscrétions du monde musical en France et à l'étranger. *La Lettre du musicien*, dont le premier numéro (17 F) vient de sortir, s'intéresse à la vie des conservatoires, à la pédagogie, aux recrutements, aux nouveautés dans le domaine des instruments *et des partitions, aux questions* juridiques, sociales et syndicales.

Le directeur de la publication est Michèle Worms, par ailleurs rédactrice en chef adjointe de la revue *Harmonie Panorama-Musique*.

★ Rens. Publi-group, 60, bd Diderot, 75012 Paris. Tél : 341-06-06.

Mort du peintre Carlos Merida

Le peintre d'origine guatémaltèque Carlos Merida est mort samedi 22 décembre à Mexico. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans

[Merida, est avec Siqueiras, Orozco et Rivera, l'un des fondateurs du grand art mural du Mexique, pays où il vécut à partir de 1919, après un séjour à Paris de 1909 à 1914. Il avait fait la découverte du cubisme et l'apprentissage *de la peinture aux côtés de Van* Dongen et de Modigliani. Il a connu la célébrité à partir de 1936, au travers de nombreuses expositions en Amérique latine, en Europe et aux États-Unis. Actif jusqu'à la fin de sa vie, il achevait il y a quelques jours encore une fresque en céramique de 350 mètres carrés que le public devait voir dans un mois environ.]

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MALENTENDU : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 45.

LES BATISSEURS D'EMPIRE : île Saint-Louis (633-48-65), 21 h.

ANDROLLES ET LE LION : Théâtre des Marais (278-03-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : le Lac des cygnes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Méricourt.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats-rencontres : 12 h à 16 h : Atelier de confection de jouets. – Concerts-Animations. Forum des percussions, 15 h : musique balinoise. Gamelan de Sebatu. Percussions de la Haye (Bali). Cinéma-Vidéo : de 12 h à 22 h : Nostos II, de Th. Kuntzel : nouveaux films BPI, à 13 h : Where did you get that woman, de L. Smith ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : L. Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; 17 h 30 : le cinéma chinois.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Chauve-Souris.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h, dim. 17 h : K. Ko.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h : le Misanthrope.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 20 h : Je demande du bonheur ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45, le 25 à 16 h : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44), 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 24 décembre

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'Empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h 30 : Ça.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres ; II. *20 h 15 :* Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite ! Le 24 : seulement les spectacles de 20 h 15.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Leeb.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), 15 h : Ch. Goya.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Téléphone-le Médium.

SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 h : les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Sun Glasses.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Phonolite.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Mattew et Tao ; 22 h : Y. Chelala ; 0 h 30 : M. Silva.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Fiesta Latina.

Quinzaine des jeunes spectateurs

(260-96-16)

Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

En région parisienne

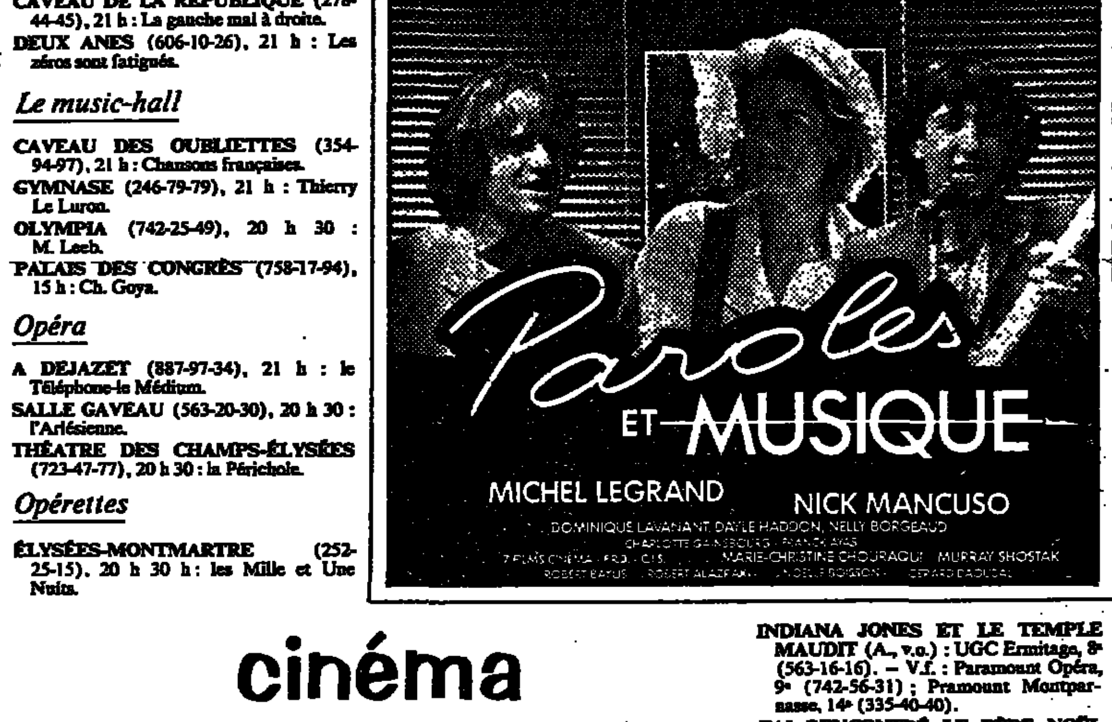
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : la Fille sur la banquette arrière.

Les concerts

Eglise Saint-Roch, 22 h 30 : Chœur national, solistes et ensemble instrumental, dir. : J. Grimbert (Schütz, Grimbert, Dumont).

Eglise Saint-Sulpice, 23 h : Veillée et messe (Bach, Corelli, d'Aquin).



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Un vrai cinglé de cinéma, de F. Tashlin ; 17 h : Deux Têtes folles, de R. Quine ; 19 h : Relâche.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 6e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Frum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : *UGC Normandie, 8e (563-16-16).* – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Pramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDA, film inédit italien de Clemente Fracassi. V.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BAYAN KO, film philippin de Lino Brocka. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CONTE DES CONTES, série de 5 fims d'animation soviétique de Youri Norstein. V.o. : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA FEMME IVOIRE, film inédit français de Dominique Cheminal. Epée de bois, 5e (337-57-47).

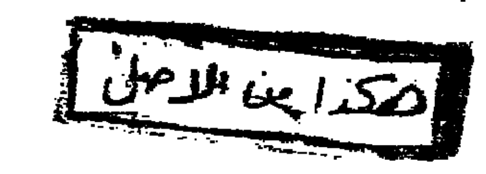
LE MATELOT 512, film français de René Allio. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Lumière, 9e (249-49-07)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PAROLES ET MUSIQUE, film français d'Elie Chouraqui. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; *14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA POULE NOIRE, film soviétique de Victor Gress. V.f. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA 7e CIBLE, film français de Claude Pinoteau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06 ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE, film américain de John Guillermin. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f) : Agora, 18e (254-76-46).

DUEL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – Vf. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

HAMMETT (A., v.o.) Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97 ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

COMMUNICATION

VU

Les beaux jours de Canisy

Il n'y avait que Léon, Léon Zitrone, pour assurer avec si parfaite componction le commentaire circonstancié d'une avalanche si bien concoctée d'images d'archives à faire pleurer, à faire sourire sur le sort des altesses et sérénissimes, quand bien même il n'y aurait plus ni Margots ni chaumières : Zitrone, le *deus ex machina,* chez la marchande de journaux du village de Canisy dans la Manche, non loin de Saint-Lô. Canisy, sept cent vingt-neuf habitants et un château très grand, très beau. C'était dimanche soir sur FR 3. Une histoire locale à diffusion soudain hexagonale. Zitrone, décidément, jamais parti à la retraite, « le » Léon au bar du coin faisant parler les gens du coin, les interrogeant à chaud pour les besoins *d'une émission en forme de* coup fumant : *« Poker de reine »,* une originale machination (*le Monde* du 22 décembre).

La Rolls-Royce était vraie, le page derrière les vitres un peu fumées faisait illusion, mais en guise de reine d'Angleterre, on n'eut droit qu'à un sosie. Pourtant, le temps de trois semaines, la « visite privée » annoncée par le château comme *celle d'un personnage important, « peut-être bien une tête couronnée »,* avait été prise au sérieux, très. Et tout un chacun s'était mis sur son trente et un pour honorer de sa présence la réception offerte par le comte Denis de Kergorlay, le jour J à 18 heures.

Les gens de Canisy ont été assez beaux joueurs pour prendre les choses avec humour, détachement : Denis de Kergorlay, *le jeune châtelain, leur a* probablement transmis son art de la distanciation depuis ces dernières années où il a repris la propriété de famille, cet endroit qu'il évitait autrefois (*« Je m'y emmerdais ferme »*). Ce n'était pas lui *a priori* qui devait hériter des lieux, mais son frère. Or, ce frère, qui était polytechnicien devenu moine, aurait bien transformé le château en couvent.

Et voilà pourquoi le Kergorlay *qui nous intéresse se retrouve* là, parfait dans le rôle d'aristocrate, et mieux encore, après avoir roulé sa bosse en Extrême-Orient, où il lui est arrivé d'être conseiller culturel, et avoir pris fait et cause – et plus que cela financièrement – pour l'association Médecins sans frontières, et figuré parmi les fidèles lecteurs de *Charlie Hebdo*. Mais *Charlie* est mort, et Reiser n'est plus. Elles sont bien finies les années 70.

Aujourd'hui donc il fait tourner Canisy *« en rupture et en continuité »* avec la tradition de ces murs sévères, à plein régime en tout cas – et il faut se lever de bonne heure pour garder vivant ou plutôt faire revivre un monument de soixante-dix pièces (dont une hantée) en parfait état avec tours, douves, jardin potager, romantique étang, parc aux allées cavalières, haras, élevage de veaux de batterie, etc. Que c'en est une misère, vous l'avez deviné.

Non. Bien plutôt une énigme. Car le jeune monsieur aux allures d'encore adolescent, avec son regard fin *de doux à qui on ne* le fait pas, et sa fossette au menton, n'a rien du gentleman-farmer âpre à la tâche. Les gains sur le terrain ne sont pas la question. Ni de savoir jusqu'à quand et où l'on peut être aussi généreux. A parler sans cesse des « nouveaux pauvres », on en oublierait les riches d'ancienne et discrète richesse, les fortunes quasi princières.

Kergorlay, – profession maître de maison – a choisi, en entrepreneur anti-économique, mais en entrepreneur, d'ouvrir sa demeure. *« Il y a plusieurs solutions,* dit-il. *Ou l'on fait visiter un château avec un guide, ou on le transforme en hôtel – mais alors il faut évacuer bibelots, livres de valeur – ou bien l'on accueille les amis, et amis d'amis. »* De fil en aiguille, son affaire l'Association des amis de Canisy fonctionne comme une aventure insolite. Les amis d'amis sont au fil des week-ends des musiciens, pas les plus négligeables, (et ils jouent des heures, des nuits entières tous instruments à disposition), des *écrivains (il y en a toujours pour* apprécier la vie de château et la rendre, par leur seule présence, un brin romanesque). Sans parler des hauts ou moyens fonctionnaires, des filles de ministres, des artistes en herbe, des hommes d'affaires, des billetistes de grandes gazettes, des copains de Médecins sans frontières, etc.

Alors souvent de jolies étincelles, des moments de beauté, où les invités se découvrent des talents ignorés d'eux-mêmes pour la conversation, cet art gratuit entre tous et sans nul doute fécond. Chaque invité versant une quote-part ridiculement *modeste, ces très libres « mises* en scène » successives inventées de salons en couloirs, de boudoirs en salles à manger pour cent personnes, sans oublier les heures tranquilles dans les bibliothèques précieuses et les promenades dans les alentours splendides, ne correspondent qu'au bon plaisir de l'hôte attentif qui va silencieux, écoutant et s'assurant du bien être de tous.

On est bien loin de « Poker *de reine », mais c'est parce que* la productrice Arielle Nodet est une amie d'amis figurant maintenant parmi le noyau dur que le canular a pu être monté sans bavures dans ce village là et pas un autre.

Car à voir débarquer de semaine en semaine tous ces gens de Paris, les gens de Canisy ont renoncé à se poser des questions. Voire, ils comprennent bien et partageraient *presque* l'envie du châtelain d'établir des ponts *« entre des états différents de la société »*.

Et si Pierre Lary le réalisateur de « Poker de Reine » a été longtemps l'assistant de Bunuel, ce n'est sûrement qu'un hasard (joli). Et si on entend parmi les musiques d'accompagnements qu'il a choisies à ses images de mariages royaux, une chanson de Joan Baez intitulée *Lady Di* c'est un hasard du même acabit. *Et si le jardinier qui* fait *pousser* des fleurs rares dans les serres du château est l'ex-homme de compagnie d'un ancien seigneur hongrois réfugié en Italie c'est encore le hasard. Il était une fois...

MATHILDE LA BARDONNIE.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Spécial joyeux Noël : Salut les Mickey.
Une émission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
Pour la dernière de Salut les mickey, Christophe Izard a choisi de faire évoluer tous ses personnages sur la planète de la musique. Autour de Marlène Jobert, l'horrible Silencio, savant fou, Collaro, Enrico Macias... et, bien sûr, des dessins animés.

21 h 45 Cinéma : le Petit Lord Fauntleroy.
Film anglais de J. Gold (1980), avec R. Shroder, A. Guiness, E. Porter, C. Blakely, C. Booth.
Un petit garçon, unique héritier d'un vieil aristocrate anglais, attendrit le grand-père terrible qui l'a fait venir dans son domaine mais refuse de recevoir sa mère, roturière. Mièvrerie et paternalisme d'un roman victorien de Frances Hodgson Burnett. Un petit cabot face à Alec Guiness.

23 h 20 Journal.

23 h 25 Noël vagabond (et à 1 h).
Emission de R. Gicquel et M. Soro.
Une veillée en deux parties – avant et après la messe de minuit – proposée par Roger Gicquel et Monica Soro, où se rencontrent divertissements et réflexion, artistes confirmés et inconnus de talent.

0 h Messe de la nativité.
Célébrée en Mondovision près d'un lieu où les hommes se sont entretués il y a quarante ans : en l'église Saint-Pierre de Bastogne (Ardennes belges). Prédicateur : Mgr J.-B. Musty.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca. Avec M. Kidder, I. Charleson, V. Lanoux, A. Ferreol...
Une histoire d'amour sur fond de guerre de Sécession. On aurait pu se délecter d'une épopée style « Autant en emporte le vent », mais, hélas, le feuilleton-phare d'Antenne 2, tourne à la catastrophe, avec un scénario qui s'étire sur près de six heures.

21 h 30 Parlez-moi d'amour.
De C.-J. Philippe. L'amour en films et en chansons.
Le plaisir de revoir des extraits de la Belle et la Bête, *des* Enfants du paradis, *des* Visiteurs du soir... *et de réécouter douze très belles chansons de Trénet, Chevalier, Brassens, Piaf, Brel...*

22 h 55 Danse : les Quatre Saisons.
Ballet de Roland Petit sur une musique de Vivaldi. Avec le Ballet national de Marseille et D. Khalfouni, D. Ganio, L. Bonino, J.-P. Aviotte, J.-C. Gil.
La place Saint-Marc à Venise en septembre 1984 transformée en une immense scène. Le sixième Festival Vivaldi s'ouvre sur une création de Roland Petit et de ses jeunes danseurs sur le thème des Quatre Saisons. *Un Vivaldi sublimé par la danse.*

23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La séance de Noël.
Emission de Gérard Jourd'hui et Eddy Mitchell, présentée par Jane Birkin.
Actualités de Noël, générique spécial Noël : Tex Avery ; présentation du premier film ; à 22 h 25, présentation du deuxième film ; Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction ; à 23 h 15, présentation du troisième film.

20 h 50 Premier film : Moby Dick.
Film américain de J. Huston (1954), avec G. Peck, R. Basehart, L. Genn, O. Welles, F. Ledebur, J. Robertson Justice.
En 1841, le capitaine d'un baleinier, parti d'un port du Massachusetts, entraine son navire et son équipage à travers les océans, à la poursuite d'une baleine blanche qu'il veut détruire. Admirable transposition du roman de Herman Melville, dans lequel Huston a retrouvé tous ses thèmes de prédilection.

22 h 40 Court métrage : The Dentist.
De L. Pearce, avec W. C. Fields et B. Lane.
Une série de gags mis en scène par Mark Sennett.

23 h Journal.

23 h 20 Cinéma : les Enfants du paradis.
Film français de M. Carné (1943-1944), avec Arletty, J.-L. Barrault, P. Brasseur, M. Casares, M. Herrand, L. Salou (N. Rediffusion).
Le monde des théâtres populaires du boulevard du Temple à l'époque romantique. Une femme au nom de fleur devient le destin de quatre hommes qui l'aiment, chacun d'une façon différente. Film célèbre, fabuleux, remarquablement dialogué, mis en scène et interprété, qu'on ne se lasse pas de revoir. Les deux époques sont diffusées en continuité.

2 h 20 Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.

2 h 25 Prélude à la nuit.
A la venue de Noël, *de Claude Balbastre, interprété par Christian Robert à l'orgue.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; **17 h 10**, Un bon petit diable ; **17 h 20**, *Concerto pour la nuit de Noël*, de Corelli ; **17 h 40**, La médecine par les plantes ; **17 h 55**, Quand le bois sort de l'oubli ; **18 h 5**, Inspecteur Gadget ; **18 h 30**, Sports ; **19 h**, Feuilleton : Fontcouverte ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 50**, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Les contes de Cri-Cri ; **21 h 20**, La guerre du feu, film de de J.-J. Annaud (aventure) ; **23 h**, L'étrange histoire du Père Noël ; **0 h**, Goldie et Liza Together ; **0 h 35**, L'arbre de Noël a une étoile ; **1 h 55**, Père noël d'occasion ; **3 h 25**, Autopsie d'un meurtre, film d'O. Preminger (suspense) ; **6 h**, Ingrid Bergman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Un Noël, de Truman Capote.
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand Nord.
24 h Messe de minuit, à Saint-Roch (Festival d'art sacré de la Ville de Paris).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 8 en fa majeur, Symphonie nº 2 en ré majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
21 h 30 Les soirées de France-Musique : les nouveaux nés ; à 22 h 30, les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand.
0 h 5 Les nuits de France-Musique : la nuit des utopies.

Mardi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Dessin animé : Tom et Jerry.
9 h Foi et tradition des chrétiens orientaux.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Eurovision : Présence protestante.
Culte de Noël, transmis en direct depuis l'église réformée du *Mazet-Saint-Voy (Haute-Savoie)*, préd. pasteur Marc Blanzat.
11 h Le jour du Seigneur.
Messe de Noël en Eurovision depuis l'abbaye d'En-Calcat (Tarn), prédicateur ; F. Thierry Portevin.
12 h Bénédiction et message de Noël du pape Jean-Paul II,
en Mondovision depuis Rome.
12 h 40 La semaine enchantée de Chantal Goya.
13 h Journal.
13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie
14 h 45 Destination Noël.
Variétés, dessins animés, feuilleton.
16 h 25 Téléfilm : le Voyage au bout du monde.
Les plongées de l'équipe du commandant Cousteau.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Variété : la Belle vie.
19 h 40 Cocomicocinécomico.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Christmas Carol.
De P. Boutron, d'après Ch. Dickens. Avec M. Bouquet, L. Malidor, G. Wilson.
Un soir de Noël, au milieu du siècle dernier, dans Londres emmitouflée de brouillard...
22 h 5 Histoire du rire : Un rire différent.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
23 h Jazz : Stéphane Grappelli.
Emission de Jean-Christophe Averty.
Un spécial Grappelli enregistré en juillet 1984.
23 h 45 Journal.
0 h 5 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Cinéma : Peau d'âne.
Film français de J. Demy (1970), avec C. Deneuve, J. Perrin, J. Marais, F. Ledoux, M. Presle, D. Seyrig. (Rediffusion).
15 h 15 SVP Disney.
16 h 10 Cinéma : le Cirque.
Film américain de C. Chaplin (1928), avec C. Chaplin, A. Garcia, M. Kennedy, G. Davis, H. Bergman (Muet. N.).
Un vagabond, poursuivi par la police, entre dans la troupe d'un cirque et tombe amoureux de l'écuyère.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca. Avec M. Kidder, I. Charleson, V. Lanoux, A. Ferréol...
21 h 35 Cinéma : Diva.
Film français de J.-J. Beineix (1981), avec W. Wiggins, Fernandez, R. Bohringer, T. Ann Luu, J. Fabbri, R. Bertin.
Un jeune postier mélomane, qui possède l'enregistrement pirate du concert d'une cantatrice d'opéra, est pourchassé par des truands et des tueurs. Intrigue policière prétexte à une mise en scène d'un hyperréalisme délirant. Produit mode, phénomène sociologique.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Émissions pour les jeunes.
17 h Émissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Cinéma : le Magicien d'Oz.
Film américain de V. Fleming (1939), avec J. Garland, F. Morgan, R. Bolger, B. Lahr, J. Haley, B. Burke (N. et couleurs. Rediffusion).
Une adolescente, victime d'une méchante châtelaine, traverse, en rêve, un pays habité par des nains sur lequel règne un magicien. Elle recherche celui-ci. Somptueuse féérie, comédie musicale, voyage onirique où triomphe Judy Garland.
22 h 10 Variétés : Macadam.
Un soir de Noël, ça peut être ça, de P. Danel, Ch. Ratelin. Réal. J. Cornet. Avec Popeck, Christian Mery, Richard Martin, Carlos...
Un camion s'arrête sur le port de Marseille. La radio diffuse un pot-pourri des chansons de Carlos, deux hommes se séparent, le premier entame une interminable course, le second part à la recherche d'un théâtre.
23 h 10 Journal.
23 h 35 Sol : Comment raconter ces choses.
Spectacle du comique canadien Marc Favreau, dit Sol.
0 h Cadavres extras : l'image égarée.
De G. Fabre, réal. E. Logereau.
A partir d'une photo mystérieuse, une jeune femme se trouve confrontée à des situations inextricables... le court métrage rappelle Blow-up *d'Antonioni.*
0 h 15 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
0 h 20 Prélude à la nuit.
Concert à l'église Saint-Eustache : « Quam Dilecta » et « Chœur final », de Rameau.

CANAL PLUS

7 h, Récital Nana Mouskouri ; **7 h 50**, Le monde fabuleux des effets spéciaux ; **8 h 45**, Goldie et Liza Together ; **9 h 20**, L'Australienne ; **11 h 45**, Olivier Twist ; **13 h 5**, Jeu ; **13 h 30**, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; **14 h**, L'arbre de Noël a une étoile ; **15 h 20**, Les marionnettes de Salzbourg ; **15 h 50**, Père Noël d'occasion ; **17 h 25**, Dessin animé ; **17 h 30**, Cabou Cadin (Max Romana) ; **18 h 5**, Surtout l'après-midi ; **19 h 15**, Tous en scène ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 30**, le Roi et l'Oiseau, film de P. Grimault (dessins animés) ; **21 h 55**, Family Rock, film de J. Pinheiro (comédie) ; **23 h 15**, Tous en scène ; **0 h**, Autopsie d'un meurtre, film d'O. Preminger (suspense) ; **2 h 35**, Batman.

FRANCE-CULTURE

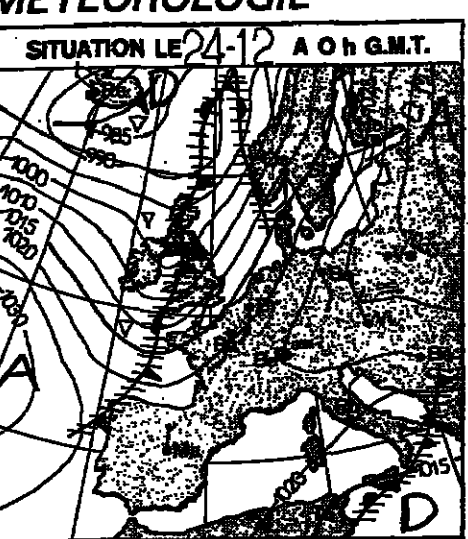
7 h, Le goût du jour ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : le soleil sous la neige ou les liturgies de l'hiver ; **9 h 5**, Orthodoxie ; **9 h 30**, Protestantisme : service religieux dans l'église réformée de Granges-lès-Valence ; **10 h**, Messe de Noël à la Madeleine, à Paris ; **11 h**, Musique : miroirs (et à 17 heures) ; **11 h 30**, Le Crépuscule des fées, par G. Palustran : la nouvelle Peau d'Ane ; **12 h**, Panorama ; **13 h 4**, Instantané, magazine musical ; **14 h**, Un livre, des voix : « Comme une amie », de Claudine Jardin ; **14 h 30** « Le chat botté » et « Le caillou » de José Pivin ; **15 h 30**, Les mardis du cinéma : Mégaphonie, c'est la fête. Avec D. Bablet, A. Héliot, D. Lehamieu, J. Savary... ; **17 h 10**, Le pays d'ici : en direct de Strasbourg ; **18 h**, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1952 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; **19 h 30**, La criée aux contes autour du monde : le rusé Pec ; **20 h**, Musique, mode d'emploi : Hugo Wolf, critique musical.
20 h 30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21 h La criée aux contes autour du monde : veillée à Bouxviller (Alsace).
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson ; numéro spécial Francis Lalanne.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le grand Nord.

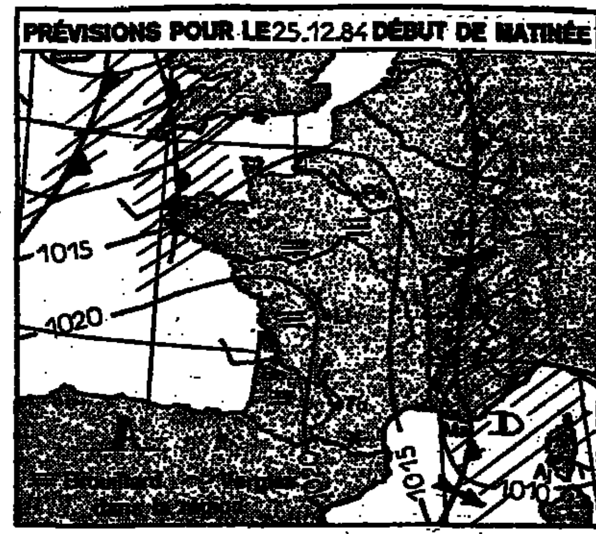
FRANCE-MUSIQUE

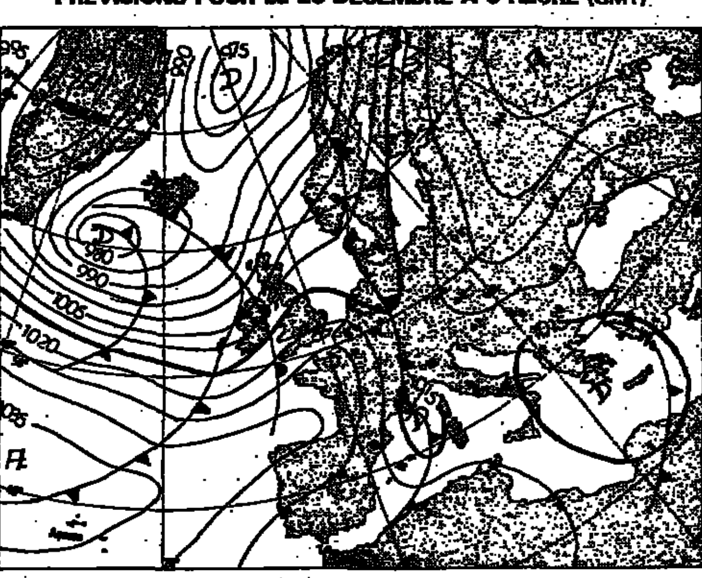
0 h, La nuit des utopies : œuvres de Haendel, Beethoven, Schoenberg, Monteverdi, R. Strauss... ; **7 h 3**, Actualité du disque ; **9 h 8**, Le matin des musiciens : Orpheus Britannicus « Noël » ; œuvres de Purcell, Carissimi, Lully, Charpentier ; **12 h 5**, Concert : « Le Roi Lear », de Berlioz, « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », de Saint-Saëns, « l'Ascension », de Messiaen, « la Valse », de Ravel par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. P. Rogé, piano ; en complément de programme, œuvres de Satie, Sauguet, Ravel ; **14 h**, Concert de Noël (en direct du temple Saint-Jean de Belfort) : œuvres de Tunder, Sweelinck, Schütz, Schmelzer, Abel, Bach, Bruhns, avec D. Cuiller, M. Sauvé, violons, H. Ledroit, chant, J.C. Ablitzer, orgue ; à 16 h, Stars and sounds : œuvres de R. Strauss, Rimski-Korsakov, Bartok, Wagner, Haydn, Dorati, par l'Orchestre de Minneapolis ; **18 h**, Silence, on détourne : Ciné-garnement ; **19 h**, Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton « Le blues urbain : Chicago » ; **20 h**, Premières loges : Mado Robin interprète des œuvres de Delibes, Bellini, David, Arditi, dell'Acque.
20 h 30 Concert : « Symphonie nº 29 en la majeur », « Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur », « Concerto pour piano et orchestre nº 20 en ré mineur », de Mozart par le National Arts Center Orchestre, dir. et sol. M. Perahia.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club (concert donné le 28 novembre 1984 au Music Halles).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 24-12 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 25.12.84 DÉBUT DE MATINÉE


PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le lundi 24 décembre à 0 heure et le mardi 25 décembre à 24 heures.

Les perturbations se succèdent à travers la France. Le temps restera très médiocre et il fera nettement plus frais dans les prochaines heures.

Mardi matin des restes de pluie et de neige sur les régions allant de l'Alsace et des Vosges, au Jura aux Alpes et à la Corse, *attention aux routes glissantes* par place. Sur la Bretagne de nouvelles pluies venant de l'océan et un temps très doux 6 à 7 degrés au lever du jour.

Sur toutes les autres régions de France, une accalmie temporaire, il fera froid 0 à – 2 degrés et les bancs de brume ou de brouillard seront assez fréquents. Sur les Pyrénées, ciel restant chargé et quelques averses de neige vers 800 mètres.

Au cours de la journée, les régions proches des frontières de l'Est, garderont un ciel couvert et encore quelques averses de neige au-dessus de 500 mètres. Le mauvais temps gagnera la moitié ouest du pays. La pluie arrivant sur un sol gelé risque de donner des plaques de verglas dans l'intérieur de la Normandie, *sur le Val de Loire et le* Poitou. Entre ces deux zones de grisaille : du nord de la Champagne au Massif Central et aux Pyrénées, de belles éclaircies après la dissipation des brumes. Il fera assez froid sur ces régions, 2 à 4 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Sur la côte atlantique et méditerranéenne, la température montera à 10 ou 12 degrés.

En cours d'après-midi, des éclaircies se développeront en Bretagne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 24 décembre, à 7 heures, de 1 014,6 millibars, soit 761,0 millimètres de mercure.

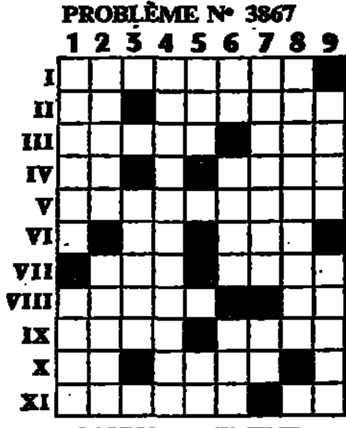
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 décembre) : Ajaccio, 14 et 3 ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 2 et 1 ; Bourges, 4 et 0 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 2 ; Dijon, – 1 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et – 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et – 1 ; Lille, 6 et 5 ; Lyon, 2 et – 2 ; Marseille-Marignane, 11 et 4 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, 7 et 5 ; Paris-Orly, 6 et 4 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 10 et 2 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 2 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 3 ; Amsterdam, 6 et 5 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 4 et – 1 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 6 et 5 ; Le Caire, 18 et 10 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et 4 ; Dakar, 18 et 18 ; Djerba, 15 et 12 ; Genève, 4 et – 1 ; Istanbul, 10 et 8 ; Jérusalem, 12 et 8 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 12 et 9 ; Luxembourg, 0 et 0 ; Madrid, 9 et 1 ; Montréal, – 2 et – 6 ; *Moscou, – 17 et – 22* ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 6 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rio-de-Janeiro, 26 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 4 et 2 ; Tozeur, 18 et 9 ; Tunis, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3867



HORIZONTALEMENT

I. Pointe en avant d'une cage. – II. Matière impérissable. Communauté réduite aux caquets. – *III.* Un pionnier de l'air. Soutien d'une vedette dont le lancement sera fêté au champagne. – IV. Possessif. Proverbialement hardi au masculin, peut être vierge au féminin. – V. Pitance de cabot. – VI. Bavard anonyme. Futur rassurant ou révolutionnaire. – VII. Figure attachante. A fait baisser le Franc. – VIII. Noire, on n'y voit que du bleu. Petite minute. – IX. Domaine d'Apollon. D'aucuns souhaitent le devenir, mais ne sont pas pressés de l'être. – X. Affligeant au cœur. C'est là qu'on apprécie la fraîcheur de l'ombre. – XI. Matinée ou soirée. Il faut être majeur pour y pénétrer.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on ne trinque qu'après avoir bu. Pose une condition. – 2. Ce que peut gagner une vedette. Ce que peut aussi gagner une vedette. – 3. Première sucette. – 4. Met, finalement, sur un même pied la faillite et la réussite. – 5. La République a souvent la sienne. En douceur. – 6. Symbole. Titre ayant cours outre-Manche ou valeur abolie en France. Accusé de réception d'un *envoi parfois direct.* – 7. *Maître* d'étude. Divinité. – 8. Des vers qui mordent. – 9. Un Cygne le légua à la postérité. Obtient toujours une bonne moyenne au terme de ses études.

Solution du problème nº 3866

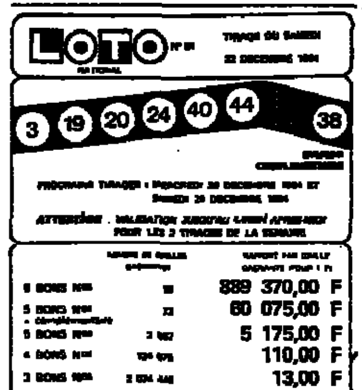
Horizontalement

I. Vérités. Caisson. – II. Eloge. Irrita. Su. – III. Tutu. Elée. Evasé. – IV. Es. Alu. Ma. Morue. – V. Anesse. Née. – VI. Ernée. Urne. – VII. Nuis. Sac. Averse. – VIII. Tes. Davier. Tais. – IX. Se. Ravier. St. Sa. – X. Calot. Evier. – XI. Fée. Lues. As. Eli. – XII. El. Mer. Glacial. – XIII. Mite. Enta. Lit. – XIV. Moussue. Un. Erié. – XV. Eté. Exécrables.

Verticalement

1. Vêtements. Femme. – 2. Elus. Ruée. Eliot. – 3. Rôt. Anis. Ce. Tue. – 4. Iguanes. Râ. Mes. – 5. Té. Lee. Dalle. Se. – 6. Eus. Savoureux. – 7. Sil. Suavité. Née. – 8. Remercié. – 9. Créa. Ere. Gaur. – 10. Aï. Lear. Val. Na ! – 11. Item. Sisal. – 12. Savonnettes. Ciel. – 13. Are. Râ. Reître. – 14. Ossue. Sis. La. Is. – 15. Nuée. Pesa. Ile.

GUY BROUTY.



JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel du dimanche 23 décembre :

UN DÉCRET

● Numéro 84-1162 du 21 décembre 1984 relatif à la composition des actifs des fonds communs de placement utilisés pour la gestion des sommes recueillies par les fonds salariaux.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

« Au Marais », 12 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

La Malmaison », 14 h 30, entrée avenue du Château, Mme Senant.

« Musée des monuments français », 15 heures, entrée, Palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, place de l'Hôtel de Ville, M. P.-Y. Jaslet.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« L'Opéra », 14 heures, haut des marches (Tourisme culturel).

EN BREF

ARCHITEL

UN MAGAZINE D'INFORMATIONS PAR TÉLÉPHONE POUR LES ARCHITECTES. – Depuis le 1er octobre, Architel donne, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au 278-83-83, des renseignements sur la profession d'architecte, les textes officiels, l'agenda des manifestations (expositions, colloques, etc.). Ce magazine dure quatre minutes environ et change de contenu le 1er et le 15 de chaque mois. C'est une réalisation du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

★ Rens. : (1) 240-95-98.

ENTRAIDE

SAINT-VINCENT-DES-PAUVRES. – Fidèle à sa vocation (depuis *plus de cent cinquante ans*), la société Saint-Vincent-de-Paul-Louise-de-Marillac apporte un soutien non seulement aux « nouveaux pauvres » mais aux pays du Sahel touchés par la famine, aux sinistrés de Madagascar et des Philippines, après le passage des cyclones, et aide à la promotion des pays en voie de développement. Tous les dons sont reçus avec reconnaissance à la société Saint-Vincent-de-Paul - Conseil national, 5, rue du Pré-aux-Clercs 75007 Paris (chèque bancaire ou CCP 6 199 21 H).

STAGES

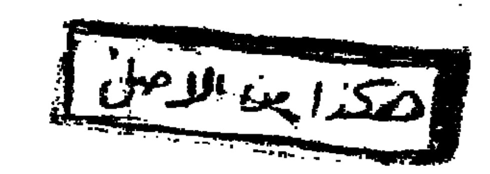
ASTÉRIX-INFORMATIX. – Le Musée en herbe propose, durant les vacances de Noël, au cœur de son village gaulois (*le Monde* du 6 décembre 1984), des stages d'initiation à l'informatique (langage basic, logo, programmes artistiques) ouverts aux enfants à partir de huit ans. Renseignements : (1) 747-47-66.

★ **Musée en herbe du Jardin d'acclimatation. Boulevard des Sablons, bois de Boulogne, 75116 Paris.**

VIE QUOTIDIENNE

HOMMES DE LETTRES. – Depuis plusieurs mois, à l'initiative de Pierre Bas, député, maire du VIe arrondissement de Paris, une permanence « d'écrivain public » se tient à la mairie du VIe, 78, rue Bonaparte, le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Ce service – gratuit – a pour but d'aider les personnes qui le souhaitent dans la rédaction de leur courrier administratif ou professionnel, ainsi que dans leurs démarches.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La Banque Islamique de Développement, institution financière internationale, offre à des professionnels hautement qualifiés la possibilité de faire carrière à la banque, en son siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La banque utilise les trois langues, à savoir l'arabe, l'anglais et le français. Les postes vacants, objet de la présente annonce et pour lesquels les salaires varient de 30.000 à 50.000 $ E.U. sont les suivants :

RÉVISEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

Le candidat doit justifier d'un diplôme universitaire reconnu ou équivalent et d'une grande expérience dans la profession acquise auprès d'une institution financière ou bancaire ou de développement.

JURISTE

Le candidat doit justifier d'une grande expérience dans la préparation et la négociation des accords, dans la préparation et l'examen des documents d'appel d'offres et des contrats de services consultants et doit également être titulaire d'un diplôme universitaire en droit délivré par une université reconnue. La préférence sera accordée au candidat ayant une bonne connaissance de la langue arabe.

ÉCONOMISTE

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat en économie ou en d'autres disciplines en rapport étroit avec l'économie. Il doit être en mesure d'entreprendre des études macro-économiques et micro-économiques de haut niveau (économie des pays, politiques économiques, prévisions économiques diverses, méthodes d'évaluation de projets...). La préférence sera donnée au candidat justifiant d'une expérience en matière d'économie quantitative.

COMPTABLE QUALIFIÉ

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire en comptabilité ou en finances et justifier de qualifications professionnelles telles que celle de membre de l'Association des experts comptables de Grande-Bretagne et du Pays de Galles (CPA/ACCA/ACA) ou autre équivalent. Il est préférable qu'il soit membre d'une association internationale de comptabilité réputée dans ce domaine, qu'il justifie d'une large expérience en comptabilité et en gestion comptable ainsi que d'une aptitude dans la supervision du personnel administratif. La préférence sera donnée au candidat ayant une bonne connaissance de la langue arabe.

CADRE CHARGÉ DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire reconnu en économie, commerce ou gestion des affaires ou avoir fait des études en gestion sanctionnées par un diplôme supérieur en gestion ou en administration des affaires. Il doit justifier de qualifications professionnelles reconnues en matière de comptabilité et d'une expérience pratique acquise auprès d'une institution réputée en matière de planification financière.

CADRE FINANCIER

Le candidat à ce poste doit être titulaire d'un diplôme universitaire en comptabilité ou finances ou gestion des affaires et doit justifier d'une expérience acquise auprès d'établissements bancaires, commerciaux ou industriels, en matière de finances et de comptabilité.

Tous les candidats à ces divers postes devront avoir un minimum de 5 années d'expérience acquise après l'obtention du premier titre universitaire, auprès d'une institution spécialisée dans les domaines des finances, de la banque, de l'investissement ou de la recherche.

La préférence sera donnée aux candidats ayant une bonne connaissance des trois langes utilisées à la banque, à savoir l'arabe, l'anglais et le français ou de deux de ces trois langues. La préférence sera également accordée aux candidats ressortissants des pays membres de la banque.

En plus du salaire annuel, d'autres avantages sont offerts :

Prime d'installation, logement meublé gratuit, billets de voyage vers le pays d'origine gratuits à l'occasion de congé annuel, indemnité pour personnes à charges, frais de scolarité pour les enfants, soins médicaux gratuits, assurance-groupe et assurance-accidents, retraite, indemnité de transport et autres avantages.

Les candidat sont priés d'envoyer un curriculum vitae ainsi que copies de leurs diplômes à l'adresse ci-après :

Monsieur le Directeur de l'Administration Générale
Banque Islamique de Développement
B.P. 5925 - Djeddah
Royaume d'Arabie Saoudite.



emplois régionaux

Important établissement industriel de l'Etat
région Ouest littoral
recherche

un INGÉNIEUR INFORMATICIEN

dégagé des obligations militaires pour assurer la fonction d' **ADJOINT A L'INGÉNIEUR SYSTÈME** et chargé du développement et du suivi du réseau de téléinformatique dans un environnement Bull/DPS7, SOLAR, MINI-6.

Expérience indispensable.

Ecr. avec c.v. dét. et photographie sous nº 8.748 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, Paris-9ᵉ.

Important établissement industriel de l'Etat
région Ouest littoral
recherche

un INGÉNIEUR INFORMATICIEN

dégagé des obligations militaires pour assurer la fonction de **CHEF DE PROJETS** dans les domaines de gestion de production et de gestion technique associée à la confection et à l'entretien des matériels.

Expérience appréciée.

Ecr. avec c.v. dét. et photographie sous nº 8.749 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, Paris-9ᵉ.

ASSOCIATION COOPÉRATIVES INDUSTRIELLES
recherche

DIRIGEANT D'ENTREPRISES
POUR MISSIONS CONSEIL DE DIRECTION

1) PROFIL REQUIS :
- expér. réelle, et réussie, de direction générale ;
- compétence affirmée en marketing industriel ;
- pratique de l'espagnol commercial.

2) ROLE :
- participer au développement d'un groupe de coopératives industrielles ;
- assurer appui aux promoteurs de nouvelles entreprises coopératives.

3) LIEU D'ACTIVITÉ : PAYS BASQUE.

ADRESS. LETTRE MAN., C.V., PHOTO, PRÉT., AVANT LE 15-01-85 A : **PRÉSIDENT DE LANA**, C/O SEI S.A., LE FORUM CIDEX 01, 64100 BAYONNE.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur Grande École. Docteur Ingénieur, Docteur ès Sciences, 37 ans, électrochimie/analyse des surfaces cherche poste de responsabilité recherche et développement ou service analyses. Ecr. s/nº 6705 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 32 ans exp. distribution, recherche poste responsable des ventes. Tél. : 604-42-38.

J.H. 18 ans exp. bureau, ch. emploi de bureau. Tél. : 637-07-16.

Ch. empl. comme « AU PAIR ». Marion Gringinger, Maigasse 13 A-4060 Leonding, Autriche.

J.H. 24 ans lib. O.M. équivalent DEUG biologie, angl. et allem. parlés et écrits, rech. poste technicien labo-analyse ou rech. médicale. Libre de suite. M. Forestier, 39, av. des Acacias, 44250 Saint-Brévin-les-Pins.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'état offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

CHEF D'ENTREPRISE VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE SECRÉTARIAT
Retard dans frappe de vos factures. Rapports, dossiers d'appels d'offres.
STÉ DISPY. Tél. 745-53-87. Travaux effectués sur IBM vidéotexte. Personnel bil.

animaux

Vends chiot AFGHAN noir et chiots SHIH-TZU inscrits (origines champions) facilité paiement Tél. 478-16-60 - garantis.

OFFRES D'EMPLOIS

DÉPARTEMENT SEINE-SAINT-DENIS
RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS
5 ATTACHÉS
DU CADRE DÉPARTEMENTAL

CE CONCOURS EST OUVERT AUX CANDIDATS (H.F.) AGÉS DE MOINS DE 35 ANS AU 1ᵉʳ JANVIER 1985, TITULAIRES D'UN DEUG, DUT, BTS OU DIPLOME RECONNU ÉQUIVALENT.

DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES : 07 ET 08 FÉVRIER 1985.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 10 JANVIER 1985.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
124, rue Carnot
93007 BOBIGNY CEDEX.
Tél. : 895-60-60, postes 54803 et 54036.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
ASSISTANTS
CONFIRMÉS ou DÉBUTANTS

POUR TRAVAUX :
- AUDIT
- COMMISSARIATS AUX COMPTES
- SURVEILLANCE COMPTABLE.

Formation souhaitée : MSTCF, ÉCOLES DE COMMERCE, DECS.

Tél. : 522-63-60.

JUVISY recrute
1 ATTACHÉ
Pour le suivi et la coordination des services techniques
Transmettre cand. et C.V. à : M. LE MAIRE
91265 Juvisy-sur-Orge Cedex.

L'immobilier

appartements ventes

5ᵉ arrdt

CENSIER BEAU 2 P. refait neuf, 4ᵉ ét., rue et cour, clair, dégagé. 329-08-07.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Particulier vend dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée, 69 m² habitable, jardin privatif (19 m²)
PRIX : 360.000 F.
dont possibilité reprise prêts PIC : 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au 007-38-47.

Province

MANDELIEU, VDS F 3, 62 m² GARAGE, VUE IMPRENABLE. BAIE CANNES. 450.000 F. TÉL. 16-61 70-48-35.

Urgent cadre chômeur, fin de droits, vend T 3, 65 m². 200.000 F. situé à Mérignac (33) Téléphone : (56) 47-49-66.

propriétés

Particulier vend maison de caractère de style ancien. 14 pièces sur trois niveaux dans centre village, proximité tous commerces, grande tour attenante (anciennes fortifications). A 1 heure de GENÈVE, dans tr. belle région et à 45 mn de LYON par autoroute. Ecr. s/nº 8.781 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce, sur tte la France. Indicateur Lagrange fondé en 1878 5, rue Greffulhe 75008 Paris Téléphone : (16-1) 266-46-40.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Loue 3 pces très beau stand. cuisine équipée, 5ᵉ ét., asc. dans Paris-8ᵉ. Tél. 563-77-23.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Loc. BUREAUX 3 PIÈCES 50 m², bel immeuble, 1ᵉʳ étage Téléphone : 563-77-23.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Le Monde

économie

POINT DE VUE

Les quatre piliers de la politique industrielle

par EDITH CRESSON (*)

AU milieu des années 80, la définition d'une politique industrielle est confrontée à deux contraintes majeures : la persistance de la crise économique d'une part, la mutation technologique de l'autre. Pour faire face à ce double défi, il est nécessaire de renouveler l'analyse de la compétitivité.

La persistance de la crise se manifeste par l'existence de faibles taux de croissance et le maintien d'un niveau élevé de sous-emploi. Ces deux caractéristiques reflètent, au fond, l'absence d'une reprise vigoureuse de l'investissement. La crise actuelle est une crise de rentabilité et non une crise de sous-consommation. Il en résulte, entre autres, que les instruments keynésiens ont perdu une bonne partie de leur efficacité. En outre, s'ajoute à cette cause centrale une tendance à la saturation des besoins concernant les biens de consommation durables qui ont constitué les locomotives des « trente glorieuses » passées.

La mutation technologique présente des caractères originaux et très contraignants. D'une part, elle se diffuse très rapidement et dans un espace mondialisé. En outre, *pour la première fois dans l'histoire* européenne, elle vient largement d'ailleurs : Japon et Etats-Unis. L'Europe est en retard. D'autre part, elle constitue une cassure par rapport à la tendance passée dans la mesure où *le progrès technique* se manifeste cette fois-ci par un mouvement de substitution de la machine aux cerveaux et non plus aux bras. Enfin, elle se développe durant une période de crise, c'est-à-dire qu'elle constitue un facteur supplémentaire dans l'exacerbation de la concurrence internationale. Ainsi, le ratage du tournant technologique peut se surajouter aux difficultés nées de la crise. Cumulés, ces deux mouvements peuvent marginaliser l'économie française. L'enjeu actuel pour la politique industrielle est donc très sérieux.

Les réponses apportées durant *les années 70 n'ont pas été* satisfaisantes. La stratégie des « créneaux » adoptée durant le dernier septennat conduisait à la désindustrialisation et non à la reprise de l'investissement. La rationalisation *se confondait avec l'amputation* ou l'abandon au contrôle étranger. L'investissement à l'étranger n'obéissait pas à une logique de renforcement de la compétitivité industrielle, mais, dans la majorité des cas, à une stratégie de croissance externe des entreprises correspondant à un phénomène de concentration à l'échelle internationale qui ne doit pas être confondu avec un redémarrage de l'accumulation. Au niveau interne, on aboutit à une situation caricaturale : des ouvriers immigrés sous-qualifiés travaillant sur des machines importées. Au total, le jeu de la mondialisation — nécessaire — aboutissait à une insertion de l'économie française dans l'économie mondiale sur le mode de la subordination, de la sous-traitance et du dualisme interne.

La priorité accordée à la conquête du marché national, qui a succédé à l'orientation précédente, était justifiée par une volonté de freiner ce mouvement de dépendance et par l'objectif de lutte contre le chômage. Mais elle a sous-estimé les contraintes nées de la forte intégration de l'économie française dans l'économie mondiale, qui ne se réduit pas à la notion *trop simple* de la « contrainte extérieure » exprimée dans l'équilibre de la balance courante. Il en est résulté une détérioration des échanges et une mobilisation des ressources sur des secteurs en *perte de vitesse inéluctable où* l'emploi — très peu qualifié — est irrémédiablement condamné par la concurrence des industries modernes. En outre, il est difficile de mener simultanément l'aide aux entreprises en difficulté et le soutien aux nouvelles industries. Il est donc nécessaire de choisir la voie d'une politique industrielle réellement moderne.

Privilégier les partenaires européens

Compte tenu de l'analyse qui vient d'être très schématiquement menée, il nous semble que la politique industrielle française devrait reposer sur quatre piliers principaux.

En premier lieu, face à la très *forte concurrence sur le marché* mondial des firmes américaines et japonaises, privilégier le rapprochement industriel avec des partenaires européens. Seule une industrie européenne a la taille nécessaire pour *résister à la poussée qui se* manifeste déjà très concrètement de la part des grandes firmes américaines et japonaises dans les industries de pointe et aussi dans celles qui sont en difficulté. Seulement, il faut aller vite, car les alliances entre grands groupes précédents se multiplient. Il reste aussi à persuader nos partenaires industriels européens, ce qui n'est pas le plus facile.

En effet, alors que la présence des groupes non européens s'intensifie, les rapprochements entre entreprises européennes piétinent. Les seuls projets communs qui ont réussi se sont réalisés avec une forte intervention des administrations des pays de la CEE. En cas d'échec de cette orientation, il ne resterait plus qu'à se tourner vers les firmes américaines et japonaises. *Les premiers jalons dans* cette direction auraient peut-être pour effet d'accélérer le mouvement intra-européen désiré...

L'intérêt de la décentralisation

En deuxième lieu, la décentralisation est le meilleur moyen d'introduire au niveau des unités de petites tailles la transformation du taylorisme et le passage à une nouvelle organisation des relations du travail. L'automation, les ateliers flexibles, tendent à rendre désuets les avantages de la grande taille.

En troisième lieu, donner la priorité à l'investissement dans la matière grise. La formation rénovée (éducation permanente), le recyclage, l'aide à la recherche, le sou*tien prioritaire aux industries à* haute technologie... constituent autant de points d'ancrage nécessaires où l'intervention étatique est indispensable. Les industries de pointe ne se développent nulle part sans un appui déterminant de l'Etat, n'en déplaise aux néo-libéraux...

En quatrième lieu, mettre en place les capacités d'une nouvelle *approche de la compétitivité inter*nationale. La clé du succès sur les marchés extérieurs réside dans une approche multidimensionnelle et intégrée. Le rapport qualité-coût demeure évidemment une condition *nécessaire de la réussite commer*ciale, mais il n'est plus suffisant. De plus en plus, les échanges devront être soutenus par des opérations simultanées d'investissement direct, de montage financier, d'assistance technique. La combinaison de ces différentes modalités dans des ensembles complexes nécessitant la coopération étroite d'opérateurs multiples ayant des métiers et des compétences différents et complémentaires constitue le facteur de la compétitivité. Cette démarche repose sur le renouveau de l'idée de concertation. Mais, dorénavant, celle-ci doit être conçue au niveau *micro-économique et non plus seu*lement à celui de la planification d'ensemble qui devrait redevenir un cadre précis pour définition des grandes options de la politique industrielle. La conception moderne *de la compétitivité* repose donc sur la coordination, la synergie des différents acteurs — administrations, industries, services, ingénierie, banques, université — pour la réalisation de programmes concrets et non pas seulement pour la réflexion floue.

(*) Ministre du redéploiement industiel et du commerce extérieur.

ÉNERGIE

SELON UNE ÉTUDE D'EXPERTS AMÉRICAINS

L'avenir est aux microcentrales électriques

L'ère des grandes centrales électriques, nucléaires ou thermiques gérées par des sociétés de distribution centralisées, *comme EDF en* France, est-elle terminée ? La croissance de la production d'électricité sera-t-elle assurée dans le futur par une multiplication de petites unités décentralisées, plus performantes, basées sur l'utilisation de techniques nouvelles — énergie totale produisant à la fois chaleur et électricité, biomasse, vent, géothermie, etc. — et gérées par des producteurs indépendants, auxquelles leur souplesse confère, dans un environnement énergétique incertain, un avantage majeur ? Cette question, quelque peu provocatrice en France, où la production électrique concentrée entre les mains d'EDF reste fondée sur un programme ambitieux d'équi*pement nucléaire, est au centre* d'une étude intitulée *le Futur de l'électricité : vers une efficacité accrue et de petites centrales*, de M. Christopher Flavin, publiée par le World Watch Institute, organisme américain de recherche financé par des fondations privées et des organisations des Nations unies.

Rompant avec l'opinion jusqu'ici largement admise que les besoins futurs d'électricité ne pourront être satisfaits que par l'installation de nouvelles centrales, nucléaires ou au charbon, de plus en plus puissantes et seules capables de minimiser les coûts, M. Flavin souligne d'une part les difficultés énormes rencontrées depuis 1980 par les grandes sociétés de service électrique dans les pays occidentaux et, d'autre part, le développement extrêmement rapide, notamment aux Etats-Unis, depuis la même date, de projets de petite taille mis en œuvre par des petites compagnies ou des industriels produisant leur propre électricité. Ainsi, tandis que depuis 1980, outre-Atlantique, les annulations de projets de centrales nucléaires ou au charbon (102 au total) excèdent largement les commandes *nouvelles* (20 au total uniquement pour des unités au charbon), quelque 785 projets de petite taille, totalisant une capacité de 14000 mégawatts, ont été enregistrés auprès de la commission *fédérale* de contrôle de l'énergie. La plupart de ces projets nouveaux commenceront à produire d'ici quatre ans, permettant de satisfaire l'équivalent de deux années de croissance de la consommation américaine d'électricité ou les besoins de quatre millions de familles. A ce rythme, les Etats-Unis, à la fin du siècle, pourraient tirer 60000 mégawatts de ces sources, soit l'équivalent de la capacité nucléaire installée.

Ces initiatives ne sont pas le fait d'écologistes pionniers. Elles sont conduites, pour l'essentiel, par de grandes compagnies (1) qui se dotent de leur propre système de production d'énergie en utilisant les techniques nouvelles permettant la production simultanée de chaleur et d'électricité (énergie totale) ou par de petites sociétés privées créées pour exploiter des nouvelles sources *d'énergie (géothermie, énergie* éolienne, utilisation des déchets, etc.). Cette éclosion de petits projets a été largement ignorée, voire combattue, par les sociétés de service électrique, sauf en Californie où les encouragements prodigués ont eu des résultats appréciables puisque, selon l'étude, cet Etat pourrait dès 1990 satisfaire 20 % de ses besoins d'électricité par ce biais.

Un invalide financier

Par contraste, la situation des grands producteurs d'électricité apparaît catastrophique. L'auteur rappelle le mot d'Irwin Stelzer, président du cabinet de consultants National Economic Research Associates affirmant que, *« selon les critères habituels de la Bourse, l'industrie du service électrique est un invalide financier »*. Ainsi la dette à long terme de ce secteur est passée de 42 milliards de dollars en 1972 à 125 milliards de dollars en 1983 aux Etats-Unis. Bien que la situation en Europe soit beaucoup moins détériorée, l'étude souligne qu'EDF, qui peut être considérée comme l'un des établissements les moins vulnérables, n'en a pas moins accumulé une dette de 19 milliards de dollars. Cette crise générale dans le monde s'explique par plusieurs raisons : hausse du coût des combustibles traditionnels (fuel, gaz, charbon) ; ralentissement du progrès technique dans le secteur électrique ; contrainte croissante des problèmes liés à l'environnement — qui ont accru les coûts des centrales à charbon et ralenti la construction *des centrales nucléaires ; hausse des* prix de l'électricité et croissance moitié moins rapide que prévu de la consommation électrique (+ 2,3 % par an aux Etats-Unis de 1973 à 1983, + 3,5 % en France, + 2,5 % *au Japon, + 2,4 % en RFA*) ; escalade du taux d'intérêt, etc. En ce qui concerne le nucléaire, l'auteur souligne la dérive importante des coûts intervenue depuis dix ans, qui a considérablement réduit la compétitivité de cette source d'énergie par rapport à ses concurrents (charbon notamment). La hausse des coûts du nucléaire a atteint 11 % l'an aux Etats-Unis, 9 % en RFA, 6 % au Canada et 5 % en France. La France est d'ailleurs, avec le Japon, le seul pays où l'énergie nucléaire semble promise à un avenir certain.

Comme le montre une étude récente réalisée par le secrétariat d'Etat à l'énergie, le coût du kilowattheure nucléaire reste en France très inférieur à celui du kilowattheure charbon (22 à 23,5 centimes contre 28 à 36,5 centimes) pour le fonctionnement en base (c'est-à-dire, au maximum, soit de 8760 heures par an), l'équilibre entre les deux énergies s'établissant pour une durée d'appel de 3 100 heures par an. Ces chiffres montrent néanmoins une perte de compétitivité du nucléaire, puisqu'en 1982 l'équilibre s'établissait pour une durée d'appel de 2 000 heures par an. En outre, le coût de l'électricité nucléaire étant très largement fonction de sa durée d'utilisation, quelques incertitudes planent sur la rentabilité du parc d'ici quelques années, dans la mesure où la surcapacité de production prévue par rapport à la consommation risque de réduire le taux d'utilisation de ce parc : la durée d'appel de la centrale marginale pourrait passer de 7 500 heures en 1984 et de 6 300 heures en 1985, le risque étant de voir ce chiffre tomber à 3 000 heures en 1990, ce qui rendrait les dernières centrales nucléaires installées moins compétitives que celles du charbon.

Le problème commun posé à tous les planificateurs du secteur électrique, estime en effet M. Christopher Flavin, peut être formulé en ces termes : *« Comment gérer l'incertitude ? »* Les erreurs de prévisions concernant les consommations ont été importantes et lourdes de conséquences puisque, selon l'auteur, la plupart des compagnies ont aujourd'hui des excédents de capacité de 30 % à 50 %. Dans cette optique, les petites installations, de par leur souplesse, détiennent un avantage majeur. *« Un projet de 50 mégawatts prendra trois fois moins de temps à être construit qu'un projet de 1 000 mégawatts, et si, dans l'intervalle, la demande continue à croître, des unités supplémentaires peuvent être construites. »* En outre, le financement de ces projets moins onéreux est infiniment moins lourd. *« Même avec un coût unitaire plus élevé ces petits projets et les économies d'énergie peuvent justifier d'une priorité du fait de la flexibilité qu'ils procurent. »* M. Flavin souligne en effet l'intérêt du potentiel offert par les économies d'énergie. Aux Etats-Unis, par exemple, si tous les équipements électriques actuels étaient remplacés par les équipements les plus efficaces, la demande tomberait d'environ 75 000 mégawatts, soit l'équivalent de la capacité nucléaire installée.

Les sociétés de service électrique, loin de combattre ces initiatives, comme c'est le plus souvent le cas, devraient les encourager afin de tirer profit d'une tendance qui, de toute façon, se développera, assure l'auteur, qui conclut : *« Le système de distribution électrique tel qu'il a été conçu au début du siècle dans la plupart des pays est tout simplement incapable de faire face aux défis et aux opportunités d'aujourd'hui. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'auteur cite entre autres Dow Chemical, la compagnie Scott (papier-carton) et la chaîne des restaurants Mac Donald's.

SOCIAL

OCCUPÉE DEPUIS DEUX SEMAINES

L'usine Gillette-France à Annecy a été évacuée sans incidents

Occupée depuis le 10 décembre, l'usine Gillette d'Annecy — également *siège social du groupe* américain en France — a été évacuée, le 23 décembre au matin, par une compagnie de CRS alors qu'une trentaine de grévistes se trouvaient dans les locaux.

L'évacuation s'est déroulée sans incidents et, dans la matinée, le PDG de Gillette-France, M. Jacques Lagarde et les principaux cadres reprenaient possession de leurs bureaux. Un communiqué de la direction annonçait alors que les négociations avec les syndicats CFDT et CGC sur la réorganisation du travail, interrompues le 10 décembre, pourraient reprendre *le 26 décembre à 14 heures « si les conditions de reprise du travail sont normales et si les droits fondamentaux sont respectés »*.

L'origine de ce conflit s'explique par la volonté de la direction de ramener le nombre d'équipes de quatre à deux, sur les chaînes de production, notamment, à l'occasion de négociations sur l'organisation du travail et les horaires. Compte tenu d'un climat particulier — M. Jean-Pierre Thoubans, le délégué syndical CFDT, est l'ancien directeur du personnel de l'entreprise — la menace d'un retour à une gestion sociale *plus classique* a provoqué la rupture des négociations puis l'occupation de l'usine qui emploie huit cents salariés. Un jugement en référé, le 18 décembre, ordonnait l'évacuation de l'usine avant le 21 *décembre*, ce que refusèrent les trois cent vingt grévistes, selon le syndicat CFDT.

M. Benazet, préfet, commissaire de la République de Haute-Savoie, tentait une médiation et proposait l'ouverture des portes de l'usine et la *reprise simultanée des négociations*. Les grévistes ayant refusé, un délai de quarante-huit heures était encore donné avant que n'interviennent les forces de l'ordre. Selon M. Jean-Pierre Thoubans, le directeur de l'entreprise voudrait conduire une politique autoritaire et briser l'implantation syndicale. La CFDT a condamné l'attitude de la direction et celle du préfet commissaire de la *République*.

● **Les licenciements à Creusot-Loire.** — Les opérations de licenciements de 1 576 personnes sur 7 366, *dans les neuf établissements* ou secteurs de Creusot-Loire repris par Framatome et Usinor, commenceront le 27 décembre, a annoncé la CFDT, vendredi 21 décembre, au Creusot. De son côté, la CGT a déclaré qu'en ce qui concerne le licenciement du personnel « protégé » (mandatés, élus) des secteurs métallurgie et énergie, elle avait donné, lors des comités d'établissement, un avis défavorable, conforme à son refus de tout licenciement sur le site de Creusot-Loire. La CFDT s'est, quant à elle, abstenue de tout avis, faisant valoir que si une personne protégée n'était pas licenciée, une autre le serait *à sa place*.

CORRESPONDANCE

L'équilibre des régimes de retraites complémentaires n'est pas menacé

Nous avons reçu de MM. Antoine Faesch et Emile Boursier, respectivement présidents des conseils d'administration des caisses de régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, la lettre suivante :

Des informations ont été données, notamment par un article récent paru dans *le Monde* (le 12 décembre), au sujet des difficultés de financement des retraites complémentaires attribuées, par anticipation, entre 60 et 65 ans. Elles conduisent à accréditer l'idée que les régimes de retraites complémentaires des salariés sont ou seront en déficit. Il n'en est rien, mais il est nécessaire qu'une information correcte et complète soit donnée à cet égard (...).

Après avoir abordé la situation antérieure au 1er avril, les auteurs de la lettre en viennent à évoquer la décision du gouvernement d'abaisser l'âge de la retraite à partir de l'âge de soixante ans et les conséquences *pour les régimes de retraites conven*tionnels de l'ARRCO et de l'AGIRC.

Les organisations patronales et syndicales ont estimé que les régimes dont elles ont la responsabilité n'étaient pas en mesure de supporter l'accroissement de charges qui en résulterait, sans ressources supplémentaires ou réduction du montant des retraites. (...) Des *négociations ont abouti à l'accord du* 4 février 1983 qui a prévu la création d'un organisme, dit Structure financière, chargé de supporter le coût de la retraite complémentaire entre 60 et 65 ans, pour tous les salariés relevant de l'ARRCO et de l'AGIRC, remplissant les conditions prévues par l'ordonnance et désireux de bénéficier de ces mesures.

D'autre part, s'il était mis fin à l'octroi de nouvelles pré-retraites, il fallait bien continuer à assurer le service des prestations en cours ainsi que la prise en charge des droits à retraite complémentaire acquis pendant les périodes de préretraite. (...)

Pour remplir ces deux missions, poursuivent MM. Faesch et Boursier, un montage financier a été prévu que notre article indiquait. Ils ajoutent : les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ont fixé la durée d'existence de la Structure financière à sept ans, période au cours de laquelle les charges et les recettes devraient s'équilibrer.

Cependant, durant les premières années de fonctionnement de la Structure financière, celle-ci ne disposera pas de ressources suffisantes pour faire face à la fois au paiement des garanties de ressources et des retraites complémentaires servies entre 60 et 65 ans, alors que, par la suite, les ressources excéderont les dépenses prévues. En effet, la diminution des dépenses de garantie de ressources sera supérieure à l'accroissement des dépenses de retraites anticipées.

Il restait donc à résoudre un problème de trésorerie. D'où l'idée, retenue dès la conception du système et approuvée par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, de faire émettre par la Structure financière un emprunt qui serait remboursé, par la suite, grâce aux excédents de recettes prévus au cours des dernières années de fonctionnement du système.

Telle est bien la situation. Il apparaît ainsi que, jusqu'à présent, ces régimes (l'ARRCO et l'AGIRC) ont avancé les fonds nécessaires à la liquidation anticipée des retraites à partir de 60 ans. Ils ne pourront plus continuer à le faire. La Structure financière doit être en mesure de faire face à ses obligations. Il n'y a donc pas de déficit des régimes complémentaires de retraite, mais un déficit de trésorerie de la Structure financière, tel qu'initialement prévu.

Il est donc inexact de parler de difficultés croissantes des régimes de retraites complémentaires, à la suite de l'abaissement de l'âge de la retraite. Il est tout aussi inexact de considérer que le financement par le système mis en place conduit à une « redistribution à l'envers » comme d'aucuns le prétendent.

En effet, de 1983 à 1990, il a été prévu que les dépenses concernant les non-cadres pour deux tiers de leur montant, et les cadres pour un tiers, les recettes provenant dans la même proportion des uns et des autres.

De plus, les cadres ne doivent pas être considérés comme privilégiés parce qu'ils utilisent aujourd'hui proportionnellement plus que les non-cadres la possibilité de partir à la retraite avant 65 ans. Cette situation résulte du fait que, au départ du nouveau système, la proportion des cadres en activité à 60 ans et plus était double de celle des non-cadres.

Quant au problème plus général de l'équilibre des régimes de retraites complémentaires du fait de la situation économique, il convient de constater qu'il a été, jusqu'ici, parfaitement maîtrisé par les partenaires sociaux et il n'est pas douteux que ceux-ci continueront à veiller avec vigilance à la réalisation des engagements qu'ils ont pris. Le problème de ces régimes n'est d'ailleurs pas différent de celui auquel les systèmes de base seront eux-mêmes confrontés.

[Trois points doivent être précisés :

1) Si le titre qui accompagnait l'information publiée dans *le Monde* du 12 décembre — « Difficultés croissantes pour le financement des retraites, vers un déficit des régimes complémentaires entre 60 et 65 ans », dans nos premières éditions ; « Le financement des retraites en difficulté, déficit probable des régimes complémentaires entre 60 et 65 ans », dans nos dernières éditions prêtait à confusion, le texte lui-même ne permettait pas de conclure que les régimes de retraites complémentaires devraient connaître des difficultés croissantes.

2) L'objet de cet article concernait exclusivement la situation de la Structure financière mise en place pour supporter le coût de la cessation d'activité à 60 ans, et donc se substituer aux régimes complémentaires. Cette Structure financière doit supporter un déficit de trésorerie jusqu'en 1986 qui serait compensé par un excédent à son échéance du 31 mars 1990. Toutefois, il semblerait que ces difficultés passagères, que reconnaissent les présidents de l'ARRCO et de l'AGIRC, aient été sous-estimées et doivent entraîner l'émission d'un emprunt de 10 milliards de francs qui n'empêcherait cependant pas un déficit, en fin d'exercice, de 3 milliards de francs environ. Sur ce point, la lettre de MM. Faesch et Boursier fait silence.

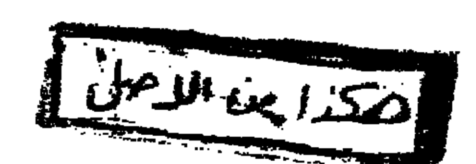
3) A propos de la « redistribution à l'envers », les chiffres que nous avons cités correspondaient à une projection des recettes et des dépenses de la Structure financière, en francs courants, établie jusqu'à la fin du premier trimestre de 1990. L'évaluation de ces sommes est conditionnée par le fait que les cadres utilisent proportionnellement plus que les non-cadres la possibilité de partir à la retraite avant 65 ans, ce que ne contestent pas MM. Faesch et Boursier. Dès lors, on peut croire que les cadres bénéficiaient davantage de la Structure financière alors que celle-ci est financée par une cotisation représentant 2 % de la masse salariale qui est prélevée sur tous les salaires, cadres et non-cadres. — A. Le.]

TRANGER

Le Ca

sur les





ÉTRANGER

Le Canada allège les contrôles sur les investissements étrangers

De notre correspondant

Montréal. — Les milieux d'affaires américains sont ravis : ils pourront désormais investir au Canada sans subir les contrôles tatillons du gouvernement fédéral qui, depuis dix ans, filtrait les investissements étrangers en fonction des *« intérêts nationaux »*.

Coup sur coup, début décembre, le nouveau gouvernement conservateur élu avec une très forte majorité à la Chambre des communes, le 4 septembre, a annoncé la suppression de l'Agence de contrôle des investissements étrangers (FIRA) et s'est engagé à revoir *« les règlements, subventions et interventions de toute sorte, qui sont devenus autant d'obstacles majeurs à la croissance du secteur privé »*.

Dans une allocution prononcée le 10 décembre, à New-York, devant les personnalités de l'Economic Club, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a annoncé que son pays *« ouvrait à nouveau ses portes aux affaires »*. C'était le message que les Américains attendaient depuis longtemps, et ils n'ont pas ménagé leurs applaudissements au porteur de la bonne nouvelle.

Les milieux d'affaires américains n'avaient jamais accepté la création de l'Agence, en 1974. Pour eux, le Canada était et reste un prolongement naturel de leurs marchés et de leurs zones d'intervention économique (70 % du commerce extérieur canadien se fait avec les Etats-Unis). Ils ne pouvaient tolérer d'être soumis aux mêmes règles que les investisseurs européens au japonais. De quel droit, disaient-ils, le gouvernement canadien s'ingère-t-il dans les affaires du secteur privé ?

Le gouvernement libéral de M. Trudeau avait décidé de créer une Agence de contrôle des investissements étrangers afin de préserver l'indépendance de l'économie canadienne. Indépendance toute relative en fait, puisque, en 1973, près de 60 % de l'industrie canadienne et 75 % de la production d'hydrocarbures (le Canada est un exportateur net de pétrole) étaient contrôlés par des intérêts étrangers, américains pour l'essentiel.

L'Agence avait une fonction bien précise : s'assurer que les prises de contrôle de sociétés canadiennes par des capitaux étrangers se faisaient dans *l'intérêt du Canada*. La *création de cette agence gouvernementale, même si elle était inacceptable pour les chantres de la libre entreprise, ne constituait pas en soi un obstacle pour les investissements et les prises de contrôle, dont la plupart (96 % en moyenne) étaient autorisés après examen.

Les milieux d'affaires français, allemands ou américains reprochaient surtout à l'Agence ses lenteurs et ses demandes insatiables de renseignements. En annonçant son abolition, le ministre de l'expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, a tourné en dérision certaines enquêtes qui coûtaient parfois plus cher à l'entreprise que l'investissement projeté !

La FIRA sera donc remplacée par une nouvelle agence : *Investissement Canada*, dont la fonction essentielle sera d'attirer des capitaux étrangers. Cette agence gouver*nementale, dont la création sera sans* doute approuvée au début de 1985 par la Chambre des communes, conservera toutefois certaines attributions de la FIRA.

Elle n'aura plus aucun pouvoir pour décider du bien-fondé des investissements étrangers, qui seront automatiquement acceptés, sauf pour les activités touchant le patrimoine culturel du Canada ou l'identité nationale (édition, distribution de films, etc...). Dans ce dernier cas, l'agence vérifiera si les investissements proposés ne vont pas à l'encontre des politiques gouvernementales dans ce domaine.

L'agence n'aura plus son mot à dire sur les prises de contrôle portant sur des entreprises dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars canadiens (environ 35 millions de francs). Au-delà de cette limite, elle étudiera la demande en fonction de critères plus souples qu'autrefois. L'investissement devra apporter un *« bénéfice net »* pour le Canada et avoir un effet positif sur le plan de la «compétitivité internationale». Le gouvernement disposera de soixante-quinze jours au maximum pour annoncer sa décision, alors que la FIRA pouvait laisser traîner les dossiers indéfiniment.

A Washington, le département d'Etat a salué aussitôt *« cette étape positive »* en prenant la peine de publier un communiqué. Le premier ministre canadien espère que ses manifestations de bonne volonté seront payées de retour, en particulier par la suppression des barrières tarifaires qui gênent certains exportateurs canadiens. *« Si j'étais président des Etats-Unis*, a-t-il déclaré à la Chambre des communes, *je me réveillerais tous les matins en me disant qu'est-ce que je peux faire pour la Canada aujourd'hui, puisque c'est le meilleur ami que l'on puisse avoir. »*

Tout n'est pas réglé pour autant entre le Canada et les Etats-Unis. Les milieux d'affaires américains regrettent qu'Ottawa ait cru bon de conserver un droit de regard sur les investissements étrangers. Ils déplorent en outre le refus du gouvernement canadien de s'engager à abolir purement et simplement le programme énergétique mis en place par M. Trudeau en octobre 1980. Ils reprochent à cette politique, qui a permis de «canadianiser» partiellement le secteur énergétique d'être *« discriminatoire »* à l'égard des entreprises étrangères.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **Vers un renforcement des liens avec le Japon.** — Le ministre canadien des affaires étrangères, M. Joe Clark, s'est estimé satisfait de sa visite au Japon, destinée notamment à inciter son deuxième partenaire commercial, après les Etats-Unis, à investir au Canada et à y apporter sa technologie. Les échanges bilatéraux se sont élevés en 1983 à 9,14 milliards de dollars canadiens et devraient atteindre 12,6 milliards cette année. La balance, jusqu'à présent favorable au Canada, devrait toutefois pencher pour la première fois en 1984 en faveur du Japon. Ottawa espère maintenir ses exportations de charbon au Japon (830 millions de dollars en 1983) et vendre des réacteurs nucléaires. — *(AFP.)*

● **Le Canada premier exportateur mondial de produits de la pêche.** — Le Canada s'est classé en 1983, comme lors des six années précédentes, au premier rang, en valeur, des exportateurs de produits de la pêche, a indiqué le 8 décembre à Ottawa le ministère des pêches. L'année dernière, malgré une baisse de 2 %, les exportations canadiennes se sont élevées à 1,6 milliard de dollars, soit près des trois quarts de la valeur totale de cette industrie. Les principaux clients du Canada sont les Etats-Unis (62 % des exportations totales), la CEE (16 %) et le Japon (12 %). — *(AFP.)*

En Grèce

LE PROJET DE BUDGET PRÉVOIT DE TRÈS FORTES AUGMENTATIONS D'IMPOTS

En Grèce, le projet de budget de l'Etat pour 1985 prévoit de lourdes augmentations des impôts directs (+ 43,8 %) et indirects (+ 26,1 %), comportant notamment la création d'une taxe sur les voyages à l'étranger.

Adopté à la fin de la semaine dernière par le Parlement, ce projet établi par la majorité socialiste, qui entre dans la dernière année de sa législature, prévoit des dépenses (+ 27,4 %) et des recettes (+ 29,6 %) à forte augmentation. Les investissements publics progressent de 26,5 %. Le budget de la défense augmente quant à lui de 19,1 %.

Ce budget est caractérisé notam*ment par un déficit de 454 milliards* de drachmes (1 F = 13 drachmes), soit 10,2 % du produit national brut. — *(AFP.)*

AGRICULTURE

LE PARI MUTUEL URBAIN SE DOTE D'UNE STRUCTURE JURIDIQUE

Vendredi 21 décembre s'est tenue l'assemblée constitutive du groupement d'intérêt économique du *PMU. Il est constitué* par toutes les sociétés de courses, avec la représentation à titre consultatif des salariés de ce secteur (1). Y participent également les représentants de l'Etat et du Service des haras, ainsi que deux personnalités nommées pour leur compétence, l'une dans le domaine informatique, l'autre dans le domaine des jeux. Cette réforme a été initiée par un décret du 4 mars 1983 qui modifiait profondément le fonctionnement du secteur des courses. Il prévoit notamment que les sociétés de courses seront désormais dirigées par des administrateurs élus et d'autres désignés, alors qu'il n'y avait auparavant que des cooptations.

Cela permet d'ouvrir les conseils plus largement aux propriétaires, comme aux éleveurs et aux jokeys. Quant au PMU lui-même, c'est une affaire qui réalise un chiffre d'affaires de 27 à 28 milliards de francs et qui était sans existence juridique, puisqu'il ne s'agissait que d'une association de fait. Une assemblée générale sera convoquée sans doute en janvier pour l'élection du président et du directeur, qui devront être agréés par les pouvoirs publics. La mise en place de cette réforme, ainsi, semble-t-il, que la concurrence qui existe entre le Loto national et le PMU pour contrôler le futur Loto sportif ne sont pas étrangères à la remontée en surface d'anciennes rumeurs relatives à la gestion du PMU.

(1) On estime à plus de 100 000 le nombre d'emplois concernés par le secteur des courses de chevaux, du PMU et des Sociétés de courses.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Assurance-auto : + 3 à 4 % en 1985.** — Les tarifs d'assurance-automobile augmenteront en moyenne de 3 à 4 % en 1985, indique la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). La modération de cette augmentation, qualifiée de *« très raisonnable »* à la FFSA, s'explique notamment par la diminution du nombre d'accidents, le redressement de la branche automobile et la stabilisation de la taxe automobile. En 1984, les primes avaient, en moyenne, augmenté de 14 %, après 11,5 % en 1983. Cette hausse moyenne prend à la fois en compte l'évolution de l'assurance-responsabilité civile (obligatoire) et celle de la garantie-dommages.

● **ATT se dit prêt à fabriquer des puces informatiques... géantes.** — Le grand groupe américain des télécommunications et de l'informatique, ATT, a annoncé, le 21 décembre *que ses laboratoires Bell avaient* mis au point une puce informatique capable de stocker plus d'un million d'unités d'information, qui pourrait être produite industriellement dans *environ un an*. ATT n'est pas le premier fabricant informatique à annoncer la mise au point d'une puce d'une capacité d'un mégabit (unité qui mesure la puissance). Mais aussi bien IBM, Nec corp., Fujitsu ou Hitachi, qui ont déjà fabriqué des puces d'un million de bits, ont indiqué qu'il s'agissait de prototypes expérientaux, dont la production en série ne pourrait pas commencer avant plusieurs années. — *(AFP).*

● **Les quatre premiers Airbus livrés à Pan Am.** — *« La première étape du programme de livraison d'avions Airbus à la compagnie américaine Pan Am est réalisée, avec la livraison des quatre premiers Airbus A-300-B4*, a déclaré le 22 décembre, à Toulouse, M. Pierre Pailleret, directeur commercial d'Airbus Industrie. *Ces premiers appareils ont été intégralement payés par la société américaine de leasing qui en est propriétaire et qui les loue à la Pan Am, pour la somme de 160 millions de dollars. Huit A-300-B4 et quatre A-310-200 supplémentaires seront fournis à la Pan Am avant la fin du premier semestre de 1985, pour un montant de 680 millions de dollars »*, a-t-il ajouté. M. Pailleret, a affirmé que les négociations s'étaient déroulées dans l'esprit de la lettre d'intention signée le 11 septembre dernier par la société américaine (*le Monde* du 15 septembre).

● **Les frères Willot et Boussac.** — Les frères Willot ont *« réussi leur retour »* dans le groupe Boussac-Saint Frères, après la reprise de celui-ci par Ferinel, a estimé la fédération CGT du textile. Ce sont *« en fait les Willot qui ont imposé leur repreneur, qui est un de leurs amis, et qui leur promet de beaux jours dans le groupe, pas forcément sur le devant de la scène »*, a déclaré, le 21 décembre, M. Christian Larose, secrétaire général de la fédération, au cours d'une conférence de presse. La CGT a vivement critiqué l'attitude du gouvernement dans cette affaire, estimant qu'*« il a favorisé la plus mauvaise solution »*, et que, *« non content de capituler, il apporte aujourd'hui l'assurance à Ferinel de nouveaux fonds publics »*. *« C'est un scandale politico-financier où l'industrie perd son âme »*, a affirmé M. Larose.

Conjoncture

● **Construction : baisse des mises en chantier.** — Le nombre de mises en chantier de logements a chuté de 16,6 % au cours des trois premiers trimestres de 1984 par rapport à la même période de 1983 : 200 800 logements commencés contre 241 100. Les maisons individuelles ont moins baissé (— 13,9 %) que les logements en immeubles collectifs (— 22,3 %). Ces chiffres sont fournis par la direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Forte progression des commandes de bien durables.** — Les *commandes américaines de biens* durables ont augmenté de 8,3 % en novemBre, soit la plus forte progression depuis septembre 1980 (8,5 %), pour atteindre 104 mil*liards de dollars. Sans les com*mandes militaires, ces commandes se sont néanmoins accrues de 3,3 %. Tout compris, les commandes de machines ont augmenté de 5 % pour se situer à 33,2 milliards de dollars ; celle de matériel de transport de 29,1 %, surtout du fait de la défense. Pour leur part, les livraisons de biens durables ont progressé de 1,6 %, à un record de 102,1 milliards, et les commandes en stock représentaient, fin novembre, 346,3 milliards de dollars, en hausse de 0,6 %. — *(UPI.)*

Monnaies

AUGMENTATION DES RESERVES DE CHANGE DE LA FRANCE EN NOVEMBRE. — Les avoirs de change de la France s'élevaient fin novembre à 449,6 milliards de francs, en augmentation de 869 millions de francs par rapport au mois précédent et de 23,97 milliards de francs par rapport à novembre 1983.

RECTIFICATIF. — Une inversion de chiffres a modifié les nouveaux barêmes de prestations familiales (*le Monde* du 22 décembre). L'allocation aux vieux travailleurs salariés sera égale à 12640 F par an (1053,33 F par mois) et l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité sera de 17000 F par an (1416,66 F par mois).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE DERNIER LINGOT

L'acier a coulé pour la dernière fois, le samedi 22 décembre au matin, à Cockerill-Hautmont, près de Maubeuge (Nord). L'atelier de fonderie a été fermé à 6 heures du matin, après la production d'un dernier lingot, dans l'aciérie en liquidation de biens depuis un peu plus d'un an et dont la cessation d'activité a été décidée le 27 novembre.

L'arrêt de la fonderie, qui entraîne la suppression de 90 emplois, n'est que la première étape du processus qui doit aboutir, d'ici au 8 février, à la fermeture totale de l'usine, filiale du groupe belge Cockerill-Sambre, qui employait 548 salariés. A 6 h 15, samedi matin, la sirène de l'usine a annoncé la fermeture de la fonderie. En fin d'après-midi, elle mugissait, toujours en signe de deuil.

Tous les projets de reprise ont jusqu'à maintenant échoué. Mais un industriel, M. Patrice Ringrave, PDG de la Société d'applications métallurgiques et mécaniques de La Plaine-Saint-Denis, vient de proposer à certaines conditions de créer quelque 400 emplois dans la région. Il prévoit la création d'une fabrique de coupes sportives et de médailles, d'une entreprise de récupération de métaux précieux et d'un autre atelier spécialisé dans le repoussage des métaux.

Le numéro du « Monde » daté 23-24 décembre 1984 a été tiré à 408 352 exemplaires

A B C D F G H

La convention fiscale franco-suisse dans l'impasse

De notre correspondant

Berne. – Que va faire le Conseil des Etats (chambre haute) après le refus du Conseil national (chambre basse) *il y a une dizaine de jours* (le 13 décembre) de ratifier le projet de la convention de double imposition entre la Suisse et la France ?

Dès sa signature, en avril 1983, à Paris, l'avenant à la convention franco-suisse de double imposition de 1966-1969 avait soulevé de vives critiques dans les milieux intéressés. Les adversaires de ce projet craignent notamment de voir le fisc *français frapper* le revenu et la fortune de personnes domiciliées en Suisse et propriétaires d'une résidence secondaire en France, en vertu de l'impôt sur les grandes fortunes. Ils contestent également l'application de cet impôt aux citoyens helvétiques résidant en France. Autre point litigieux : le principe français du renversement de la charge de la preuve, selon lequel le contribuable est tenu de fourni la preuve de son innocence.

Dans un message complémentaire adressé le 30 juillet dernier au Parlement, le gouvernement suisse s'était déjà efforcé d'apaiser les esprits. Il avait également fait valoir que cet accord apporterait certains avantages aux cantons frontaliers, Paris s'étant engagé à leur rétrocéder une partie de l'impôt prélevé sur les *revenus des ressortissants français* travaillant en Suisse. Dans son intervention devant les députés, M. Stich les avait avertis qu'un rejet aurait *« surtout des conséquences néfastes. Parmi les premiers touchés,* a-t-il ajouté, *figureront les entreprises et investisseurs suisses en France menacés de double imposition ».* Il avait aussi rappelé que la Confédération avait signé des accords similaires avec *la République fédérale* d'Allemagne et l'Autriche.

Mais ces arguments n'ont pas suffi à renverser la vapeur. L'avenant a été approuvé par la gauche et en général par les représentants des cantons limitrophes qui en auraient bénéficié. En revanche, il a été refusé par la plupart des députés de droite et du centre de Suisse alémanique qui ont saisi l'occasion de manifester leur mauvaise humeur à l'égard de certaines pratiques des douanes et du fisc français.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

[La convention fiscale franco-suisse de 1968, qui en principe vise à éviter les doubles impositions, doit être modifiée pour prendre en compte l'existence de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Les Suisses résidant en France, au sens du Code général des impôts, sont taxables sur l'ensemble de leur fortune, avec cette restriction que les sommes déjà versées en Suisse au titre du même impôt viennent en déduction de l'IGF (la déduction se fait impôt sur impôt).

Nos voisins s'inquiètent de certaines dispositions spécifiques de l'accord et notamment celle-ci : des personnes qui, d'après la convention, sont considérées comme résidant en Suisse, pourraient être soumises à l'impôt en France, comme si elles y étaient domiciliées, à cette réserve près que le fisc français déduirait les impôts déjà payés en Suisse sur le revenu et la fortune, pour éviter une double imposition. Les Suisses ayant des maisons ou des appartements en France (ils sont vingt mille environ) se sont sentis visés par ce dispositif qui, en fait, ne les concerne pas. Le problème – techniquement – porte sur des définitions différentes, en France et en Suisse, de la notion de « foyer d'habitation ».

D'autre part, cinquante-cinq mille Français travaillent chaque jour en Suisse, tout en habitant en France. La moitié environ travaillent à Genève, où ils sont imposés sur leur revenu ; Genève reverse une partie du produit de ces impôts aux communes françaises où habitent les salariés. Les autres travailleurs frontaliers sont imposés uniquement en France. L'accord prévoyait un reversement partiel (40 % environ) à la Suisse de l'impôt sur le revenu des travailleurs frontaliers français.]

L'aménagement de l'Ile-de-France

« LES MESURES GOUVERNEMENTALES VONT DANS LE BON SENS » déclare M. Michel Giraud (RPR).

Après les mesures arrêtées au conseil des ministres relatives à la libéralisation des activités économiques en Ile-de-France (*le Monde* du 15 décembre), le président du Conseil régional, M. Michel Giraud (RPR), a, dans un communiqué publié le 14 décembre, *« pris acte de la décision du gouvernement qui va dans le bon sens ».* Il regrette toutefois que *« le gouvernement se soit contenté d'une demi-mesure et n'ait pas mis fin à la totalité de la procédure d'agrément et de redevance. Une telle initiative serait de nature à créer le choc psychologique nécessaire à la reprise des investissements ».*

M. Giraud qui, à plusieurs reprises, avait attiré l'attention du premier ministre sur les effets *« nocifs et pénalisants »* de la réglementation en région parisienne, ajoute : *« La région propose la réalisation d'un axe de 4 millions de mètres carrés de bureaux sur les trois pôles de la Défense, de Paris-Bercy-Gare de Lyon et de Marne-la-Vallée auxquels s'ajouteraient d'autres implantations, notamment dans les villes nouvelles et l'agglomération centrale. Ces bureaux, bien adaptés à l'informatique et à la télématique, seraient en mesure d'accueillir les nouvelles activités d'avenir que constituent le tertiaire industriel (robotique, bureautique, productique, automatisme), et les activités de service souvent liées à la communication. »*

« Ce projet serait de nature à faire de la Région le plus grand pôle tertiaire d'Europe, le mieux desservi par les transports et le plus moderne. Il serait un atout essentiel de la renaissance économique de l'Ile-de-France », conclut M. Giraud.

EN ISRAËL

Les services de sécurité ont déjoué un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. – Les services de sécurité israéliens ont déjoué au début de ce mois un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv. Cette information, strictement censurée pendant trois semaines, a été confirmée par la police dimanche 23 décembre.

Les six auteurs présumés de cette attaque avortée sont des travailleurs journaliers arabes originaires de la *bande de Gaza.* Quatre d'entre eux ont été arrêtés le 2 décembre, jour retenu pour l'attentat. Les deux autres furent appréhendés le lendemain. Tous sont passés aux aveux, en précisant qu'ils avaient agi de leur propre initiative et sans l'appui d'aucune organisation hostile à l'Etat d'Israël. La police, qui corrobore la version des suspects, a trouvé à leur domicile des armes et des *explosifs.*

La tentative d'attentat avait été soigneusement préparée. Ses auteurs surveillèrent pendant plusieurs jours les allées et venues près de la chancellerie et étudièrent le dispositif de protection du bâtiment américain. Après les attaques contre les ambassades américaines à Beyrouth et à Koweït, un mur de béton avait été érigé autour de celle de Tel-Aviv. Au moment de commettre leur forfait, les terroristes, dissuadés par la présence sur les lieux de nombreux soldats, préférèrent rebrousser chemin.

Bien que la justice ait maintenu un « black out » total sur cette affaire, le *Washington Post* en a eu vent, au cours d'une conversation avec... le ministre de la police, M. Haïm Bar-Lev et l'a, bien sûr, révélée. Le journal israélien *Maariv* a fait de même, détails à l'appui. D'où la colère du magistrat chargé du dossier qui a menacé le quotidien de poursuites judiciaires. L'affaire étant devenue un secret de Polichinelle, le tribunal a levé dimanche son interdiction. La presse reste toutefois tenue de ne publier aucune information susceptible de faciliter l'identification des suspects. M. Bar-Lev a fait dimanche, quant à lui, un rapport complet sur cette affaire à ses collègues du gouvernement.

J.-P. LANGELLIER.

CONTRACEPTION ET AVORTEMENT EN GRANDE-BRETAGNE

Les mineures devront demander la permission

De notre correspondant

Londres. – *« C'est le plus beau cadeau de Noël que l'on puisse faire aux familles »,* vient de déclarer à Londres Mme Victoria Gillick, après avoir obtenu gain de cause devant la cour d'appel. Mme Gillick, catholique, mère de dix enfants, fait campagne contre une circulaire du ministère de la santé autorisant les médecins à ne pas prévenir dans certains cas les parents quand ils apportent leur assistance à des mineures de moins de seize ans, qu'il s'agisse de contraception ou d'avortement. *Après un long débat juridique qui* continue de soulever de très vives polémiques en Grande-Bretagne, la cour d'appel a estimé que les consignes ministérielles datant de 1980 n'étaient pas conformes à la loi, bien que celle-ci soit assez imprécise sur ce sujet, et bien qu'elle donne libre cours à diverses interprétations.

La cour a cependant reconnu qu'il pouvait y avoir des circonstances « extrêmes » ou des « urgences », devant lesquelles le médecin peut juger préférable de se passer du consentement parental. Les trois magistrats qui viennent de statuer ont d'autre part mis en garde Mme Gillick contre certaines *« conséquences »* de l'action qu'elle mène depuis six ans : *« grossesse, avortement clandestin et, même, mort ».*

A cause de ces risques, l'Association des médecins britanniques (BMA), principale organisation du corps médical, a décidé de porter l'affaire devant la Chambre des lords, qui peut se prononcer en dernier ressort. Si certains médecins estiment que le ministère de la santé leur laisse trop de responsabilités, d'autres, semble-t-il, considèrent qu'ils doivent être laissés libres de leurs décisions. Plusieurs responsables de la BMA ont fait valoir, après l'arrêt de la cour d'appel qu'ils contestent, qu'il y avait un danger pour la santé publique si les mineures ne pouvaient plus consulter les personnes compétentes, qu'il s'agisse tant de contraception que d'avortement.

Le débat est loin d'être terminé, car, si la Chambre des lords récuse l'avis de la cour d'appel, le Parlement devra se prononcer, et au besoin modifier ou compléter la loi. Le ministre de la santé devait déjà poser le problème vendredi 21 décembre à la Chambre des communes.

FRANCIS CORNU.

Bon Noël, monsieur Pickens !

M. T. Boone Pickens, l'heureux PDG de la Société texane Mesa Petroleum, idole de Wall Street et bête noire des états-majors pétroliers, vient de réussir pour la seconde fois en moins d'un an un magnifique coup de Bourse qui lui rapportera, en cette veille de Noël, la bagatelle de 89 millions de dollars (845 millions de francs).

L'opération est certes moins spectaculaire que celle qui, au début de l'année, lui avait permis, après une tentative « manquée » de prise de contrôle de la Gulf – finalement rachetée par Chevron, – de réaliser un profit de quelque 780 millions de dollars (7,4 milliards de francs).

Elle n'en mérite pas moins explication. La technique est la même. Phase 1 : M. T. Boone Pickens *achète en Bourse à bas prix* un paquet d'actions d'une compagnie pétrolière ; phase 2 : il annonce à grand fracas le lancement d'une OPA sauvage ; phase 3 : il s'entend soit avec sa victime, soit avec un autre acquéreur pour revendre ses actions au prix fort.

Sa dernière « victime », le groupe Phillips Petroleum, sur lequel il avait lancé, il y a trois semaines, une OPA de 900 millions de dollars (*le Monde* du 6 décembre), a ainsi accepté, aux termes d'un accord à l'amiable, non seulement de lui racheter, au prix de 53 dollars l'unité, les 8,9 millions de titres qu'il avait achetés pour 43 dollars (bénéfice : 10 dollars × 8,9 millions = 89 millions de dollars), mais aussi de lui rembourser les dépenses engagées pour le lancement de cette OPA. Bon Noël, monsieur Pickens...

V. M.

En Ethiopie

LES AIDES INTERNATIONALES AUX VICTIMES DE LA FAMINE SE MULTIPLIENT

Les aides internationales en faveur des populations éthiopiennes frappées par la famine se multiplient : les Etats-Unis ont ainsi décidé de faire parvenir une aide d'urgence aux réfugiés qui sont installés dans des camps dans l'est du Soudan. Le premier chargement, qui devait arriver dimanche à Kassala, est composé de réservoirs d'eau, de tentes et de 4 500 couvertures. 100 000 doses de vaccin contre la rougeole et 100 000 tonnes de sorgho doivent être également acheminées. En Grande-Bretagne, un élan de solidarité a permis de rassembler 25 millions de livres sterling (environ 290 millions de francs) pour lutter contre la famine en Ethiopie. Le gouvernement britannique a pour sa part consacré 10 millions de livres à l'aide de la population éthiopienne. D'autre part, le Fonds des pays du Golfe pour l'aide aux programmes de développement de l'ONU (AGFUND) a décidé d'accorder 75 000 dollars sous forme d'aide médicale et pharmaceutique. L'AGFUNG versera également 75 000 dollars à chacune des organisations suivantes : UNICEF, Comité international de la Croix-Rouge et UNDRO (Office des Nations unies pour le secours aux victimes des catastrophes naturelles).

Le ministre ouest-allemand de la coopération économique, M. Juergen Warnke, a, d'autre part, vivement critiqué le gouvernement d'Addis-Abeba, indiquant : *« L'étendue de la catastrophe serait bien moindre si le gouvernement avait utilisé ses capacités portuaires pour l'acheminement de produits alimentaires durant le premier semestre de cette année et non pour la préparation du 10e anniversaire de sa révolution. »* – (AFP, AP.)

Dans l'Utah

VINGT-CINQ MORTS ET DEUX DISPARUS DANS L'INCENDIE D'UNE MINE DE CHARBON

Orangeville *(AFP, Reuter).* – Après trois jours et trois nuits de recherches, les sauveteurs ont retrouvé vingt-cinq corps dans la mine de charbon d'Orangeville, dans l'Utah, où un incendie s'était déclaré mercredi. Vingt-sept personnes, dont une femme, se trouvaient au fond lorsque le feu s'est déclaré. Les sauveteurs estiment qu'il n'y pas de survivants, a déclaré M. Robert Henrie, porte-parole de la Utah Power and Light, la compagnie exploitante de la mine. Au moment de l'accident, plusieurs responsables de la Utah Power and Light, dont le directeur de la mine, se trouvaient dans le gisement aux côtés d'une équipe de mineurs qui s'efforçaient de battre un record de production journalière.

L'accident, le plus grave depuis celui qui avait causé la mort, en *1972, de quatre-vingt-onze* personnes dans une mine d'argent de l'Idaho, a été apparemment provoqué par la surchauffe d'un tapis mécanique servant à l'évacuation du charbon.

UN RESSORTISSANT AMÉRICAIN RÉCLAMÉ PAR L'AUTRICHE POUR TRAFIC D'ARMES

Un ressortissant américain, M. James Megis, cinquante et un ans, est actuellement détenu en France à la prison de Fleury-Mérogis, en exécution d'un mandat d'arrêt international lancé à la demande de l'Autriche qui réclame son extradition.

Selon les autorités autrichiennes, M. Megis est impliqué dans une affaire de fournitures d'armes à la représentation diplomatique libyenne à Vienne, qui remonte au mois d'octobre.

M. Megis avait gagné la Grande-Bretagne où il fut interpellé le 28 novembre par la section antiterroriste de la police britannique avant d'être refoulé à sa demande vers la France, le 5 décembre. A son arrivée à Orly, il fut arrêté de nouveau par la police de l'air et des frontières et écroué.

Il appartiendra à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de donner son avis sur la demande d'extradition autrichienne.

A Europe 1

REPRISE EN MAIN DE L'INFORMATION PAR M. PHILIPPE GILDAS

A Europe 1, les médiocres résultats du dernier sondage du Centre d'études des supports de publicité (17,2 %) semblent avoir jeté un certain trouble. M. Philippe Gildas, directeur d'antenne, a annoncé vendredi 21 décembre son intention de participer désormais aux conférences de rédaction à partir de janvier (il est parti en Afrique pour les fêtes). Cela pourrait préluder à une reprise en main de la direction de l'information. Dans cette hypothèse, M. Ivan Levaï, directeur de la rédaction depuis juin 1983, ne manquerait pas de se sentir contesté dans ses fonctions. Il pourrait même présenter sa démission.

